

**Bordeaux.** — Début de l'Exposition nationale et semi-générale, ouverte par la Société Philomathique. — Premiers succès de la Société départementale d'horticulture de la Dordogne. — En ville ; inauguration d'une nouvelle synagogue, — En remontant la vallée de la Garonne, par le chemin de fer de Bordeaux à Cérons. — Cadillac : Campagne de l'asile des aliénés ; Maison départementale d'internement de ceux-ci, sous la direction de notre collègue à la Société d'agriculture de la Dordogne, M. le docteur Guilbert. — La ville ; détails la concernant. — De Cadillac, sous la conduite de notre collègue, aux crûs des grands vins blancs de la Gironde. — Passage à Barsac, Prèignac, — en vue de La Croix du Mont. — Au château d'Yquem, le crû roi des vignobles blancs bordelais ; ses satellites. — Notes sur Sauternes.

**Départ de Cadillac.** — Continuation du voyage en remontant la vallée de la Garonne par le chemin de fer du Midi. — Langon. — De Langon à La Réole ; physionomie de ce chef-lieu d'arrondissement ; aperçu concernant sa circonscription sous-préfecturale. — Retour à Langon ; exploration dans cette petite cité. — En voiture à Verdélais. — Saint-Macaire. — De Langon à Bazas ; un mot sur cette ville et le pays en dépendant.

**De Bordeaux en Sarladais.** — Halte à Castillon ; vingt-quatre heures dans ce chef-lieu de canton ; nouveaux détails le concernant. — De Castillon à la station du Buisson. — La ligne neuve de ce point à Sarlat ; description de la voie ; son inauguration par M. le ministre Varroy.

**Le concours départemental agricole à Sarlat ;** distribution des récompenses, sous la présidence de M. de Mahy, ministre de l'agriculture.

**Départ de Sarlat en diligence pour le Quercy.** — Passage à Grolejac. — Entrée dans le département du Lot. — Gourdon. — De cette ville à Cahors. — Trois jours dans ce chef-lieu ; sa description. — Excursion à la ferme-école départementale, au Montat, dirigée par M. P. Dufour, membre du conseil général.

— *Départ de Cahors par la voie ferrée.* — *La vallée du Lot.* —  
— *Luzech.* — *Puy-l'Evêque.* — *L'agriculture dans le Quercy.*  
— *Un coin de l'Agenais.* — *Fumel, Libos, Monsempron, Cuzorn,*  
*Sauveterre.* — *Retour en Périgord.*

Bordeaux est dans l'enthousiasme, un enthousiasme gascon, un enthousiasme sans égal. Ses enfants les plus calmes voient en double la hauteur de leurs monuments, en triple l'importance de leur port et pronostiquent avec une conviction entière que dans bien peu de temps il faudra créer, pour abriter les flottes de vaisseaux marchands arrivant dans ses eaux, lui apportant les tributs de l'univers entier et chargeant tous sans exception des trésors pour toutes les parties du globe, en quadrupler, décupler l'étendue. Bordeaux est la ville-reine, l'objectif des regards du monde, qui ne saurait assez le contempler. D'où provient cette surexcitation, cette confiance absolue dans un avenir de prospérité ? De l'exposition que la Société philomathique de la Gironde vient d'ouvrir sur la plus belle et vaste place de la ville et que deux ministres, MM. Goblet et Léon Say, sont venus visiter à son début. S'il en est arrivé deux pour le commencement, combien n'en doit-on pas attendre pour la clôture ? Cinq, six, sept ? C'est le minimum, sans doute. Très probablement, l'on peut compter sur tout le cabinet, et peut-être le chef de l'Etat ne manquera-t-il pas d'accourir. On le ferait à moins ! Et que de visiteurs de tout rang ! Des flots se pressant de toutes les régions connues. La recette sera donc opime et abondante. Partant les récompenses doivent l'être. Elles seront justifiées du reste par le nombre des concurrents, qui va presque à 5,000, de même que par l'importance des lots arrivés déjà, de ceux encore attendus. Aussi, la Société philomathique, encouragée de toutes parts, a-t-elle promis nombre de distinctions : diplômes d'honneur en

quantité, médailles d'or de quoi remplir plus de boisseaux qu'Annibal ne le fit de bagues de même métal arrachées aux doigts des chevaliers romains restés morts sur le champ de bataille de Cannes ; et des masses d'autres en argent, et des avalanches en bronze. Cela coûtera gros, mais que de recettes pour compenser les dépenses ! Donc, point à craindre de déceptions et qu'à la fin les lauréats, recevant les marques de distinction méritées par eux, ne s'écrient avec quelque surprise :

Comment en *bronze* vil l'or pur s'est-il changé ?

On fait en conséquence de beaux plans, on a fait de belles promesses. On ne suppose pas que tout s'évanouisse avec les brouillards de la Garonne. Et, disons-le tout de suite, l'entreprise mérite le succès qu'on en espère, car elle est réellement bien conçue, bien digne d'intérêt et d'être étudiée. L'ensemble du terrain qui lui est consacré occupe, sur les Quinconces, un espace de plusieurs hectares, dont trois de surface couverte. Un bâtiment principal, très réussi, s'élève au milieu ; plus loin, une annexe renferme les vins et produits spiritueux. Des jardins et des promenades sont disposés tout autour avec beaucoup de goût. Plus tard, je reviendrai, je le pense, avec quelques détails sur les constructions, les tentes, les kiosques et les parterres dont elles sont environnées et à l'achèvement de quelques-uns desquels on travaille encore. Pour le moment, ayant peu de temps devant moi, je ne m'occuperai que de l'horticulture. Je vais tout droit à l'espace qui lui est réservé. Une partie des dehors lui est spéciale et renferme diverses plantes fleuries ou non, qui seront remplacées par d'autres au bout de la quinzaine. La première section a déjà comparu devant le jury et a été classée par lui. Il en reste peu de vestiges. Aucun envoi du Périgord n'y figu-

rait. Il y avait encore sur place différents lots de roses, de gloxinias et autres végétaux d'ornement dignes d'applaudissements, notamment ceux de M. Chauvry, de Bordeaux, et d'un de ses collègues. Notons aussi nombre de couronnes, surtout de table, paniers-glaneuses et autres objets de ce genre présentés par Mme Boyer (médaille d'or) et autres dames de Bordeaux, qui ont reçu des médailles de vermeil, d'argent, et de bronze. En ce genre, non plus, rien de Périgueux, qui pouvait lutter avec avantage. Pourquoi cette abstention ? Mais arrivons aux concurrents actuels. Sous le couvert que voici, la magnifique collection de notre Société départementale d'horticulture de la Dordogne, avec laquelle cherchent à lutter de beaux lots de la Gironde et du Loiret, l'emporte haut la main et obtient le premier prix à l'unanimité. Hourra ! pour nos jardiniers, presque tous des environs de Périgueux. Honneur à eux de nouveau pour les courges et les melons ; en ce point encore, nul ne peut leur disputer la victoire. Deux luttes avec de vaillants, de redoutables émules, deux triomphes incontestés et incontestables ! Nos arboriculteurs et maraichers n'ont pas dégénéré depuis 1869, où, à Bordeaux, ils remportèrent le prix d'honneur général dans un grand concours horticole entre Français et étrangers. On les comble d'éloges ; qu'ils s'efforcent de les mériter toujours ! En sortant, je m'égare et vague pendant quelques moments avec délices le long des jolies pelouses, des massifs admirables, des beaux arbustes ; j'erre longtemps dans ces parterres, où les jardiniers, de la région, de Bordeaux particulièrement, ont réalisé des merveilles. Je rentre chez moi charmé, puis je reviens le lendemain contempler nos apports périgourdiens hors ligne, qui me font encore plus vivement regretter que les fleuristes mes compatriotes ne soient pas descendus dans l'arène, à l'exception d'une de nos dames patronesses pourtant, M<sup>me</sup> Dubruel, du château de Sept-Fonds, près Péri-

gueux, laquelle a déposé, près des fruits sans rivaux de nos campagnes, une charmante collection d'immortelles, apportée sans prétention, pour orner seulement les corbeilles de nos expéditeurs, et a conquis pour ce lot une médaille d'argent. Que serait-ce si elle, si nos concitoyens amateurs au goût délicat, aux soins attentifs, au sentiment exquis du beau, si nos praticiens experts en floriculture, avaient voulu tenter réellement la Fortune ? C'est un plaisir de flaner le long de ces gracieuses allées, où l'on trouve un peu de tout et de très remarquable en divers genres, jusqu'à des vignes américaines, espoir suprême de nos viticulteurs ruinés par le phylloxéra-vastatrix. Elles sont fort belles, ces vignes exotiques, bien que certaines d'entre elles paraissent malades, c'est justice à leur rendre. Mais combien je leur préférerais le Cabernet-Sauvignon, le Blanc-Sémillon aux fins arômes, la Côte-Rouge au vin généreux, le Pinot au liquide plein de corps et d'un parfum cher aux gourmets, le Piquat lui-même et la Folle-Blanche ou Jaune, mère du *Cognac*. Hélas ! ils ont vécu pour la plupart et leurs tristes restes s'évanouissent chaque jour !

Si je n'écoutais que mon désir, je reviendrais encore dans cette enceinte, y attendre que tout soit en ordre, pour m'adonner à une appréciation générale ; mais je dois aller visiter plusieurs points du sud et du sud-ouest du Bordelais avant de quitter la Gironde, et le moment approche qui m'appelle au concours départemental à Sarlat. Je remets donc à une autre excursion avant peu sur les Quinconces le complément de mes investigations et rentre pour me préparer au départ. Ma valise est prête et fermée ; l'omnibus viendra me prendre dans une heure. Je me hâte de profiter de ce court instant pour aller voir un nouveau monument, une synagogue, qu'on vient d'inaugurer à Bordeaux et dont les journaux de la ville entretiennent longuement leurs lecteurs.

C'est hier, à deux heures, qu'a eu lieu la cérémonie, en grande pompe et à grand orchestre, on peut le dire, d'après le compte-rendu qu'en publie la *Petite Gironde*, laquelle nous raconte que, dès une heure, les trois nefs et les galeries supérieures du temple ont été garnies par le public, composé presque entièrement d'Israélites, les femmes occupant les tribunes et placées à part, comme l'exige le rite de leur religion. Avec plusieurs représentants de la municipalité, dont le premier adjoint délégué du maire de Bordeaux, étaient aux premiers rangs les membres du Consistoire et de son administration. Le grand-rabbin de France, celui de Toulouse, des envoyés de la corporation juive de Paris, occupaient également des sièges d'honneur. Parmi les dames assistantes, on remarquait Mme Halévy, veuve de l'illustre musicien de ce nom. Le cortège, composé d'enfants de chœur et des principaux chefs de la communauté portant les rouleaux renfermant le texte des Livres saints, ayant fait son entrée, le grand-rabbin de France, M. Isidor, a formulé la bénédiction initiale, suivie d'un chant de circonstance; puis M. Lévy, rabbin de Bordeaux, ayant ouvert les portes du Tabernacle, a déposé dans celui-ci les pages sacrées, et tout aussitôt l'hymne d'inauguration a retenti. Cette prière terminée, M. de Soria, avec beaucoup de talent, a chanté le *Barouch-Haba*, « Béné soit celui qui vient »; ensuite M. Isidor a prononcé un grand discours exposant, au point de vue de ses coreligionnaires, la situation des Juifs dans le monde et appelé sur l'Univers la paix universelle. Son allocution achevée, le *Hodou*, chant d'allégresse, a eu son tour et les préceptes du Décalogue ayant été exposés, l'assistance a fait entendre le *Chémang-Israël*, Crédo de la religion hébraïque. L'on a prié pour la communauté juive, chanté le *Ymloch* (Il régnera) et rapporté, au milieu d'autres invocations chorales, les trois rouleaux dans le tabernacle, après quoi le

grand-rabbin de Bordeaux a pris la parole. Nouveaux chants, nouvelle bénédiction, nouveaux cantiques, morceaux joués sur l'orgue. Il était cinq heures et demie quand on s'est retiré.

Je désirais me faire une idée détaillée du lieu de prières des enfants d'Abraham, qui avait attiré tant d'entre eux, et les principaux chefs de leurs croyants en France, à son ouverture. Je fus rendu bientôt à la rue Labirat, où il s'élève en remplacement de celui de la rue Causserouge, incendié depuis peu. J'espérais parcourir en détail ce que l'on disait être un chef-d'œuvre à l'intérieur, un vrai modèle, un édifice original, construit avec art, intelligemment distribué, convenablement orné, répondant bien à sa destination. Mais l'oratoire était fermé et l'on m'affirma qu'il ne se rouvrirait que le jour du Sabbat, pour la cérémonie religieuse ; j'ai donc dû me contenter de contempler ses dehors, lesquels n'ont rien d'extraordinaire et rappellent assez exactement une chapelle, dont à l'extérieur il ne se différencie que par les Tables de la Loi surmontant la façade et le Chandelier à Sept Branches, sculpté au-dessus de la porte, faisant connaître ainsi sa destination. Deux tours polygonales flanquent l'entrée ; une de chaque côté.

L'édifice m'a paru de dimensions assez restreintes et j'ai peine à croire que, unique à Bordeaux, il puisse suffire à contenir, les jours de fêtes principales, toute la colonie juive, si ses membres, ce que j'aime à croire, sont exacts à suivre les offices de leur culte. C'est qu'ils ne sont pas rares ici, les Juifs. Il y en a ! il y en a ! il y en a ! Partout et dans tous les rangs de la société marchande, du haut en bas, ou du bas en haut, comme on voudra. Bordeaux est pour Israël un pays de Cocagne, ce qui prouve en ceci le bon goût du peuple dispersé. Il y prospère, il y vit, il y croit, il y pullule. En l'honneur de leur nombre et de leur fortune aussi, les fils de Jacob ont un dignitaire élevé de leur reli-

gion dans la métropole des bords de la Garonne. Leur rabbin en chef dans cette ville, M. Lévy, passe pour un homme aimable et vit, paraît-il, en très bons termes avec l'excellent cardinal-archevêque, Mgr Donnet, qui répond en riant, m'affirme-t-on, à ceux qui lui demandent s'il ne se querelle pas avec le grand-prêtre juif lorsque l'occasion les met en rapport. — « Mais non ! mais non ! C'est un causeur intéressant. Nous ne cherchons point à nous disputer. Il fait partie du Prochain, donc je dois l'aimer, et puisque, malheureusement, nous ne nous rencontrerons pas dans l'Autre Monde, c'est bien le moins que nous vivions en paix dans celui-ci. » Le digne prélat est du reste bien doué pour exciter la sympathie et la conquiert facilement, chose qu'il a d'ailleurs de commune avec beaucoup de princes de l'Eglise catholique, qui toléra toujours les Juifs et les protégea même, malgré la démarcation profonde existant entre ses dogmes et ceux des descendants de la race de Juda. N'at-on pas vu, de nos jours, l'israélite Crémieux réfugié, lors de la triste invasion de 1870, à Tours avec le gouvernement dont il faisait partie, et logé à l'archevêché, demander en le quittant au digne successeur de saint Martin la permission de l'embrasser, ce à quoi Mgr Guibert consentit volontiers. « C'est l'alliance de l'Ancien et du Nouveau Testament, » s'écria malicieusement le membre du conseil des ministres de la Défense nationale, en effleurant la joue du pontife. « Oui, répartit celui-ci, mais vous le savez, monsieur, vous qui êtes juriste et avocat célèbre, qui plus est ; en fait de testaments, le dernier annihile toujours le précédent. » Crémieux, homme d'esprit, sourit et l'on se sépara.

N'ayant pu pénétrer dans le Temple de Salomon bordelais, je me rendis en toute hâte à la gare du Midi, où l'amélioration est inconnue. Comment peut-on se résoudre à laisser subsister cet assemblage honteux de bâtiments

provisaires, incommodes et laids à la porte d'une des plus grandes villes d'Europe, sur le passage d'une route internationale des plus fréquentées ? Si l'administration de la Compagnie pêche, ce n'est pas par les dépenses exagérées faites en faveur de la plus importante station de son réseau. Il n'y avait pas en ce moment foule aux guichets ; le train ne s'est pas fait trop longtemps attendre, ce qui m'a permis de me caser convenablement et de ne pas me dessécher d'ennui dans ces salles fastidieuses.

Au sortir de Bordeaux, la ligne traverse d'abord des prés humides, des cultures fruitières et maraichères, des vignes malades, disposées, par trop, en plein. Le pays ne paraît pas très bon. Nous passons ainsi, sans nous arrêter, devant Bègles, dont j'ai déjà parlé dans la première partie de ce travail, Villenave-d'Ornan, également citée précédemment et où se trouve une partie du beau vignoble de Carbonnieux, Cadaujac et Saint-Médard-d'Eyrac, toutes communes dépendant du canton de La Brède, aussi décrit, possédant beaucoup de vaches laitières et envoyant à Bordeaux une grande quantité de lait et de fruits. Villenave-d'Ornan a des maisons de plaisance remarquables et une église digne d'être vue. Ses vins sont de mérite. Martillac, près de la ligne, non loin de Saint-Médard-d'Eyrac, en fournit aussi de très estimés, surtout en rouges. A Beautiran, la scène change ; les vignes sont moins souffreteuses et mieux tenues. Nous voyons quelques prairies artificielles, des cultures diverses, des arbres fruitiers nombreux. Le village paraît avenant ; il y a deux églises, dont une avec un joli clocher moderne. Plus de la moitié du sol de la commune est en vignes disposées en joëles, couvrant 350 hectares. Touchant presque Beautiran, est le gros bourg de Castres, chef-lieu d'une petite commune au sol varié, sur les dépendances de laquelle a lieu en ce moment même le concours départemental de la Société d'agriculture de la

Gironde. Si j'avais pu disposer de mon temps, j'aurais consacré quelques heures à cette importante solennité, pleine d'enseignements, et à laquelle se font un devoir d'assister les autorités, y compris le vénérable cardinal lui-même, qui ne manque pas une occasion de prouver par ses actes et ses paroles combien il porte un vif et profond intérêt à la première et la plus indispensable des industries humaines, celle en outre qui, de toutes, élève le plus l'âme vers le Souverain Créateur de toutes choses. Portets, dont nous *brûlons* la station, ne nous retient pas un seul instant. Contentons-nous d'en savoir que le chef-lieu est important, avec deux ports sur la Garonne, et que son territoire produit beaucoup de petits pois, de pêches et de chasselas envoyés à Bordeaux. La vigne n'y couvre pas moins de 800 hectares environ. Ses vins sont assez estimés, surtout ceux de Château-Lognac, Château de Portets et du domaine de Cabanieux. Cette municipalité, ainsi que celle de Virelade, que nous traversons à toute vapeur et où se trouve le beau domaine de M. de Carayon-Latour, terre magnifique, ayant obtenu la prime d'honneur régionale de la Gironde et dont j'ai parlé déjà, dépend de Podensac, centre d'un canton donnant des vins estimés, surtout en blanc. Ce bourg, où il nous est permis de respirer un instant, placé sur la Garonne, est bien bâti. L'on y construit des barques et des navires. La commune renferme 464 hectares de vignes ; des plantations importantes d'acacias, des oseraies, quelques prés et environ 80 hectares de luzernières. On en exporte de grandes quantités de pêches. Sa halte dépassée, le terrain me semble fléchir un peu. A Cérons, où nous arrivons bientôt, le sous-sol est pierreux dans la plus grande partie du territoire, graveleux au centre et à l'ouest. On y exploite quelques carrières à moëllons. La vigne blanche y occupe la majeure partie du sol ; ses vins sont excellents. On y obtient beau-

coup de petits pois, de pêches et de cerises. Le chef-lieu municipal ne m'a paru rien offrir de remarquable.

A la station, dont la gare sert également à Cadillac, situé vis-à-vis de l'autre côté de la Garonne, je rencontre notre collègue M. le docteur Guilbert, ancien préfet de la Dordogne, maintenant directeur de l'asile des aliénés de la Gironde, qui est venu me chercher pour me faire les honneurs du grand établissement à la tête duquel il est placé. Nous traversons la rivière sur un joli pont métallique, un peu prétentieux, en contemplant les colmatages entrepris sur une large échelle pour rétrécir le lit du fleuve et qui sont complantés en oseraies. La navigation me paraît assez active ; dans le port fume la cheminée du bateau à vapeur faisant le service de Bordeaux à la Réole. Le pays voisin semble de bonne nature, mais les collines de la Bénéauge, en face de nous, sont dénudées par le phylloxéra qui, sur leurs pentes et leurs plateaux, a causé bien plus encore de ravages que sur le parcours que je viens de faire. La ville où nous entrons renferme un grand et solide château appartenant jadis aux ducs d'Épernon et maintenant employé comme maison de correction pour les femmes ; on y voit de belles cheminées sculptées, dit-on, par Girardon. Ses murs-remparts de soutènement sont épais et magnifiques. On remarque à Cadillac une belle tour crénelée, une autre dite de l'horloge. L'église paroissiale, classée comme monument historique, est une jolie chapelle du xv<sup>e</sup> siècle. Le commerce local est assez important et consiste surtout en vins et tonnellerie.

Avant d'aborder l'édifice réservé par la pitié publique aux malheureux atteints d'aliénation mentale et qui y sont l'objet de soins pressés, nous tournons le bourg et allons rendre visite aux appartenances agricoles de l'établissement, situées à 2 kilomètres au-delà vers le nord-ouest. On y voit des plantations de vignes que tourmentent le mildew et le

phylloxéra ; ces plantations sont soumises à différentes sortes de traitements qu'on expérimente. L'épreuve jusqu'à présent a été favorable, dans ce sol, aux matières fécales employées en vert, surtout pour le Sémillon-blanc et le Sauvignon. On se propose de réduire les joëlles à double rang en lignes simples, espacées à trois mètres l'une de l'autre. Une pépinière de vignes américaines pour portegreffes est en voie d'exécution. Elle a même déjà pu fournir un assez grand nombre de boutures à des viticulteurs du voisinage. On fait dans les vignes, d'une ligne à l'autre, des cultures maraichères intensives, notamment de scorsonère, dont la feuille, employée comme fourrage, donne autant que la luzerne. Il y a de bons prés le long d'un ruisseau ; dix vaches bretonnes et bordelaises fournissent du lait excellent pour l'usage des pauvres malades. Une vaste porcherie bien comprise est installée, de même qu'un chai contenant de très bon vin. Quarante-trois aliénés sont employés dans cette annexe et occupent leur petite chartreuse sous la surveillance de quatre gardiens. Un chef de culture y est également installé. Les malades logés dans cette colonie séparée sont employés à l'exploitation, à la construction des bâtiments, à la porcherie, à la carrière, aux travaux d'intérieur. L'étendue totale de cette propriété rurale est de 49 hectares environ, dont trois en prés, deux en bois et bosquets et 24 arcs en bâtiments et cours. Elle a coûté 75,000 fr. De plus, les frais d'installation, construction, appropriation et autres se sont élevés à 30,000 fr. Elle revient donc à 105,000, soit 5,526 fr. et quelques centimes à l'hectare. Près des habitations, un puits fournit en abondance de l'eau d'excellente qualité pour boisson. Le ruisseau l'Éuille peut donner tout ce qui serait nécessaire pour alimenter les arrosages et irrigations. Le vignoble produit de bons vins rouges et des vins blancs fort appréciés. Malheureusement, le phylloxé-

ra, comme je viens de le dire, le diminue sans cesse. Les produits obtenus sur place sont : le vin, le lait, des fourrages, des légumes, des fruits, du blé, des porcs, des lapins. On en retire aussi des pierres de taille, des moellons et des bois de construction. En fait d'engrais, on emploie les fumiers d'étables et écuries, les détritns, les bourriers du bourg et les matières fécales. Il en a été mis en usage cette année 850 mètres cubes tant pour les jardins de l'asile que pour l'exploitation rurale. Celle-ci est située sur les communes de La Roque et Beguey, limitrophes de celle de Cadillac.

Nous regagnons la ville et abordons le corps de la maison de santé, près de laquelle, mais à part, est un petit hôpital civil de quatorze lits pour les malades atteints d'affections aiguës et appartenant à l'ancienne juridiction de Cadillac. Cet hospice existe en vertu d'une générosité du duc d'Epéron et d'un cadeau de terrain fait par la commune en 1832.

L'édifice, réservé pour les aliénés, forme un vaste quadrilatère occupant un plan incliné vers la Garonne qui en est à 200 mètres. La vue s'étend de là sur les coteaux de Sainte-Croix du Mont, de Sauternes et les landes de Gascogne. Il est abrité contre le vent du nord par des collines. Le climat y est très doux. Existait depuis plusieurs siècles, ses constructions sont généralement peu symétriques; mais, à part une faible partie destinée à disparaître, tous ses bâtiments sont dans les meilleures conditions d'aération et d'hygiène. En avant est une chapelle fort bien tenue et auprès le logis des religieuses, qui sont au nombre de dix-huit. Le rez-de-chaussée du premier corps de logis est occupé par les cuisines générales, et le premier étage par le directeur et sa famille. Nous y sommes montés et j'ai eu le plaisir d'y retrouver, en M<sup>mes</sup> Noirit et sa fille, M<sup>me</sup> Guilbert, des connaissances périgourdines, qui m'ont

fait accueil de compatriotes et avec lesquelles le déjeuner distingué qui nous attendait n'aurait pu que me paraître plein d'attraits eût-il été négligé, tandis qu'il était au contraire fort engageant par lui-même. Aussi l'avons-nous autant que possible prolongé; le charme a pour moi fait passer le temps inaperçu. Après ce repas, pendant lequel, m'a dit le docteur, nous avons été servis par un fou qui ne le paraissait guère, et l'était beaucoup moins, à le voir à l'œuvre, que bien des personnes supposées raisonnables, domestiques et autres, nous avons entrepris l'exploration des diverses fractions de l'ensemble. Les constructions couvrent 3 hectares 57 ares 38 centiares; les allées et bosquets occupent un hectare et les terrains pour la culture 2 hectares 50. Le groupe des asiles s'étend donc sur 7 hectares 7 ares et 38 centiares. Il y a de plus un pré de 4 hectares, affermé 1,000 fr. par an.

Cette maison ayant, de même que plusieurs autres de même nature, été reconnue comme établissement public de bienfaisance par la loi du 10 vendémiaire an V, a son existence propre. Elle est placée sous la direction de l'autorité, conformément à l'art. 2 de la loi du 30 juin 1838 et a conservé son caractère indépendant de la commune et du département. Elle est affectée aux hommes seuls et reçoit tous les assistés de la Gironde et des pensionnaires au compte des familles ou de l'administration de la guerre. Quelques-uns de ceux qu'il renferme appartiennent à l'arrondissement de Marmande, le département du Lot-et-Garonne qui y internait autrefois les malheureux fous de sa circonscription y ayant laissé ceux qui s'y trouvaient avant 1868 (1). Le nombre total des assistés est en ce moment de 425, divisés en : malades de 1<sup>re</sup> classe, 15; de 2<sup>e</sup> classe,

---

(1) On y compte aussi quelques pensionnaires provenant du Périgord.

12; de 3<sup>e</sup> classe, 27; de 4<sup>e</sup> classe, 28; placés aux frais du département de la Gironde, 260; de divers départements, 67; d'administration, 13; militaires, 3.

Les assistés dont les familles paient pension pour eux sont partagés en trois catégories. La première est taxée au prix de 4 fr. 50, la seconde de 3 fr. 50, la troisième de 2 fr. 50 par jour. Il y a dix-sept places pour la première; chacun de ceux qui la composent ayant une chambre particulière tapissée, à un lit, et un petit jardin où il s'occupe. La seconde renferme 23 places réparties en six chambres à un lit, deux chambres à deux lits, une chambre à trois lits, deux dortoirs à cinq lits. La troisième possède 41 places; soit sept chambres à un lit, trois chambres à deux lits, un dortoir à quatre lits et trois dortoirs à huit lits chacun. Tous les internés des deux dernières classes ont un petit parterre qu'ils entretiennent. Chacune de ces trois classes de pensionnaires a salle de réception, salle à manger, lavabo de toilette, salle de bains et préau. Une salle de billard et une salle de lecture sont en commun pour les trois groupes. Ceux qui en font partie ont la faculté de se promener dans le grand jardin anglais. Toutes les fois qu'un pensionnaire de 1<sup>re</sup> classe exige une surveillance spéciale, lorsque la famille le demande, un infirmier particulier est attaché à son service moyennant 2,550 fr. par an.

Une annexe comprenant quinze places; chambres à un lit, est consacrée aux pensionnaires agités ou malpropres.

Les aliénés dits « du régime commun » sont ceux dont les frais de séjour et de soins sont supportés entièrement par les administrations publiques, avec concours des familles, quand celles-ci le peuvent. Ils sont recueillis, entretenus et traités moyennant une pension par jour et par personne s'élevant à 4 fr. 25 pour ceux appartenant à d'autres départements que la Gironde, à 1 fr. 20 pour ceux de

ce dernier département. Ils sont divisés en sept sections : 1<sup>o</sup> les infirmes, les surveillés et les vieillards, en sept chambres ou dortoirs pour 41 personnes ; 2<sup>o</sup> les tranquilles occupant vingt-une chambres et dortoirs avec 131 malades ; 3<sup>o</sup> les semi-tranquilles, avec vingt-une chambres et dortoirs peuplés de 93 malades ; 4<sup>o</sup> les agités avec dix-sept chambres et cellules pour 30 ; 5<sup>o</sup> les dangereux avec dix-sept chambres et cellules pour 29 ; 6<sup>o</sup> les épileptiques en cinq chambres et dortoirs pour 30 ; 7<sup>o</sup> les malpropres avec sept chambres et dortoirs pour 36. La colonie agricole qui, avec quatre chambres et dortoirs peut contenir 48 internés, doit être considérée comme une subdivision du quartier des tranquilles. Chacun de ces quartiers possède, soit séparément, soit en commun, des cabinets, vestiaires, lavabos, évier, salle de bains, réfectoires, galeries couvertes, cours ou préaux plantés d'arbres.

Divers ateliers sont ouverts dans l'établissement et occupent les malades. Outre un service intérieur et de propreté à la cuisine, à la buanderie, au vestiaire, à la lingerie, on emploie ces malheureux, pour les distraire et les exercer, au bûcher, à la couture, à la pharmacie, aux écritures dans les divers bureaux de l'asile, à la boulangerie, à la cordonnerie, à la chapellerie, à des peintures, à la forge, à la serrurerie, à la menuiserie et charpenterie, à l'exploitation des carrières ; comme maçons, terrassiers, jardiniers, cultivateurs ; aux pères et écuries. Ces occupations leur sont des plus utiles au point de vue de l'hygiène. La journée réglementaire du travail est de 10 heures et, comme indemnité, leur vaut dix centimes, plus des suppléments de vin et de tabac à titre d'encouragement. Quelques-uns, en outre, sont récompensés par une amélioration de régime. En 1881, le travail des aliénés a produit 20,666 fr. 93 c.

Le régime alimentaire est réglé par classes d'après l'échelle des prix de pension. Cinq fois par semaine les ma-

lades ont de la viande, et deux fois du maigre. Les aliénés de toutes classes font trois repas par jour. Le premier pour les trois premières catégories (pensionnaires) consiste en café au lait ou chocolat, et pour ceux du régime commun, en une portion de soupe. Au second repas, la première classe a, les jours gras, de la soupe grasse, du bouilli aux câpres, un autre plat de viande, un de légumes et deux de dessert. Au troisième, un potage, deux plats de viande, de la salade, de la pâtisserie, du fromage ou des raisins; les jours maigres, au deuxième repas, de la soupe, du poisson, des œufs, un plat de légumes et deux de dessert; au troisième, de la soupe, trois plats maigres, deux plats de dessert. La seconde classe a, les jours gras, deuxième repas, de la soupe, deux plats de viande, un de légumes, du fromage; troisième repas, un potage, deux plats de viande, de la salade, de la pâtisserie ou du raisin; les jours maigres, au deuxième repas, de la soupe, trois plats maigres, du fromage; au troisième, de la soupe, trois plats et au dessert des fruits cuits. La troisième classe reçoit, au deuxième repas, de la soupe grasse, un plat de viande, un de légumes; au troisième, un potage, un plat de viande, de la salade, quelquefois des raisins; les jours maigres, au deuxième repas, de la soupe et deux plats; au troisième, de la soupe et deux plats. — Les malades du régime commun ont les jours gras, au deuxième repas, de la soupe grasse, un plat de viande, un de légumes; au troisième, de la soupe maigre, un plat de viande, de la salade, parfois du raisin. Les jours maigres au second repas de la soupe, du poisson (habituellement de la morue) et un plat de légumes; au troisième, de la soupe maigre et des légumes. La ration de pain, par tête et par jour, soit pour consommation en nature ou pour soupe, est de 750 grammes pour les pensionnaires et pour les aliénés du régime commun, de 800 grammes, mais de fait

cet aliment est fourni à discrétion à chaque repas. Tout malade des trois premières classes reçoit par jour cinquante centilitres de vin, chacun des autres quinze centilitres de vin et quarante-cinq centilitres de petite bière; mais le prix du vin s'élève tellement qu'on sera bientôt forcé de donner de la bière à tous les repas, et l'on étudie dans ce moment le moyen d'en fabriquer à l'asile. Aux jours de grandes fêtes, on sert du café et de la pâtisserie à toutes les classes, et les malades du régime commun ont du rôti. Soyons sûrs qu'ils le reçoivent et l'apprécient à merveille. Le contraire serait triple folie, et les fous de Cadillac ne sont pas assez simples pour cela.

Tous les assistés qui le désirent peuvent, avec l'agrément de M. le médecin en chef, se rendre aux offices religieux à la chapelle.

Afin de faciliter la distraction, qui n'est pas sans exercer une grande influence sur l'amélioration de leurs cerveaux affaiblis, les pensionnaires appartenant aux trois premières classes, ont à leur disposition en commun une salle de billard et une petite bibliothèque, laquelle s'accroît tous les jours. On n'y comptait, en 1878, que 178 volumes; il y en a maintenant 407. Les livres la composant sont prêtés parfois aux aliénés du régime commun, avec approbation du médecin en chef. Deux fois par semaine, sous la réserve de l'adhésion du même docteur, les pensionnaires sont conduits en promenade; les autres une seule fois. Ceux qui ne travaillent pas, font chaque jour des marches dans l'intérieur de l'établissement.

Autant que possible, on multiplie les récréations en faveur des pauvres insensés qu'abrite le palais ouvert pour eux par l'humanité. C'est ainsi que les tranquilles sont conduits aux régates et aux représentations du cirque. On va même jusqu'à permettre à ceux qui inspirent le moins de défiance de se rendre parfois à Bordeaux, sous la

garde d'un surveillant. Enfin, des soirées musicales ou de physique amusante leur sont offertes de temps à autre dans la maison.

Ces infortunés sont donc entourés de soins attentifs ; ils s'en ressentent et ont, en conséquence, l'air heureux, comme j'ai pu le constater en rencontrant beaucoup d'entre eux que nous avons croisés sur notre passage, soit dans les allées, soit circulant à travers les lignes et les corbeilles de plantes fleuries et le long des beaux arbres fruitiers qu'ils travaillent, sous les ordres d'un horticulteur habile, qui vient de recevoir une médaille de vermeil à l'exposition de Bordeaux, et même dans le beau jardin de M. le directeur, où le même maître expert fait preuve d'un rare savoir, lui valant le plus grand succès. J'ai vu là de beaux pieds de vignes américaines, entre autres d'Elviras, atteignant de magnifiques proportions. Cette espèce est-elle aussi précieuse en fait que splendide à la vue ? On prétend que d'autres la distancent en utilité pratique. L'expérience répondra victorieusement à la question posée.

Après avoir passé la revue de cet asile heureusement situé, bien distribué et que notre collègue gouverne avec tant de cœur et où il est aimé de ceux sur lesquels il veille avec une affectueuse fermeté s'alliant à l'indulgente douceur, nous avons donné quelques instants à la ville de Cadillac, en rendant un nouvel hommage au vieux manoir du duc d'Épernon, transformé, comme je l'ai dit plus haut, en maison centrale de détention pour les femmes. En moyenne, il renferme, outre les employés et les surveillants, 293 condamnées, soumises à une alimentation qui ne comporte pas de friandises. Le maigre est à l'ordre du jour et se compose d'une soupe et d'une portion de légumes ou de poisson, sauf les jeudis, dimanches et fêtes, où l'on accorde de la viande. Toutes les prisonnières

sont employées à la confection des faux-cols et manchettes pour le compte de la maison Hayen, de Paris, qui a passé pour cet objet un traité avec l'État. Il est alloué aux détenues la moitié du montant de leur travail, ce qui leur permet de se procurer à la cantine de la viande et du vin comme supplément de ration.

La halle, qui supporte la mairie, la justice de paix et une grande salle de conférences et de réunions publiques, n'est pas sans mérite. L'enceinte du bourg, consistant en une muraille flanquée de deux bastions ruinés, est curieuse et, avec les édifices dont j'ai déjà parlé, se trouve officiellement classée parmi les monuments historiques.

Les établissements d'instruction sont nombreux dans ce centre petit, mais actif. Il y a deux écoles primaires communales, une de garçons et une de filles ; une de garçons dirigée par les Frères de la Doctrine chrétienne, deux secondaires, deux pensionnats de demoiselles. Enfin, la commune possède un bureau de bienfaisance, une succursale de la caisse d'épargne de Bordeaux, un bureau des postes et des télégraphes. Toutes les autorités cantonales, accostées d'une brigade de gendarmerie, résident à Cadillac, qui, sans la population de ses deux établissements, l'un de charité, l'autre de vindicte publique, n'aurait que 1,970 habitants, au lieu de près de 2,800 qu'il renferme avec eux et les fonctionnaires qui y résident en passant. Il doit, en outre, à sa maison d'aliénés et à celle de détention, d'être, toute proportion gardée, un des centres où l'on a chance d'être le plus facilement guéri de la moindre indisposition, car, d'après la statistique de M. Ferret, je ne relève pas en ses murs moins de cinq médecins. Il fait bon vivre, à Cadillac ! On y est sociable ; la preuve en est qu'il y a deux cercles comptant ensemble 96 membres et l'on y sait s'entr'aider, ce que démontre l'existence de deux Sociétés de secours mutuels avec 204 adhérents.

Dans un pareil milieu, l'accord et l'harmonie ne sauraient manquer. Je suis donc certain, bien que l'on ne m'en ait pas dit un mot, que la musique doit y avoir groupé, sous sa bannière, de fervents admirateurs.

Cette remarquable commune est de faible étendue, n'ayant pas au-delà de 544 hectares superficiels, ce qui porte sa population municipale à 330 habitants au kilomètre carré et au-delà de 450 en y comprenant le chiffre recensé à part comme en formant la portion flottante. L'étranger qui, pour la première fois, y débarque, lui croit d'abord un territoire plus vaste, pensant qu'une église à l'élégant clocher, située tout près de son enceinte, en dépend ; mais il n'en est rien. Ce temple appartient à la petite municipalité de Béguey, dont un village est presque un faubourg de Cadillac. Béguey a peu de dépendances ; à peine au-delà de trois kilomètres carrés, sur lesquels vivent 926 habitants, plus de 332 au kilomètre. Il y a là grande production de pêches, quelques prés et non moins de 220 hectares de vignes en joëlles donnant beaucoup. Un seul propriétaire, M. Médeville, y fait jusqu'à 400 barriques bordelaises de vin rouge et 200 de vin blanc. La Roque est aussi tout près de Cadillac, à la commune duquel on pourrait l'annexer sans inconvénient. On y récolte également beaucoup de vin. La population, moins dense, n'y dépasse pas 100 personnes au kilomètre. Rions, au nord de Béguey, est une des gloires du pays. Son chef-lieu, jadis fortifié, porte, comme la capitale du canton, le titre de filleul de Bordeaux et a vu, aussi comme Cadillac, le reste de ses vieux remparts classé parmi les monuments historiques. Il a sur la Garonne un port important, entrepôt où s'emmagasinent et d'où s'exportent les produits de la Benauges. Le territoire de Rions, avec onze kilomètres carrés environ, n'a pas moins de 1,354 âmes ou 124 au kilomètre. Très fertile en pois et fruits de primeur, il expédie beau-

coup de ces denrées. Les prés occupent 120 hectares, les terres labourables autant ; mais la vigne embrasse plus de la moitié de la superficie du sol et donne d'importants revenus en rouge et en blanc. Du reste, dans la plus grande partie du canton, les vins des deux couleurs sont de mérite ; en certains points, ils sont même supérieurs les uns et les autres, comme par exemple à Lagoran et à Sainte-Croix-du-Mont. Malheureusement pour eux, le voisinage des grands crus des ressorts des justices de paix de Podensac et de Langon les déprécie par la comparaison. La perle la plus belle ne gagne pas à être trop rapprochée du diamant. Et le diamant liquide est là tout près de nous. Allons vers lui.

M. le docteur Guilbert veut bien m'accompagner et me guider. Le pont dépassé, nous nous trouvons de nouveau dans le canton de Podensac, à Cérons, que notre cocher nous fait traverser au grand trot, gagnant la route courant tout près du chemin de fer, qui lui est parallèle. Les champs nous offrent des cultures variées et des vignes bien maltraitées par le mildew, grande perte pour les propriétaires, car elles produisent un vin de haut mérite. Quelques-unes cependant ont une apparence plus rassurante pour l'avenir de leur fructification, surtout en tirant vers Sauternes. Nous abordons Barsac, grosse bourgade, commandant un territoire de plus de quatorze kilomètres carrés, peuplé de 2,900 habitants, au-delà de 207 au kilomètre carré. Le pays se partage en sols argilo-calcaires, en sols graveleux sur fond de rocher et en palus sur alluvions. On y récolte beaucoup de pêches de première qualité, qui s'expédient à Bordeaux et Paris, et les prés y couvrent 350 hectares. De gros moulins sur le ruisseau le Ciron, un port sur la Garonne, un bureau de poste et de télégraphie, une école des Frères de la Société de Marie, avec 154 élèves, une institution libre, une de

jeunes filles dirigée par les sœurs de Saint-Joseph, un magnifique pensionnat des mieux installés du département, avec orphelinat et salle d'asile, trois cercles, cinq Sociétés de secours mutuels, une fanfare, disent assez l'importance de Barsac ; mais ce qu'il y a de plus séduisant, c'est la grande fabrication des barriques, fûts bénis dans lesquels le jus de la vigne, occupant dans la commune 892 hectares, dont 753 en cépages blancs et 139 en cépages rouges, arrive à concentrer mille vertus ! Nous ne parlons cependant de ceux de ces récipients, qui contiendront des vins rouges du pays, qu'avec commisération. Sans doute, le breuvage qu'on leur confiera peut se boire, et l'on en trouve ailleurs beaucoup de plus mauvais ; mais ceux qui verront leurs flancs remplis par les vins blancs, heureux ! heureux ceux-là ! Nous touchons en effet ici le seuil des crus incomparables du Langonais. Barsac en renferme la glorieuse avant-garde, ayant à sa tête des rivaux des illustres chefs des grands vins de Sauternes, deux d'entr'eux marchant même les égaux des meilleurs de cette invincible phalange, dépassés seulement par l'incomparable Yquem, leur chef à tous. Autour de nous, de belles prairies bordent le Ciron, qui fait mouvoir nombre d'usines ; il y a quelques prairies artificielles ; les ceps ont l'air mieux portants.

Nous sommes en vue de Sainte-Croix-du-Mont, qui, de l'autre côté de la Garonne, appartient au canton de Cadillac. Nous apercevons une église qui paraît charmante et un grand château sur la montagne. Cette commune, dont il a été question dans la première partie de mon ouvrage, a 115 habitant au kilomètre carré. Son terrain, sauf quelques palus vers le sud, est fort accidenté ; ses hauteurs et plateaux sont généralement argilo-calcaires, reposant sur un sous-sol pierreuse, avec faibles portions graveleuses. On y trouve, au domaine dit du Château-Loubens, une grotte curieuse tapissée et plafonnée d'huîtres fossiles, et

dans laquelle le roi Louis XIII aurait, d'après la tradition, entendu la messe célébrée par le cardinal de Richelieu. J'ai, lors de mes premiers récits, parlé des vins distingués de cette contrée. Parmi les meilleurs, on doit citer ceux de Château-Lamarque, appartenant à M. le marquis de Rolland, dont le fils aîné, par suite de son mariage avec l'une des filles de l'honorable comte de Moneys, de Bretanges, possède aujourd'hui la belle terre de Connezac, canton de Nontron, en Périgord. Voici ce que dit au sujet de Château-Lamarque la *Statistique de la Gironde*, de M. Ferret : « Le domaine a une étendue de 75 hectares. Ses vins rouges sont récoltés sur les sols qui conviennent le plus aux vignes rouges. Son vignoble blanc, qui occupe la première ligne des coteaux, est assis sur un sol argilo-calcaire ou argilo-graveleux, complanté entièrement en Sémillon et Sauvignon et parfaitement cultivé. Les vins blancs, récoltés avec le plus grand soin, sont fins, parfumés et liquoreux, et souvent ils flattent le goût plus que certains crus plus renommés de la rive gauche. Ils ont été surnommés l'Yquem de la rive droite et sont généralement payés un prix double de celui accordé aux vins ordinaires de Sainte-Croix. » Naguère, on recueillait sur cette propriété 240 barriques bordelaises de vin rouge et 200 de blanc. Cette belle recette doit être bien réduite aujourd'hui, si nous en jugeons par l'aspect des coteaux où le phylloxéra a fait périr presque toutes les vignes.

Sur la rive droite que nous continuons à suivre est, vis-à-vis de Sainte-Croix-du-Mont, Preignac, la dernière commune du canton de Podensac, au sud-est. C'est, comme Barsac, un vestibule de Sauternes, vestibule admirable, digne du temple de Bacchus au teint d'or. Le bourg, assez considérable et bien bâti, possède une station de chemin de fer, un port sur la Garonne et est, en outre, desservi par la route nationale de Paris en Espagne. Il y a bureau de poste et

de télégraphe, notaire, médecin, agent-voyer, Sociétés de secours mutuels, fabrication active de barriques. On y voit une belle église du xviii<sup>e</sup> siècle et les ruines du château de Lauvignac, classées comme monument historique. Le terrain est très varié. Les alluvions règnent au nord, au nord-est et à l'est; au sud-est sont des terres argilo-graveleuses; au sud et au sud-ouest, il en est de même nature, mais plus fortes, avec ondulations s'élevant insensiblement vers les coteaux de Sauternes. A l'ouest sont des terres argilo-graveleuses plus légères. Le chiffre de la population par kilomètre carré s'élève approximativement à 191 personnes. La vigne a conquis plus de la moitié de la surface totale du territoire, s'y développant sur 728 hectares. Elle donne dans le Haut-Preignac des vins blancs réputés et vendus comme grands vins de Sauternes, dans la catégorie desquels ils entrent par leur sève, leur liqueur et leur arôme. Le cru de Château de Suduiran, appartenant à MM. Guillot de Suduirant frères, est classé tout en première ligne. Sa production moyenne annuelle est de 400 barriques bordelaises. « Ses vins, dit M. Ferret, possèdent un arôme suave, du moëlleux et de l'onctuosité et se distinguent surtout par une longue tenue et une quantité, relativement considérable, de vins de tête. Ces qualités sont la conséquence d'un choix irréprochable de cépages, où seuls le Sémillon et le Sauvignon sont introduits, de terrains essentiellement propres aux vignes blanches, admirablement situés et de soins aussi intelligents qu'assidus, portés à la culture de la vigne et de la vinification. Ce vignoble contient 70 hectares, généralement tenus au fil de fer et cultivés à la charrue. Ajoutons que la façon remarquable dont ce vignoble est tenu a été hautement proclamée par la Société d'agriculture de la Gironde, qui, en 1867, a décerné la médaille d'or du ministre à son heureux propriétaire. La même an-

née, les vins de Suduirant obtenaient une médaille d'argent à l'Exposition Universelle. » Nous rencontrons encore ici M. le marquis de Rolland. Son château des Roches se trouve entièrement assis sur un sous-sol de roc, dans un terrain argileux et graveleux. « Ces conditions, dit M. Ferret, et un choix irréprochable de cépages font que les vins du château des Roches réunissent toutes les qualités des grands vins blancs. Nous dirons plus : ils ont un cachet particulier qui leur fait tenir le milieu entre ceux de Sautesnes et ceux de Barsac et qui leur a valu d'obtenir, à l'Exposition Universelle de 1867, une médaille d'argent, comme le Château-Suduirant. Ce cru, qui ne figure pas sur les anciennes classifications, possède aujourd'hui une grande réputation qui augmente chaque jour, à mesure que ses vins sont plus connus. » Le Château-Rolland est admis maintenant au nombre des seconds grands crus de la contrée. Sa production en vins blancs est de 20 tonneaux (80 barriques). Deux usines considérables, pour la fabrication des tuiles et briques sont à peu de distance de nous, à notre gauche. Elles appartiennent à M. le marquis de Rolland, dont le père en a doté le pays, et ont une importance sérieuse. De grandes plantations de vignes couvrent la plaine et nous remarquons avec plaisir que le Sémillon et le Sauvignon sont presque indemnes du mildew. Le phylloxéra n'épargne pas les souches dans le plat pays. La plupart des propriétés, bordant les routes, sont closes de murs, précaution sage contre les voleurs, mais qui rend le parcours monotone et triste.

Nous venons d'obliquer à droite ; nous sommes dans le Bazadais, dans le pays de Langon, en plein parvis du laboratoire où se prépare le suc exquis, sans rival, n'en déplaise aux Bourguignons des côtes les plus favorisées de leur pays, de Montrachet même, qui a rendu ce coin de terre célèbre entre tous parmi les gourmets, d'un bout du monde à

l'autre, du nord au sud et de l'est à l'ouest. Là, derrière ces clôtures qui les cachent au regard, sont des officines où se forme par le terrain, le soleil, et les phénomènes atmosphériques d'abord, par le choix des cépages, par les soins de l'homme ensuite et les mystérieux travaux d'évolution accomplis dans le silence et l'obscurité du cellier, un liquide précieux entre tous ceux qui nous viennent des variétés à fruit blanc de l'arbuste de Noé, le premier vin de Sauternes, produit sur la commune de ce nom, celles de Bommes, Barsac, Preignac et Fargues, sur les coteaux de la rive droite du Ciron, dans le Langonnais et le canton de Podensac. Là sont Château-Guiraud, Château-Peyraguey, Château-Vigneau, La Tour-Blanche, Château-Rabaud, Château-Coutet, Château-Climens, Château-Suduirant, Château-Rieussec, groupe victorieux, dont l'un des vaillants athlètes, en 1867, à l'Exposition Universelle obtint la médaille d'or et triompha brillamment des vins du Rhin dans une dégustation célèbre et comparative opérée par un jury composé d'Anglais, d'Allemands et de Français, tous d'accord pour proclamer sa supériorité ; groupe où chacun des crus qui le composaient pouvait aspirer à être proclamé le premier du globe, s'il n'avait eu lui-même un supérieur incontesté, hors ligne, portant encore plus haut l'éclat du triomphe ; le tout à fait exceptionnel château d'Yquem, où nous arrivons.

Yquem le grand est posté sur une hauteur comme il convient à un général d'armée. Le manoir ne brille ni par l'éclat des ornements, ni par la beauté des lignes architecturales et leur développement. C'est plutôt une ferme de modeste et simple apparence, au milieu d'un cortège somptueux. C'est Napoléon I<sup>er</sup>, le petit caporal à la capote grise, entouré d'un brillant état-major, de généraux. Qu'a-t-il besoin de parure ? Il est Yquem, et c'est assez ! Ceint d'une écharpe verte de prairies et de beaux arbres, comme d'un

signe de commandement, il a près de cent hectares en cépages. Toutes ses vignes sont composées de deux seules espèces, le Sémillon et le Sauvignon ; le premier entre pour la plus forte proportion dans l'encepagement, n'en laissant qu'un cinquième à son associé. Le produit moyen du vignoble est de 150 à 200 tonneaux, soit de 600 à 800 barriques bordelaises annuellement. C'est le gardien-chef du château, qui, remplaçant le régisseur, M. Garros, en ce moment absent, nous donne ces détails, en nous introduisant successivement dans deux chais sans luxe, mais fort bien agencés, où sont disposées en ligne, non engerbées, de nombreuses barriques toutes pleines du produit sans pareil des nobles vignes, changeant chacune de ces humbles futailles en véritables caisses dignes du vieux Crésus. Chacune d'elles, en effet, renferme une fortune en ses flancs. Leur protecteur, qui ne les perd pas des yeux, nous énumère les qualités de ces rangs divers, et nous met sous le charme. Il nous parle entre autres d'une file humblement placée contre un mur, à laquelle les soins les plus empressés et les attentions les plus délicates sont prodigués et dont le contenu de chaque pièce de 225 litres renferme pour 1,800 fr. de vin, valant en conséquence 5,200 fr. le tonneau de 900 litres ! Songez-y, le produit moyen est par an de 150 à 200 tonneaux ; faites le calcul. Tous les ans, il est vrai, les prix changent suivant la réussite ; parfois on les a vu tomber en primeur à 1,800 fr. le tonneau (450 fr. la barrique), mais ce n'est là qu'une bien rare exception, et très souvent le prix de 5,200 fr. est de beaucoup dépassé. Ainsi, par exemple, les vins de 1859 et 1861 se sont vendus 6,000 fr., peu de mois après la récolte, pour atteindre au bout de quelques années 10,000 fr. l'un ! Qui ne se souvient du fameux tonneau de 1847, vendu 20,000 fr., plus de 22 fr. le litre, en 1859, au grand-duc Constantin, frère de l'Empereur de Russie, lors de son

passage à Bordeaux ? C'est énorme, c'est inouï, c'est exceptionnel, il est vrai. C'est au-dessus du cours de la liqueur la plus réputée. Soit ; mais quelle est la liqueur comparable aux grands vins des grandes années du château d'Yquem ? Il n'en est point. Pour nous en faire juger, notre cicérone tire d'un petit caveau destiné à l'approvisionnement des dégustateurs, deux flacons. Il rince deux verres à la fontaine et y verse d'abord du vin coté 7 fr. la bouteille bordelaise, qu'il nous invite à apprécier. Nous ne nous faisons pas prier. Quelle saveur ! quel parfum ! Nous sommes émerveillés. « Eh bien ! Messieurs, ce n'est rien ; goûtez-moi cela, coté la bagatelle de 15 fr., également la bouteille. » Nous approchons respectueusement nos lèvres de l'or en fusion, qui chatoie sous nos regards. Nous les y trempons. Non ! ce n'est pas du vin ; c'est du velours, c'est quelque chose qui n'a pas son pareil, qui flatte le palais, qui l'emplit de délices, qui châtouille agréablement l'odorat, qui ne trouble pas le cerveau, qui l'épanouit et ouvre à l'arrière-bouche des sensations de plaisir qu'elle ne trouve pas, ne saurait trouver à un si haut degré, dans aucun autre breuvage, même le plus vanté. C'est frais et coulant sans faiblesse, sans force violente, plein d'attraits, s'effaçant en laissant un sentiment de bien-être. C'est délicieusement indéfinissable. On comprend que semblable produit n'a pas besoin de commis-voyageurs, pour l'aller prôner et tâcher de le placer, de ville en ville. Aussi reste-t-il au château, qui sans cesse est rempli d'acheteurs. N'en a pas qui en voudrait, tout en y mettant le prix. Huit cent barriques par an ne sauraient, on le comprend, suffire aux demandes de l'Univers. Aussi, combien de vin, dit du château d'Yquem, boit-on de par le monde qui n'a rien de commun avec celui qui porte ce titre légitime. M. le marquis de Lur-Saluces, auquel appartient ce cru célèbre, prend d'ailleurs, ainsi que son régisseur et ses agents, tou-

tes les précautions possibles pour garantir l'authenticité de leur acquisition à ceux qui s'approvisionnent dans ses chais. Estampilles, marques spéciales, signature du propriétaire, rien ne manque sur les colis et les verres pour affirmer la pureté de la marchandise livrée et rassurer ceux qui vont en détail s'en fournir chez ceux qui s'en approvisionnent en gros. Ce n'est pas seulement aux négociants et à leur clientèle qu'on pense à Yquem ; on n'y oublie pas les petites bourses, les consommateurs se fournissant par occasion. Il existe pour eux un magasin spécial où des caisses de trente bouteilles chacune forment autant de lots à vendre à part. Comme tout le monde ne peut pas viser à pareil nombre de flacons d'Yquem, comme tout le monde ne peut pas, de celui-ci, se fournir exclusivement du produit des grandes années, les caisses forment différentes catégories. Les unes sont pleines du choix le plus délicat, du *summum*, de l'incomparable nectar ; d'autres en renferment fruit d'années moins renommées par l'éclat de la récolte ; il en est enfin de garnies aux deux tiers de bouteilles de vin de Château d'Yquem et pour le reste d'autres de vin de Château-Coutet, premier cru de Barsac, et de Château-Filhol, deuxième cru de Sauternes, propriétés de M. le marquis de Lur-Saluces, dont les vins se trouvent représentés dans ces paniers en proportions diverses. Le contenu de ce magasin est, on peut le croire, fort recherché de ceux qui veulent du très bon authentique, de source sûre mais ne peuvent mettre des milliers de francs sur un tonneau, ou simplement sur une barrique. Il va sans dire que caisses et verres sont ficelés, cachetés et estampillés rigoureusement. Les recettes sont grosses, c'est indéniable ; mais les dépenses pour le travail des vignes, la fabrication, la conservation et le perfectionnement des vins sont formidables. Toutes les récoltes ne sont pas également heureuses, par suite des cir-

constances atmosphériques, et le bénéfice n'est pas toujours énorme. La gloire coûte cher, tout en laissant parfois, entre ses rayons éclatants, d'importants avantages moins éthérés à ses sectateurs. Cette année, la réussite paraît devoir être bonne. L'on effeuille en ce moment les ceps avec méthode et minutie, pour que les grappes soient convenablement exposées au soleil bienfaisant. La terre est, entre les souches, d'une netteté parfaite et les deux cépages qui composent le vignoble, le blanc Sémillon et le Sauvignon blanc, se montrent également ici à peu près réfractaires au mildew. Le phylloxéra n'a pas encore attaqué cette riche proie, du moins en apparence. La taille est courte ; les pieds de vigne, assez rapprochés, sont cependant à distance assez grande l'un de l'autre pour être travaillés à la charrue ; ils le sont quatre fois par an, tantôt avec cet instrument, tantôt avec la bêche. Outre les cent hectares consacrés à la vigne, la terre d'Yquem en renferme encore quarante huit en prairies, bois et cultures diverses. Du sommet de la colline, le point de vue est admirable.

J'ai dit qu'avec Yquem, M. de Lur-Saluces possède aussi le cru de première classe de Coutet, à Barsac. Ce domaine donne en moyenne 40 tonneaux de vin blanc très estimé, valant de 2,000 à 2,500 fr. l'un, soit 160 barriques bordelaises payées de 500 à 625 la pièce. La culture y est pratiquée comme au château d'Yquem. Plus près de celui-ci, et dans la même commune que lui, c'est-à-dire dans celle de Sauternes, le château Filhol fournit 80 tonneaux de vin blanc au même viticulteur. Ces 80 tonneaux (320 barriques bordelaises) sont classés second cru et se vendent en conséquence à un taux élevé. A l'exemple d'Yquem, le Château-Filhol ne méprise pas les biens de la terre autres que ceux de la vigne. Sur son sol, composé de graves, d'argile et de terres fortes, il y a beaucoup de bois ; les pommes de terre y sont en honneur, ainsi que les

betteraves, et de vastes prairies s'étendent sur 45 hectares, permettant, avec les racines fourragères, d'entretenir en parfait état un troupeau de 50 vaches bretonnes, dont les veaux sont vendus peu de temps après leur naissance et dont le lait sert à fabriquer, au moyen d'une machine à vapeur, du beurre qui se débite en détail à 3 fr. 20 le kil., à Preignac et à Langon.

Sauternes est du reste, si l'on peut ainsi parler, une commune mixte. Ses terrains, accidentés sur les coteaux de la rive droite et des bords du Ciron, humides et sablonneux dans le vallon, argilo-graveleux, rougeâtres, plus ou moins forts dans les hauteurs avec sous-sol d'argile ou d'aliôs-graveleux lui permettent, outre ses vignes, travaillées comme je l'ai tout à l'heure expliqué, et dont la production totale peut s'élever à 534 tonneaux (2,136 barriques), de s'adresser à d'autres branches de l'art agricole. Ses dépendances se partagent donc ainsi qu'il suit : vignes, presque en plein, 451 hectares ; terres labourables, 43 ; prés, 255 ; pâtures, 10 ; acacias, 47 ; chênes, 54 ; pins, 224 ; châtaigneraies, 13 ; sol bâti et jardins, 35 ; chemins, 26 ; ruisseaux, 3. Sur 12 kilomètres carrés environ, Sauternes compte 953 habitants, un peu moins de 80 au kilomètre superficiel. Le bourg est la résidence d'un percepteur, qui doit connaître particulièrement M. de Lur-Saluces ; d'un notaire et d'un médecin. Les Frères Maristes y donnent l'instruction à 50 et quelques élèves, les sœurs de la Sagesse au même nombre à peu près de jeunes filles.

Tirant un peu vers l'ouest est Bommes, petite commune qui, sur une superficie de moins de 7 kilomètres carrés, renferme approximativement 83 habitants pour chacun d'eux. Son territoire s'étend moitié sur les coteaux de la rive droite du Ciron et moitié en plaine. La première fraction représente un gravier tantôt presque pur, tantôt mêlé de terres fortes et d'argile ; dans la seconde, on trouve le sable et,

près du Ciron, l'argile. Le sous-sol est argileux ou pier-  
reux, présentant en certains endroits une terre argileuse  
rougeâtre, presque imperméable et très dure. La vigne,  
qu'on y cultive en plein, remplit à elle seule 405 hectares.  
Il ya 82 hectares de prairies, 15 de terres labourables, 33  
de chênes ou acacias. Par son vin récolté sur le gravier  
des sommets, **Bommes** non-seulement rivalise avec Sau-  
ternes, mais le dépasserait, si son antagoniste n'avait  
pour lui la supériorité d'Yquem, déterminant la victoire en  
sa faveur. C'est à Bommes en effet que sont les grands  
vignobles de Château Vignaud, à M. de Pontac, qui fit  
baisser pavillon aux vins du Rhin dans les circonstances que  
j'ai citées plus haut ; de Château-Peyraguey, à M<sup>me</sup> la com-  
tesse Duchâtel ; de La Tour-Blanche, à MM. de Maître et  
G. Merman, placé en 1855 immédiatement après Yquem,  
médaillé à Bordeaux, à Londres, Hambourg et, en 1867, à  
Paris, où il a obtenu une médaille d'or à l'Exposition Uni-  
verselle ; de Château Rabaud, appartenant à M. Drouilhet  
de Sigalas. Ces quatre grands crus donnent ensemble 145  
tonneaux (580 barriques) de vin hors ligne. En outre, le  
château Peyxotto, à M. Alfred Ribot, en produit 18 ton-  
neaux classés au second rang, mais les égalant presque ;  
divers domaines en fournissent de plus 80 tonneaux de très  
bon, et plusieurs petits propriétaires en récoltent environ  
60 de digne de beaucoup d'estime. Ainsi, les 405 hectares  
de vignes de Bommes donnent ensemble 303 tonneaux ou  
1,212 barriques bordelaises de vin blanc, soit un peu  
plus de 6 hectolitres et demi à l'hectare. C'est peu comme  
quantité, mais quelle qualité ! En portant le prix de vente  
dans l'ensemble à 1,000 fr. le tonneau (250 fr. la barrique)  
seulement, et c'est beaucoup trop bas, les vins supérieurs,  
qui se vendent le double, formant au moins la moitié de  
ce total, le revenu serait par hectare environ de 700 fr.  
Il doit dépasser 1,200 probablement.

En comparant, sous le double rapport de la quantité produite et de la valeur à l'hectare du vin blanc obtenu, Sauternes et Bommes, l'avantage, et un avantage bien marqué, dû toujours, en grande partie du moins, au château d'Yquem, reste à Sauternes. C'est donc à juste titre que cette commune a donné son nom au territoire, qui s'enorgueillit, avec raison, de la haute et méritoire réputation de ses vins blancs liquoreux.

Nous traversons le Ciron, qui coule en deux bras pour aller rejoindre à peu de distance la Garonne, et nous voilà en dehors de ce petit pays, qui s'étend entre le fleuve, le ruisseau, sur des hauteurs de la rive droite de celui-ci, dans son vallon et va finir dans le sable des Landes, dont nous apercevons à notre gauche les plaines solitaires et les monotones forêts. Ainsi, les meilleurs vignobles blancs du monde touchent aux *pignadas* du grand désert du sud-ouest, et resplendissent entre la Garonne et lui. Il semblerait que la qualité de leur produit tient en partie au voisinage des pins et, chose singulière, il en est de même, comme nous le verrons dans un autre chapitre, des vins rouges célèbres du Médoc, dont le rival près Bordeaux, le fameux Haut-Brion, dans la commune de Pessac, est au milieu même de ces arbres ! Serait-ce que la proximité des troncs, où la sève monte en résine dans les tiges ligneuses, au feuillage toujours vert, contribuerait réellement à donner aux grands vins bordelais, de l'une ou l'autre couleur, l'arôme et le parfum qui les distingue ? On le dirait, en remarquant surtout qu'il faut aller à partir des pinières jusqu'aux bords de la Dordogne, vers St-Émilion et Sainte-Foy, pour trouver des crus réellement d'élite, mais ayant des qualités spéciales ne permettant pas de les rapprocher de ceux de la rive gauche de la Garonne.

La contrée dite de Sauternes est composée de sols très mouvementés, argilo-calcaires ou bien argilo-graveleux

sur fond d'argile ou de rocher ; ses collines semblent s'étaler complaisamment au soleil, tandis que dans les bas-fonds s'étendent de fraîches et riantes prairies. On y compte, outre Yquem, placé tout en tête, et gloire du pays, neuf premiers crus : Château-Guiraud, voisin d'Yquem, à Sauternes comme lui ; Château-Vignaud, Château-Peyraguey, Château La Tour-Blanche et Château-Rabaud, à Bommes ; Château-Coutet et Château Climens, à Barsac ; Château-Rieussec à Fargues (1) ; Château-Suduirant, à Preignac. Il y a de plus 35 seconds crus, dont plusieurs valent presque les premiers, Yquem toujours excepté. Suit une foule de crus classés comme bourgeois supérieurs. En réunissant les chiffres donnés par la statistique Ferret, de Bordeaux, à laquelle j'emprunte la plupart des renseignements que je donne sur le sujet qui nous occupe, on arrive aux constatations approximatives suivantes pour le territoire en question : Dans le canton de Podensac : vignes blanches, 1,241 hectares ; production, 925 tonneaux ;

---

(1) Fargues, à l'est de Sauternes, sur la route de Langon, est une commune assez étendue (15 kilomètres carrés et demi environ), mais dont la population ne dépasse pas 750 habitants (à peu près 47 au kilomètre carré). Ses vignes en joelles s'étendent sur 410 hectares, les prés sur 210 ; les terres labourables en occupent 180, les pins et chênes 70, les châtaigneraies 24. Ses vins blancs sont analogues à ceux de Sauternes et se placent sous le nom et au prix de ceux de cette commune. Son grand cru Rieussec, a 56 hectares, produisant environ 40 tonneaux (160 barriques), dont les prix de vente ont été de, de 1862 à 1870, en moyenne de 2,070 fr. l'un. Ils sont tombés une fois à 850 fr. seulement, mais se sont élevés, en compensation, jusqu'à 2,750 fr. Le sol est argilo-calcaire sur les coteaux et près du bourg, argilo-sableux dans la plaine, où l'on ne produit que des bois et un peu de vin rouge. Le sous-sol est argilo graveleux et graveleux. Dans la partie basse, il consiste en un sable blanc compacte. Fargues produit du vin rouge estimé constituant de bons ordinaires. On s'y livre à l'élevage de l'espèce bovine.

canton de Langon : vignes blanches, 1,106 hectares ; production, 1,069 tonneaux ; ensemble, 2,347 hectares et 1,994 tonneaux (ou 7,976 barriques bordelaises). Le produit à l'hectare n'est pour le tout que d'un peu plus de 7 h. 1/2, chiffre non atteint même dans le canton de Podensac, mais sensiblement dépassé dans celui de Langon, notamment à Sauternes. En n'estimant le prix du tonneau qu'à 1,000 fr. l'un dans l'autre, la recette brute serait de 841 fr. à l'hectare ; mais je crois que sans exagération, on peut porter à 1200 fr. la valeur moyenne du tonneau, et alors le revenu brut par hectare dépasserait 1,000 fr. C'est même certainement un minimum, vu la grande proportion de vins de haute classe compris dans le total général de la contrée. Ce chiffre est certainement supérieur à Bommes et plus encore à Sauternes.

Autrefois, il y a bien longtemps, j'avais eu l'occasion de boire du vin de ce pays ; il m'avait paru sec. Plus tard, je le trouvai doux et liquoreux. Je me dis alors que précédemment je m'étais trompé ou que l'on m'avait trompé. Il n'en était rien ; aux deux époques, éloignées l'une de l'autre, j'avais eu affaire à de vrais produits de ce coin de terre, dont la réputation avait grandi sensiblement en dernier lieu, par suite d'un nouveau mode de préparation. Jadis, on se contentait de la finesse et du parfum suave de ces vins et l'on vendangeait dès que le raisin était mûr. Aujourd'hui, dit M. Ferret, il faut leur donner la douceur, le moëlleux, l'onctuosité qu'on ne leur demandait pas jadis, et voici comment on procède, d'après un journal agricole de Bordeaux :

« Peu de gens en France (1) se doutent des soins que nécessite leur récolte. Qui s'imaginerait que dans un vi-

---

(1) Et ailleurs.

gnoble de cent journaux (1), cinquante vendangeurs recueillent journallement entre deux ou trois barriques ; que la vendange est ramassée graine par graine ; que pour être digne de concourir à la formation de cet élixir sans pareil, chaque grain doit être non-seulement complètement pourri mais encore confit, c'est-à-dire à moitié séché par les rayons du soleil, et que c'est armé d'une broche à tricoter que le vendangeur extirpe de la grappe, décomposée et moisie, le grain suffisamment désagrégé pour mériter entre tous l'honneur d'être détaché ? On ne doute pas que les vins blancs de Sautesnes ne soient de haute qualité, et en raison de leur mode spécial de fabrication, on comprend qu'ils puissent être excellents dans les années mêmes où les vins rouges demeurent médiocres. Il faut dire qu'ils sont à leur tour exposés aux chances inverses. »

Ainsi s'exprime le *Journal d'agriculture et d'horticulture de la Gironde*. Il n'est pas besoin de faire observer à nouveau que les qualificatifs « pourri et décomposé » ne doivent pas être pris au pied de la lettre. Il n'y a par le fait ni pourriture ni décomposition réelles ; le raisin est ultramûr, son épiderme est *fleuri*, voilà tout, en même temps que son jus est plus condensé, plus riche, en conséquence plus liquoreux. Il n'est pas non plus séché, mais simplement amorti, flétri, si l'on veut, par le soleil. C'est certainement ce que M. l'abbé Gabriel, auteur d'une *Géographie*

---

(1) Ce terme est bien vague. Le *journal*, mesure essentiellement locale, varie continuellement de contenance suivant les pays, surtout dans la Gironde, où ce terme exprime des superficies fort différentes souvent de commune en commune et même parfois plus fréquemment. Il serait bon de spécifier l'étendue de la surface en mètres carrés ; sans cela, l'on tombe dans la confusion.

du département de la Gironde a voulu faire comprendre dans la phrase suivante, en employant trois fois de suite en quelques lignes le terme *rôtir*, auquel, paraît-il, les viticulteurs bordelais et les marchands de ce pays, qui ont adopté des locutions particulières pour ce qui concerne la culture des vignobles et la qualité des vins de leur pays, paraissent s'être ralliés. M. l'abbé Gabriel s'exprime ainsi :

« ... Ce moëlleux, cette onctuosité, on les obtient en laissant se dessécher le raisin une fois mûr et se rôtir aux doux rayons du soleil d'octobre. On le cueille ensuite grain à grain, en ne prenant que les baies rôties à point et en repassant plusieurs fois au même pied pour laisser à tous les grains le temps de rôtir à peu près également. »

En d'autres termes, on pratique à présent et depuis plusieurs années, avec plein succès pour la fabrication de ces excellents vins de liqueur, le système des viticulteurs de Montbazillac, auxquels on l'a simplement emprunté non sans grand profit, et non sans que la renommée du vignoble langonnais s'en soit singulièrement accru. « Il a fallu se résigner, dit l'auteur du travail géographique sur le Bordelais que je viens de citer, à perdre le tiers et quelquefois la moitié de la récolte, ce dont on a été dédommagé par l'augmentation des prix. » Ajoutons : et de la qualité; accroissement tel, que M. Ferret le proclame dans sa Statistique, les vins de Sauternes « dorés, fins, délicats, moëlleux, liquoreux, savoureux et très parfumés, réchauffent l'estomac sans porter à la tête et font éprouver un sentiment de bien-être des plus agréables; c'est l'idéal du vin blanc! » Heureux Girondins d'avoir imité nos compatriotes des bords de la Dordogne! Et que d'autres bonnes choses on pourrait découvrir et emprunter, avec toute raison de s'en réjouir, à notre Périgord, que des *érudits* s'amuse à dé-

crier, suivis en cela parfois par bien des nôtres, trop portés, par un sentiment exagéré de modestie délicate, à croire et à répéter le mal qu'il plaît à des étrangers, plus qu'imparfaitement renseignés, de dire de leur pays.

Dans leur enthousiasme, très fondé du reste, les Bordelais célèbrent ces produits délicieusement délicats non-seulement en prose, mais encore en vers. L'un d'eux, imitant Pindare, s'est perdu dans les nues et de là, considérant l'or décollant des tonneaux de la contrée privilégiée, lui a décoché le titre ronflant d'extravagance du parfait ! Extravagance du parfait ? Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ? Je comprendrais, dans un autre sens, la perfection de l'extravagance, c'est-à-dire celle-ci poussée à son plus haut point ; mais l'extravagance du parfait, de ce qui, par là même, ne laisse plus rien à désirer, qui n'a plus de défaut, n'en saurait avoir ! Le parfait extravagant ! Impossible de saisir la portée sublime de cette expression, de cette licence poétique de haute volée. J'ai beau réfléchir, je n'y parviens pas. Allons ! me dis-je, je suis un sot terne. Un sot terne ! Ah ! si cette expression, au moral, avait une signification pareille à celle qu'éveille en nous au matériel le nom du coin de terre que nous venons de traverser, quelle ne serait pas ma valeur ? — « Que marmotez-vous donc là tout bas entre vos dents ? » me dit mon guide. Je répète la phrase tout haut. « Horrible ! » s'écrie le docteur. — Que voulez-vous, mon cher directeur, l'extravagance du parfait troublant mon cerveau y a fait éclore l'extravagance du calembour. Voilà deux choses qui sont de votre compétence. — « Je me garderai bien de toucher à la première, je veux dire à la qualité du vin, je gâterais une chose excellente ; quant à l'autre, je n'y puis rien. » Nous nous mîmes à rire, et, peu d'instant après, nous rentrions à Cadillac.

A table, assis en face de moi, le docteur, en me regardant, parlait bas de temps à autre à M<sup>mes</sup> Guilbert et Noirit,

qui souriaient. On apporta du vin mousseux, du bon, du vrai, près duquel, je le confesse, certain vin mousseux du Périgord, dont on parla pendant six mois et que l'on chanta même en vers modestes, comme il lui convenait, n'aurait pas fait figure royale, tout appréciable qu'il fût pour les estomacs patriotiques. On fit l'éloge de la pétillante liqueur et cet éloge amena celui du cru d'Yquem et de ses voisins. « Répétez-donc à ces dames votre atroce jeu de mots sur Sauternes, » s'exclama mon amphitryon en m'apostrophant tout à coup. — « *N'en ferai ré*, répondis-je ; je l'ai anéanti dans ma mémoire en lui criant avec indignation : Périgueux ! » — « Bravo ! bravo ! » repart mon interlocuteur, en rapprochant vivement son verre du mien et les faisant joyeusement choquer l'un contre l'autre. Le mal a rapidement suivi son cours ; la crise finale vient d'éclater : elle est passée, tout danger a maintenant disparu. Donc, à votre santé ! — A la vôtre ! et nous trinquons à la ronde, en faisant des vœux pour tout ce qui nous est cher. Vive le Périgord ! vivent nos connaissances et parents ! vive notre bien-aimée patrie ! Nous passons ensuite une bonne soirée ; les heures s'écoulaient inaperçues. L'on ne pense guère à la fuite du temps lorsqu'on est en bonne compagnie, avec des amis, des compatriotes, quand on devise du lieu qui nous vit naître, de ses mérites et de ses dons.

L'horloge avait tinté dix fois lorsque je m'éloignai pour laisser à mes hôtes la faculté d'aller se reposer. Retiré dans ma chambre, j'y trouve réuni par une bonté prévoyante tout ce que je puis désirer, tout ce qui peut m'être utile pour écrire mes impressions, pour faciliter ensuite mon sommeil. Je prends mes notes, heureux de la réception qui m'est faite, heureux de la complaisance du docteur qui m'abrite et a bien voulu m'accompagner pour mon instruction. Mon cœur s'élève vers Celui qui tient entre ses mains toutes nos destinées. Je lui demande de veiller sur

ceux qui me témoignent tant d'indulgence; je lui adresse mes vœux les plus fervents pour notre chère nation, pour mon département, pour ma famille. Ah ! comme je prie du fond de l'âme avec espoir, avec entraînement pour ces trois choses, qui sont ce que j'aime le plus au monde ! Comme je repasse en ma mémoire, avec mes dures épreuves personnelles, celles qui les ont si cruellement frappées, comme je me sens fortifié par la confiance en la Providence, appui suprême qui console et affermit, qui me permet d'entrevoir un meilleur avenir pour les miens, qui me promet, me prouve une réunion future avec ceux que j'ai perdus, dont la disparition a laissé tant d'amertume en moi. Je les retrouverai, je les reverrai, je verrai aussi, sinon sur cette terre, du moins de là-haut, mon pays consolé, revivifié, triomphant. Pauvre France ! si belle, si bien douée, si largement dotée, si fort affligée, troublée, dévoyée maintenant et qui pourtant aurait pu malgré tout être encore réellement heureuse, si.... Je m'endors.

Le lendemain, à neuf heures, je quittai Cadillac suivant, en chemin de fer, la même direction que la veille mais pour remonter plus haut la vallée de la Garonne. En passant, je salue Barsac et Preignac, mes connaissances d'hier, et peu à peu j'entre dans une contrée où, avec la vigne qui paraît un peu souffreteuse, se montrent des cultures variées, des maïs, des pâturages, des bois de pins; puis, par une longue tranchée et de grands déblais, nous gagnons la gare de Langon, où le train me dépose. Au bout de dix minutes, l'express arrive et me permet de continuer mon excursion. Nous franchissons la rivière sur un pont métallique et arrivons vite à Saint-Macaire, en laissant Verdélais à notre gauche sur la hauteur. La plaine paraît humide; les vignes n'ont pas bonne apparence. Nous reprenons le plat pays et voyons des vignobles ayant meilleure tenue contre le phylloxéra. Le sol porte, avec eux, au pied des coteaux de la

rive droite que nous longeons, différents produits, entre autres pas mal de sorghos à balais. Nous *dévorons* plusieurs stations et coupons à Gironde le vallon du Dropt, qui paraît assez riche. Un des bras de la petite rivière s'unit dans cette commune à la Garonne ; le reste du cours d'eau l'imite un peu plus haut. Nous cotoyons une hauteur couverte d'un vieux donjon, frôlons de vieux remparts et entrons en gare de La Réole, centre passablement éloigné du point d'arrêt où je descends de wagon. Pour atteindre la ville, je suis, sans le passer, les bords du fleuve, au-delà duquel un pont suspendu, de 220 mètres d'une seule travée, conduit à la campagne dans la plaine.

Rude montée. Les rues sont propres, mais tortueuses ; la halle est misérable. Ce malheureux marché-couvert s'appuie sur un bâtiment qui, m'a-t-on dit, formait les anciennes prisons et paraît assez curieux ; on l'appropriait à différentes destinations. Une triple enceinte de murailles ceignait la petite cité, et l'on en voit encore quelques restes. Le château, dit des *Quatre-Sœurs*, possédait quatre grosses tours, ce qui lui avait fait donner le nom qu'il porte. De ces quatre redoutes, une est tombée, deux sont en ruines, une seule est assez bien conservée. Je n'ai pu pénétrer dans l'intérieur, le propriétaire étant absent, m'a-t-on dit. L'ancien monastère des Bénédictins subsiste encore ; c'est un vaste édifice ayant une belle façade, avec un grand pavillon à chaque extrémité et situé dans une magnifique position dominant au loin le pays. Il renferme à présent le tribunal, la gendarmerie, la sous-préfecture et la mairie. Une belle place ombragée communique par un escalier avec un charmant square au-dessus de la rivière, sur le bord de laquelle sont des allées de tilleuls et le champ de foire. L'église donne, ainsi que la gendarmerie, sur une petite place plantée. J'y suis entré par une porte de côté conduisant dans une chapelle en réparation, où les matériaux et les écha-

faudages m'ont empêché de juger le but du travail. La nef est très large et gothique, avec une chapelle faisant face à celle par laquelle je suis arrivé. Les verrières sont assez belles. On cite l'abside à sept pans et la porte du nord au style flamboyant. L'édifice est classé comme monument historique, de même que l'ancienne mairie, que je n'ai pas su trouver et qui peut-être est le bâtiment que l'on m'a dit être les vieilles prisons. La navigation sur la Garonne ne m'a pas semblée très active ; il y avait à peine quelques barques. Il est vrai que le transport des marchandises par eau s'effectue, pour la plus grande partie, par le canal latéral passant à quelque distance de La Réole. Le bateau à vapeur de Bordeaux stationnait près du quai. La Réole, lorsqu'on y est arrivé, ne déplaît pas. C'est une petite ville, il est vrai, ne comptant pas plus de 4,000 et quelques cents âmes, mais sa position est pittoresque ; on y voit des monuments curieux, on peut facilement s'y procurer les jouissances de la vie, grâce à la fréquence des communications. Il y a foule de fonctionnaires ; postes, télégraphe, collège communal, salle d'asile, écoles gratuites, pensions de demoiselles, Société de secours mutuels et de bienfaisance, cercles ; banquiers, commerçants en tout genre ; en un mot, tout ce qui peut charmer un modeste rentier ou un père de famille, aussi bien qu'un homme désireux d'y descendre tranquillement le fleuve de l'existence, comme ces *sapines* suivant avec calme le fil de l'eau sous les yeux du spectateur les contemplant du haut de la terrasse. Je ne sais cependant si je ne m'y ennuierais pas un peu. Mais le fait est que j'ai regretté d'être obligé de quitter si vite ce chef-lieu d'arrondissement paisible et bien placé.

Ses environs paraissent fertiles et j'y ai vu de très beaux champs de tabac. C'est sur son territoire que se trouve le célèbre vignoble de M. Cazenave, dont le système de taille a fait, et fait encore, tant de bruit et a été

rive droite que nous longeons, différents produits, entre autres pas mal de sorghos à balais. Nous *dévorons* plusieurs stations et coupons à Gironde le vallon du Dropt, qui paraît assez riche. Un des bras de la petite rivière s'unit dans cette commune à la Garonne ; le reste du cours d'eau l'imite un peu plus haut. Nous cotoyons une hauteur couverte d'un vieux donjon, frôlons de vieux remparts et entrons en gare de La Réole, centre passablement éloigné du point d'arrêt où je descends de wagon. Pour atteindre la ville, je suis, sans le passer, les bords du fleuve, au-delà duquel un pont suspendu, de 220 mètres d'une seule travée, conduit à la campagne dans la plaine.

Rude montée. Les rues sont propres, mais tortueuses ; la halle est misérable. Ce malheureux marché-couvert s'appuie sur un bâtiment qui, m'a-t-on dit, formait les anciennes prisons et paraît assez curieux ; on l'appropriait à différentes destinations. Une triple enceinte de murailles ceignait la petite cité, et l'on en voit encore quelques restes. Le château, dit des *Quatre-Sœurs*, possédait quatre grosses tours, ce qui lui avait fait donner le nom qu'il porte. De ces quatre redoutes, une est tombée, deux sont en ruines, une seule est assez bien conservée. Je n'ai pu pénétrer dans l'intérieur, le propriétaire étant absent, m'a-t-on dit. L'ancien monastère des Bénédictins subsiste encore ; c'est un vaste édifice ayant une belle façade, avec un grand pavillon à chaque extrémité et situé dans une magnifique position dominant au loin le pays. Il renferme à présent le tribunal, la gendarmerie, la sous-préfecture et la mairie. Une belle place ombragée communique par un escalier avec un charmant square au-dessus de la rivière, sur le bord de laquelle sont des allées de tilleuls et le champ de foire. L'église donne, ainsi que la gendarmerie, sur une petite place plantée. J'y suis entré par une porte de côté conduisant dans une chapelle en réparation, où les matériaux et les écha-

faudages m'ont empêché de juger le but du travail. La nef est très large et gothique, avec une chapelle faisant face à celle par laquelle je suis arrivé. Les verrières sont assez belles. On cite l'abside à sept pans et la porte du nord au style flamboyant. L'édifice est classé comme monument historique, de même que l'ancienne mairie, que je n'ai pas su trouver et qui peut-être est le bâtiment que l'on m'a dit être les vieilles prisons. La navigation sur la Garonne ne m'a pas semblée très active ; il y avait à peine quelques barques. Il est vrai que le transport des marchandises par eau s'effectue, pour la plus grande partie, par le canal latéral passant à quelque distance de La Réole. Le bateau à vapeur de Bordeaux stationnait près du quai. La Réole, lorsqu'on y est arrivé, ne déplaît pas. C'est une petite ville, il est vrai, ne comptant pas plus de 4,000 et quelques cents âmes, mais sa position est pittoresque ; on y voit des monuments curieux, on peut facilement s'y procurer les jouissances de la vie, grâce à la fréquence des communications. Il y a foule de fonctionnaires ; postes, télégraphe, collège communal, salle d'asile, écoles gratuites, pensions de demoiselles, Société de secours mutuels et de bienfaisance, cercles ; banquiers, commerçants en tout genre ; en un mot, tout ce qui peut charmer un modeste rentier ou un père de famille, aussi bien qu'un homme désireux d'y descendre tranquillement le fleuve de l'existence, comme ces *sapines* suivant avec calme le fil de l'eau sous les yeux du spectateur les contemplant du haut de la terrasse. Je ne sais cependant si je ne m'y ennuierais pas un peu. Mais le fait est que j'ai regretté d'être obligé de quitter si vite ce chef-lieu d'arrondissement paisible et bien placé.

Ses environs paraissent fertiles et j'y ai vu de très beaux champs de tabac. C'est sur son territoire que se trouve le célèbre vignoble de M. Cazenave, dont le système de taille a fait, et fait encore, tant de bruit et a été

importé, avec quelques modifications, dans la Dordogne par M. Marcon, dont les avis et les exemples ont un retentissement mérité. Cet enclos en terrain excellent produisait déjà, sur huit hectares, 50 tonneaux (200 barriques bordelaises) en 1874, et tout annonçait que le rendement serait de 70 à 80 tonneaux quand les jeunes vignes seraient en plein rapport. La commune produit des vins rouges bons ordinaires, des céréales, des plantes fourragères, des raisins chasselas, des abricots, pêches, poires et prunes récoltés en grande partie entre les rangs des vignes et donnant lieu à des ventes s'élevant en moyenne à 20,000 francs par an. Le bétail consiste en 600 têtes de l'espèce bovine, dont 240 vaches. Les veaux sont vendus à l'âge d'un peu moins de trois mois.

L'arrondissement de La Réole compte six cantons renfermant 52,000 habitants environ sur 84,000 hectares à peu près ; un peu plus de 64 au kilomètre. C'est un petit pays borné par le Lot-et-Garonne, le Libournais, l'arrondissement de Bordeaux et séparé de celui de Bazas par la Garonne, qui le longe au sud-ouest. Il est, outre cette rivière et ses affluents, arrosé par le Dropt, qui traverse les cantons de Monségur et de La Réole et y reçoit quelques tributaires. Au nord-est, divers petits cours d'eau le quittent pour gagner la vallée de la Dordogne, à laquelle ils vont se joindre. Le chemin de fer de Bordeaux à la Sauve doit s'y prolonger au milieu des cantons de Targon, Sauveterre et Monségur, pour aller rejoindre Eymet en Périgord, après avoir jeté d'auprès de Loubens un embranchement sur La Réole et, par conséquent, sur le chemin de fer du Midi, qui y a six stations sur la ligne bordant le val de la Garonne de Bordeaux à Toulouse. La viabilité de terre y est facilitée par de nombreuses routes et par foule de chemins de toutes classes. La navigation fluviale s'y exerce sur la Garonne, à laquelle le canal latéral vient s'unir au-dessus

de Caudrot. Le Dropt est navigable de son embouchure à Eymet ; mais cette ligne commerciale est peu fréquentée. L'arrondissement est assez fertile en général, sauf quelques parties, situées notamment dans la juridiction de la justice de paix de Targon. On cite particulièrement la partie du canton de Menségur s'étendant le long du Dropt, très bien cultivée, très productive, où l'on voit de belles et riches prairies et qui, suivant la Géographie de M. l'abbé Gabriel, aurait mérité la flatteuse appellation de : Jardin de la Gironde.

Le sol est accidenté, très varié, de même que le sous-sol, renfermant presque partout des bancs de pierre dure ou tendre à une profondeur plus ou moins grande, composé souvent aussi d'un agrégat sablo-argileux compacte, d'une espèce de poudingue graveleux-ferrugineux et très dur, ou d'argiles de différents sortes, la plupart très propres à la confection de tuiles et briques.

Cette contrée est riche en produits. La vigne y est cultivée sur de vastes espaces, particulièrement dans certaines communes, mais les vins qu'on en retire ne vont pas au-delà d'un honnête ordinaire, en général ; les meilleurs ne dépassant pas le niveau des simplement supérieurs de cette catégorie. Les rouges se consomment la plupart sur place ; les blancs sont destinés à la chaudière, ce qui est rare maintenant, servent à des coupages, ou sont bus en nature. Le rendement du froment et du maïs excède les besoins de la consommation locale presque partout, notamment vers la Garonne et le Dropt. Les pommes de terre et les légumes secs suffisent à l'approvisionnement des habitants du pays ; les tabacs donnent de fort beaux résultats dans beaucoup de circonscriptions municipales, de même que les fourrages. Les sorghos à balais, semés dans les riches alluvions du fleuve, alternativement avec le froment, fournissent une graine qui sert à nourrir la volaille et s'exporte même

en Angleterre dans les années d'abondance (1). Les bois de chêne, exploités tous les dix ou quinze ans, couvrent plus de 9,000 hectares. Les pinières sont presque inconnues et les châtaigneraies, ce qui est un tort, deviennent rares. Les oseraies, vimières, etc., prospèrent dans les terres fortes et fraîches et dans les alluvions. Le chanvre est encore assez répandu ; les fruits sont abondants. La prune d'Agen, préparée par les propriétaires, fournit, particulièrement vers Monségur, des revenus notables. On récolte quantité de cèpes (champignons) dans les bois. Il y a beaucoup de volaille, un certain nombre de ruches. L'espèce bovine compte près de 48,000 têtes, dont plus de 8,000 vaches. En forte majorité, elle appartient à la race garonnaise, que l'on y améliore soigneusement, chez quelques agriculteurs distingués surtout. Elle a déjà beaucoup gagné, mais la plupart de ses représentants est loin encore de la perfection désirable et cherchée (2).

Les terres sont très morcelées, divisées entre foule de petits propriétaires. Les domaines les plus considérables sont travaillés généralement par des métayers auxquels on abandonne la moitié des revenus en nature, prélèvement fait d'un dixième au profit du maître, qui dans quelques endroits paye les impôts. Dans les pays les plus fertiles de l'arrondissement, c'est au contraire le métayer qui les

---

(1) On l'appelle *milloque* dans le pays. C'est également le nom qu'on lui donne en Périgord, où l'on en fait aussi des balais, mais où l'emploi de sa graine n'est guère usité.

(2) Un de ses éleveurs les plus distingués, M. Régimon, à Saint-André-de-Garn (5 kilomètres à l'est de La Réole), outre plusieurs autres récompenses importantes, a remporté, pour son groupe de bêtes à cornes garonnaises, le prix d'ensemble destiné aux races diverses du gros bétail, autres que la race limousine, lors du concours régional à Périgueux en 1880.

solde. Le fermage est presque inconnu, sauf dans certaines alluvions des bords de la Garonne. Les domestiques à l'année reçoivent, outre la nourriture, le chauffage et le logement, les hommes de 250 à 300 fr. et les femmes de 150 à 200 fr.; les hommes à la journée ont d'habitude, suivant les saisons, de 1 fr. 25 à 2 fr., plus la nourriture, les femmes de 50 c. à 1 fr. et nourries.

Le journal (mesure araire locale) varie d'étendue suivant les contrées. A Targon, il vaut 27 ares 69; à La Réole, 37 ares 44.

Les vignes sont en majeure partie cultivées en joëlles à deux rangs, éloignées les unes des autres par un intervalle de six mètres, avec cultures intercalaires; quelques-unes sont à un seul rang distant des autres de deux mètres toujours avec cultures entre les lignes (1).

Au retour, en redescendant la plaine, comme notre train *omnibus* allait plus lentement que l'express, qui deux heures auparavant m'avait vivement conduit à La Réole, j'ai pu mieux admirer les grandes prairies, ombragées d'aulnes jusqu'à Gironde et même plus loin, et des terres en culture où s'étalait le sorgho à balais, coupé çà et là par des maïs pour grains, et quelques vignes. Celles-ci malheureusement m'ont paru bien phylloxérées, surtout auprès de Saint-Pierre-d'Aurillac. Entre Caudrot et cette dernière commune, au sol généralement très fertile et où la vigne n'occupe pas moins de 430 hectares sur les 652 du territoire municipal, où l'on compte, en outre, 77 hectares en terres arables, 60 en prairies, 20 en oseraies, le reste en divers produits, j'ai été bien peiné de ne pouvoir m'arrêter

---

(1) Ces données sont le résumé des observations publiées sur l'arrondissement de La Réole par M. E. Ferret, dans sa *Statistique de la Gironde*.

à l'une ou à l'autre des deux stations pour aller visiter dans les coteaux, à peu de distance, la ferme-école départementale de Machore, qui possède, m'a-t-on dit, un vaste et beau vignoble parfaitement soigné, encépagé, dirigé, produisant 100 tonneaux (400 barriques bordelaises) d'un vin distingué parmi tous ceux du pays, et où M. Couraud, le propriétaire de cette exploitation remarquable, forme de nombreux laboureurs, fermiers, viticulteurs au grand bénéfice de la culture girondine, qui, tous les ans, en tire des régisseurs ou des jardiniers habiles, y ayant pendant trois ans fait un apprentissage des plus sérieux et des mieux remplis. J'ai dû, malgré moi, remettre à plus tard cette intéressante et instructive excursion et me résigner à ne pas changer mon itinéraire, les circonstances ne me permettant pas de le modifier en y ajoutant une promenade, quelque utile et agréable qu'elle fût. D'ailleurs, M. Couraud, non prévenu, pouvait être absent, et alors cette fugue improvisée devenait parfaitement inutile pour moi. Cette réflexion m'a fait paraître moins pénible l'abstention à laquelle je me condamnais forcément, me promettant bien d'ailleurs de prendre ma revanche à la première occasion (1).

Le train s'arrête à la gare de Langon, où je suis monté ce matin en chemin de fer pour La Réole, et où je le quitte cette fois afin de faire collation et de pousser ensuite des reconnaissances à droite et à gauche.

Dans les souvenirs anciens de mes pérégrinations scolaires, Langon occupe une grande place. De 1829 à 1833, je passais régulièrement par là deux fois par an ; d'abord en me rendant au collège, puis en revenant pour les vacances.

---

(1) C'est ce que j'ai fait, comme on le verra dans un des chapitres suivants si je pousse ma publication jusque-là.

Or, que nous arrivassions du nord pour descendre vers les Pyrénées ou du sud pour regagner nos foyers, jamais l'immense chariot qui renfermait tout un monde de voyageurs ne parvenait à un kilomètre de la ville que le conducteur n'embouchât un cornet à piston antique et ne fit entendre aux échos l'air de : *Vive Henri IV !* avec une harmonie plus ou moins contestable. Même au lendemain des glorieuses journées de 1830, comme on disait alors, il n'eût garde d'y manquer. — « Eh bien ! conducteur, que faites-vous ! Vous qui chantiez tout à l'heure à tue-tête avec un employé de commerce :

Soldat du drapeau tricolore,  
D'Orléans toi qui l'a porté ! »

— « Ecoutez-moi, jeune homme ! Tout cela, c'était de la frime, pour faire plaisir à ce commis en placement de denrées qui vient de descendre au dernier relai. C'est qu'il faut être poli pour tout le monde ; et puis c'est que réellement il m'avait fait boire de bien bon Cognac qu'il avait comme échantillon. Je devais lui marquer ma reconnaissance, je l'ai fait en exécutant la *Parisienne* avec lui, ce qui ne m'a pas empêché de le rappeler aux convenances, vous l'avez vu, quand il s'est permis de pousser un *couac* formidable aux oreilles de ce vieux prêtre qui est dans l'intérieur. Apprenez, lui ai-je dit, que s'il plaît à cet homme de s'habiller avec une lévite fermant au moyen de 36 boutons et de mettre un rabat, il en a le droit ni plus ni moins que vous de porter un *pet-en-l'air*, lequel, je dois vous l'avouer, est parfaitement ridicule, ce dont je ne vous blâme pas, du reste, car ce n'est pas vous qui avez inventé ce vêtement grotesque ; et si, au lieu de votre casquette de peau de loutre, absurde par ces temps de chaleur, il porte un

tricorné, c'est encore son droit. Sachez du reste, écervelé, que le tricorne est le vieux chapeau français, qui a joliment vu détalé devant lui les Kaiserlichs et les Englishs. Mon grand-père l'avait à Fontenay, rappelez-le vous bien. Il me l'a légué et je le conserve soigneusement suspendu par un clou dans ma chambre. Et puis, vous riez de ce vieillard parce qu'il prie le Bon-Dieu, qui, dites-vous, n'existe pas. Avez-vous jamais été sur mer en temps d'orage? Non, jamais, n'est-ce pas? Si vous y aviez été, vous ne parleriez pas comme un blanc-bec insensé. Les matelots n'ont pas froid aux yeux, n'est-il pas vrai? Ils ne sont nullement calotins; eh bien! quand la tempête gronde, que l'éclair brille, que la mer secoue le navire à le déhancher, que les mâts plient, que le vent et le tonnerre font rage, ils voient, ils comprennent Dieu! Tous l'implorant, tous le supplient avec ferveur et Dieu les sauve souvent. J'ai passé par là, et je vous réponds que si vous aviez été alors au milieu de trois cents lurons qui sacraient la minute d'au-paravant, vous auriez fait comme eux; vous vous seriez mis à genoux, vous auriez fait un grand signe de croix et récité votre chapelet, tout damné Juif que vous êtes! Car il est Juif, monsieur, ce qui ne l'empêche pas d'avoir de bien bonne eau-de-vie.

Quant à la chanson de tout à l'heure, je la fredonne parfois pour obliger certains voyageurs auxquels elle paraît plaire et aussi parce que son auteur est un nommé Delavigne, je crois. Or, la vigne, monsieur, il n'y a rien de tel! Ce n'est pas qu'elle ne donne du bleu, ce dont elle devrait avoir honte, car le bleu, c'est indigne d'elle. Moi qui vous parle, je ne connais que deux couleurs de vin: le blanc d'abord, celui des environs de Langon, le premier de tous. Ah! qu'il est bon! C'est à en devenir royaliste, et je le suis presque lorsque je passe par là; puis le rouge, qui est l'enseigne du Médoc. Ah! le Médoc! Je porte envie à ceux

de mes confrères qui desservent cette contrée. Le vin du Médoc ! encore un vin de roi ! Dieu ! je me rappelle encore celui que nous fit servir un gros négociant de Bordeaux auquel notre bâtiment était parvenu à porter à la barbe des Goddems une cargaison de douceurs ; trois cents tonneaux (1) métriques de sucre, qui valait alors brut, à cause du blocus, trois francs la livre. Pour 1,800,000 fr., rien que cela ! Et savez-vous pourquoi, jeune homme, savez-vous pourquoi le grand Henri fut le meilleur, le plus intelligent des rois ? Tout simplement parce que le jour de sa naissance, son père, un homme de sens, lui frotta les lèvres avec une gousse d'ail et lui fit boire, comme premier lait, un doigt de vin de Jurançon, là, du vrai, du choisi, pas du bleu. Celui-ci l'aurait rendu mou et lui aurait épaissi la langue et le cerveau. Je sais bien que Bérenger, qui signe et se fait appeler de Bérenger, voulant que chacun lui donne de la particule, tout en se proclamant vilain, très vilain, a dit dans une de ses chansons :

De quel éclat brillaient dans les batailles  
Ces habits bleus par la victoire usés !

C'est très joli peut-être comme poésie ; je n'en sais rien, mais soyez sûr que si nos soldats ont si fort brillé sur les champs de bataille, ce n'est pas parce qu'ils avaient une casaque bleue, mais parce que leur cœur était rouge ; et ils en auraient fait bien davantage, allez, s'ils avaient bu du vin blanc. On le comprend si bien en France qu'on a cloué le bleu au bâton du drapeau, tandis que le blanc et le rouge

---

(1) Le tonneau, terme de jauge, représente un poids de charge de mille kilogrammes. Un navire de trois cents tonneaux porte donc trois cent mille kilogrammes de marchandise, à cargaison normale.

flottent triomphants dans les airs attirant tous les regards. Tenez, j'ai servi sous l'Empire, sur un navire d'abord, puis, quand la marine a été appelée à fournir des soldats à l'armée de terre, dans l'infanterie. Jamais je ne me suis si bien battu qu'en sortant d'une maison hospitalière où l'on nous avait fait boire du rouge et du blanc de choix, à la santé de la France. Mais nous arrivons au relais. — Postillon ! — « Conducteur ! » — Détez vite. — « C'est fait ! » — Alors, portez une bouteille, du chenu, vous savez. Versez ! trinquons ! A votre santé ! — « A la votre, conducteur ! » — *Vive Henri IV, donc !* — Le postillon sonnait l'air et ses chevaux repartaient fumants, regagnant leur point de départ au grand trot, excités par la symphonie de leur maître hissé sur son porteur. — « Postillon ! — « Conducteur ! » — Tout est-il prêt ? — « Oui, conducteur ! » — Allons, le coup de l'étrier et *Vive Henri IV !* — Les deux verres s'entrechoquaient ; le postillon sautait en selle, accrochait les rênes près de lui ; de la main droite faisait claquer son fouet, de l'autre portait son cor à ses lèvres pendant que le conducteur lui donnait la réplique et nous partions ventre à terre au milieu de l'enthousiasme des curieux et suivis par une nuée de polissons qui faisaient la roue en se disloquant dans la poussière, ou la boue, pour gagner un petit sou, comme le font au moral tant d'hommes graves et gournés pour obtenir un regard des puissants du jour.

Langon, qui depuis les cinquante-deux ans révolus où cette scène se passait, a vu grandir encore beaucoup, et à juste titre, la réputation de ses vins, améliorés par les procédés indiqués plus haut et dus à nos vilicuteurs du grand cru de Montbazillac, dans la Dordogne, m'a paru joli, propre et bien bâti. Les rues sont éclairées au gaz, avantage que n'a pas encore La Réole. Son église gothique, que surmonte un beau clocher, est à trois nefs et possède des vitraux de bonne facture. C'est un vaisseau remarquable ;

mais quelle idée a-t-on eu d'aller peindre ses piliers, en y disposant en couleur des spirales, des rubans et des figures géométriques diverses ? La commune, sur 14 kilomètres carrés, contient 4,600 habitants, ou 328 au kilomètre approximativement ; mais la plupart d'entr'eux résident dans la section urbaine, ce qui réduit beaucoup le chiffre afférent à la banlieue. Celle-ci compte 550 hectares de vignes en joëlles, 216 en prés, 215 en terres labourables, 190 en pins, 32 en châtaigneraies, 18 en acacias, 14 en ose-raies, aulnes, etc., 22 en jardins. La partie bâtie occupe 35 hectares. Les produits de la vigne, en rouge et en blanc, ne manquent pas de finesse et de distinction ; les rouges valent de 300 à 400 fr. en primeur et atteignent parfois 1,000 fr. au bout de quelques années ; les blancs vont de 400 à 800 fr. au décuage, à 1,200 fr. deux ans après, lorsqu'ils sont bien réussis. L'élevage du bétail et la culture du tabac sont pratiqués avec succès dans ce territoire. Langon possède un beau champ de foire, de gracieuses promenades et un port, animé par la navigation fluviale, sur la Garonne. Il ne manque pas d'hôtels, dont plusieurs ont bonne mine. Il y a dans cette petite ville tout ce qu'on peut désirer pour un chef-lieu de canton, même pour un centre administratif et populeux de bien plus grande importance. Deux institutions, dont une est tenue par les Petits-Frères de Marie, et ne compte pas moins de 260 élèves, sont fréquentées par plus de 300 jeunes garçons. Pour les filles, il y a huit maisons d'éducation, en tête desquelles est celle des Dames Ursulines, avec 55 élèves gratuites et 60 pensionnaires et externes. Ces huit établissements ensemble donnent l'enseignement à 304 enfants. Langon est la résidence d'un ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, de deux notaires, de quatre médecins, d'autant de sages-femmes, de quatre employés des tabacs. On y trouve une compagnie de pompiers, cinq cercles, deux Sociétés de

secours mutuels, comprenant 550 membres; un hospice; plus tous les fonctionnaires attachés d'habitude à la juridiction d'un ressort cantonal. En somme, il m'a paru très digne de sa réputation gironline. Après l'avoir visité de mon mieux et lui avoir payé le tribut d'hommages auquel il a droit, je me suis occupé de rechercher un endroit où je puisse découvrir de quoi faire un léger repas, en attendant le dîner, un peu loin encore, et une voiture pour parcourir les environs. J'ai trouvé tout cela fort à point à l'hôtel du *Cheval-Blanc*, où j'ai été soigneusement servi. L'on m'y a fait goûter des vins provenant, m'a-t-on dit, du domaine de Mauléon, pour le rouge, et de celui de Guillemins, pour le blanc. Etait-ce bien exact? Je l'ignore; mais le fait est qu'ils avaient réellement de la valeur et n'étaient pas chers pour leur mérite. Au même hôtel, on m'a procuré pour ma course un tilbury très présentable, bien attelé, avec un bon conducteur à prix très modéré, de sorte que j'ai quitté Langon fort content du résultat de mes investigations.

Au sortir de la ville, nous avons franchi la Garonne sur un pont suspendu à trois travées et nous nous sommes dirigés au sud-est, en rentrant dans l'arrondissement de La Réole. L'aspect du pays est d'abord semblable à celui que j'ai constaté déjà. Puis, à mesure que nous gagnons vers les hauteurs, les vignes paraissent de plus en plus phylloxérées. Une longue et assez rude rampe nous conduit à Verdélais. La commune, très petite, n'a pas tout-à-fait cinq kilomètres carrés et compte près de 200 habitants pour chacun d'eux. Les alluvions règnent le long de la Garonne; le reste est en coteaux argilo-calcaires et en vallons de terre douce. Il y a des bancs de pierres dures ou tendres près du bourg, aux abords duquel on rencontre, sur la route, nombre de maisons ornées d'emblèmes religieux. Le village est, on le sait, un but de pèlerinage très fréquenté; plus de 200,000 personnes s'y rendent chaque

année. Aussi ne doit-on pas s'étonner si l'entrée de ce chef-lieu, placé sur un étroit plateau, entre des élévations de terrain, est pour ainsi dire encombrée d'hôtels et de boutiques de marchands d'objets de piété, dont il n'y a pas moins de seize ou dix-sept magasins.

L'origine de la dévotion à Notre-Dame-de-Verdelais est très ancienne. On croit que la chapelle primitive et le monastère qui l'accompagnait ont été fondés au commencement du *xn<sup>e</sup>* siècle. Pendant la guerre de Cent-Ans, entre la France et l'Angleterre, les religieux s'éloignèrent pour échapper aux désastres, après avoir enterré la statue de la Madone, qui était en grande vénération et qu'ils voulaient soustraire aux profanations. Peu après leur départ, l'oratoire et le couvent furent pillés et brûlés. Quelques années plus tard, Isabelle de Foix, épouse du Captal de Buch et qui avait fait vœu de faire bâtir une église à la Sainte-Vierge si elle devenait mère, passant dans une prairie, vit chanceler sa mule, qui disparut presque dans une fosse où l'on trouva l'effigie cachée. Les religieux furent rappelés, leur maison fut reconstruite et l'église de Verdelais fut magnifiquement ornée. On y voit encore deux grands tableaux, dont le premier représente la princesse offrant un de ses fils à la protectrice du pays et l'autre l'image vénérée reprenant possession de son antique sanctuaire. La foule accourait de tous côtés ; le pèlerinage était en grande faveur parmi les fidèles. Mais, au *xvi<sup>e</sup>* siècle, pendant les guerres religieuses, le temple fut de nouveau profané et pillé. La statue, jetée au feu, fut sauvée et confiée au creux d'un arbre. Elle y resta longtemps oubliée, mais fut enfin retrouvée par un pâtre qui l'aperçut en gardant ses bœufs. Par les soins du clergé, elle fut recueillie et transportée dans l'église à demi ruinée. En 1609, le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, entreprit la restauration de l'édifice et le plaça sous la garde de religieux

Célestins, qui exerçaient envers les pèlerins tous les devoirs de l'hospitalité. Survint 1789 ; les religieux furent supprimés et bientôt après les terres de Verdélais furent vendues nationalement. Un membre du tribunal révolutionnaire ordonna de faire disparaître l'effigie. Refus de la part de la population d'exécuter cet arrêt. Alors, lui-même résolut de mettre sa sentence à exécution ; il faillit s'écraser en tombant. On se contenta de descendre la statue et de la coucher au bas de son piédestal, puis l'église fut fermée et défense fut promulguée de venir essayer d'y prier. L'année 1802 vit la réouverture de l'édifice, où l'on accourut de nouveau. Le pèlerinage fut officiellement rétabli par l'autorité ecclésiastique en 1820. Il y eut d'abord une maison de retraite pour les prêtres infirmes ; puis des missionnaires diocésains y furent établis. Aujourd'hui, les PP. Maristes y sont installés et un couvent des Sœurs de la Présentation a été fondé dans la bourgade.

L'église est surmontée d'un clocher néo-byzantin portant une statue de la Sainte-Vierge. Le temple est en style composite, ou sont ogives et pleins cintres. Il se compose d'une nef avec bas-côtés, au-dessus desquels règne d'un bout à l'autre une galerie formant étage ; les arcades sont en quart de cercle, le reste est à nervures. Le long des piliers pendent des oriflammes, et à la naissance de chacun d'eux est une table de marbre noir avec inscriptions relatant quelques faits en l'honneur de la Vierge de Verdélais. A côté du monument, vers le sud, en gravissant la colline, on arrive au Calvaire. Le point de départ est une chapelle assez mal entretenue, chose étrange ; ses murs suintent d'une humidité qui les verdit. Les autres oratoires-stabons, tout nouvellement établis, sont éclatants de blancheur. Ils se succèdent en montant le long d'une route formant plusieurs courbes à travers des allées et des massifs dont l'ensemble constitue un beau parc. Au fond de chacun

d'eux est rappelée en pierre sculptée, et en grandes dimensions, une des scènes de la Passion. Le dernier renferme le tombeau. Trois grandes croix, auxquelles on accède par un escalier, à l'entrée duquel sont disposées des statues d'anges, s'élèvent tout en haut, dominant la vallée de la Garonne, qui se développe riche, verte et animée devant elles.

Les grands jours de Verdelais sont le 2 juillet, fête anniversaire du couronnement de la statue, et le dimanche de septembre après l'Exaltation de la Sainte-Croix. Il y a de plus trois solennités locales : le lendemain de la Pentecôte, le 8 septembre et le dimanche de mai après l'Invention de la Sainte-Croix. A ces dates, la foule est énorme ; mais il ne se passe pas vingt-quatre heures sans qu'il arrive des groupes nombreux et des députations de paroisses. Il est ainsi venu plus de 200 personnes pendant le peu de temps que je suis resté dans le village. Aussi, vu cette affluence, y trouve-t-on toujours le nécessaire : des magasins de toute espèce, des cafés nombreux et, chaque samedi, il s'y tient un marché considérable. De plus, un docteur en médecine, un bureau de poste, une Société de secours mutuels, comptant cent membres, y sont établis. Un instituteur y donne des leçons à 35 élèves. Les sœurs de la Présentation y ont 47 externes, une salle d'asile pour 13 enfants, un orphelinat pour 12, un pensionnat avec 15 internes. De leur côté, les sœurs de la Doctrine chrétienne y nourrissent et entretiennent 12 orphelines dans un domaine qui donne 25 tonneaux (100 barriques bordelaises) de vin blanc. Je pense que Verdelais n'est pas l'ennemi du *cléricalisme*. L'exécrer serait bien illogique de sa part.

Nous revenons, au milieu de vignes phylloxérées, par Saint-Macaire, petite ville curieuse qui fait face à Langon, sur la rive droite de la Garonne. Elle a l'air antique, véné-

rable et délabrée. Cependant, on y voit des maisons en style moderne assez satisfaisantes et d'autres anciennes très dignes d'attention. Celles qui ceignent la belle place du marché forment portiques au rez-de-chaussée et datent des <sup>xiii</sup><sup>e</sup>, <sup>xiv</sup><sup>e</sup>, <sup>xv</sup><sup>e</sup> et <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècles pour la plupart. Saint-Macaire, une des localités portant le titre de filleules de Bordeaux, est un chef-lieu de canton remarquable, surtout au point de vue archéologique, et présente un des types les plus intéressants de l'architecture civile et militaire du Moyen-Age. On y voit les restes de trois enceintes fortifiées destinées à défendre le centre de la place et ses faubourgs contre l'attaque des bandes des routiers, et même contre des troupes plus régulièrement disciplinées et armées. La porte dite de Cadillac, sous laquelle nous passons à l'entrée d'une rue, est la seule existant encore des six qui défendaient le noyau de la ville; pour les autres clôtures, remparts qui protégeaient les approches, celle du faubourg du Touron a conservé sa porte et une tour carrée; celle qui réunissait le faubourg de Rendesse au groupe urbain possède encore trois portes. Ces débris, témoins et acteurs des vieilles luttes, sont sous la protection de l'Etat à titre de monuments historiques. Il en est de même de l'église paroissiale bâtie, dit M. Joanne, d'un seul jet, vers le commencement du <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle, remaniée et complétée au siècle suivant. Voici sa description, d'après le même auteur : « Elle mesure, dans œuvre, près de 59 mètres ; mais elle n'a qu'une nef de quatre larges travées. Le caractère le plus remarquable de cette église est la disposition de ses trois absides égales à onze pans, dont deux forment transept. La façade et le clocher hexagonal, les voûtes et les fenêtres des trois premières travées, ainsi que les peintures remarquables du chœur datent du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle. La porte principale est un beau spécimen du style ogival primitif. Deux de ses quatre grandes

statues, les statuettes des voussures et les magnifiques vanteaux, ornés de fleurs, existent encore. » Le plan de ce bel édifice est une croix latine avec deux chapelles latérales. Mais pourquoi a-t-on imaginé de crépir le tout à neuf et de tracer sur l'enduit des lignes figurant des assises de pierre de taille ? Le portail est réellement très beau. Je ne crois pas que le clocher ait été jamais terminé. De l'esplanade voisine de ce temple majestueux, on jouit d'une vue pleine d'attrait sur la plaine de la Garonne.

Il ne faut pas croire qu'à Saint-Macaire l'on s'ensevelisse dans la poussière respectable des siècles passés et que ni vie ni progrès ne s'y manifestent plus.

L'instruction primaire y est répandue. A l'école de garçons étudient 111 élèves ; l'école communale de filles en a 42 ; elle est dirigée par les sœurs de la Charité, qui, de plus, y tiennent une école gratuite avec 25 autres élèves et y sont à la tête d'une salle d'asile abritant 150 enfants. En outre, deux institutions comptent 82 pensionnaires ou externes. Deux médecins, quatre sages-femmes, deux vétérinaires y résident ; un hospice civil y est fort bien administré. Deux cercles, deux Sociétés de secours mutuels avec 400 membres, une Société féminine de secours mutuels, qui n'a pas moins de 200 adhérentes, une compagnie de pompiers, deux fanfares attestent que l'utile et l'agréable s'y rencontrent à chaque pas ; le commerce, très important, y est facilité par la station du chemin de fer et un port très commode et animé. Il y a de nombreuses fabriques ; le bureau de poste et télégraphique rendant prompts et commodes les relations avec les correspondants pour le négoce et les affaires privées.

La ville renferme presque toute la population de la commune, la banlieue, étant de très faible étendue, n'occupant pas plus de 180 hectares, où, avec quelques vignes, terres labourables, prés et jardins, on voit de nombreuses carrières.

res en exploitation, fournissant des pierres dures de première qualité. Le chiffre des habitants est de 2,218.

Le canton en renferme 9,883 sur un peu moins de 90 kilomètres carrés, soit environ 103 au kilomètre. Ce pays, qui englobe 44 communes, dont celle de Verdalais fait partie, est borné au nord par celui de Sauveterre, à l'est par celui de La Réole, à l'arrondissement duquel il appartient; au sud par la Garonne, à l'ouest par le canton de Cadillac. Il est arrosé par la Garonne et plusieurs ruisseaux affluents du fleuve sur la rive droite. Son sol est très varié, formant une plaine basse le long de la Garonne et plus haut, parallèlement, une plaine élevée, graveleuse ou sablo-graveleuse. Au centre et au nord, il est couvert de coteaux accidentés, avec terres fortes argilo-calcaires sur les versants, graveleux et sablo-argileux sur les sommets et plateaux. Le sous-sol renferme de nombreuses carrières de pierres dures très renommées, dans plusieurs desquelles on trouve des fossiles remarquables. La culture de la vigne y est très répandue, s'étendant sur près de la moitié de la surface de son territoire, mais ses produits n'ont rien d'exceptionnel; on tend à les améliorer par une culture mieux entendue et de meilleurs cépages. Les céréales récoltées suffisent à peine à la consommation locale; la récolte des pommes de terres, des légumes secs et des fourrages y donne un rendement un peu meilleur. On a du sorgho à balais, du tabac, des foins, des osiers; on exploite environ un millier d'hectares de bois de chênes; les châtaigniers et acacias s'y montrent sur 60 hectares, les pins n'en prennent pas plus de 29. Près du fleuve, il y a passablement d'abricots, prunes, pêches, poires, chasselas et pommes; mais, dans le nord du canton, on n'a guère que des pommes, noix, châtaignes et fruits se conservant facilement. En fait de bétail, on engraisse et on élève l'espèce bovine avec succès, suivant les localités; les espèces porcines et

ovines comptent peu ; les volailles ne fournissent qu'un faible contingent à l'exportation. On ramasse beaucoup de champignons, de l'espèce dite cèpes, dans les bois de plusieurs communes.

De retour à Langon, je ne perds pas une minute et prends immédiatement le convoi qui part pour la capitale du Bazadais. Nous passons derrière Fargues, puis à côté et sur la droite de Mazères (1), traversant un pays d'abord couvert de chênes, de châtaigniers, d'acacias, pins, avec cultures de maïs, citrouilles, vignes, et où se déroulent quelques prés, mais où bientôt le terrain devient franchement landais, montrant pins *gemmés* à blanc, entremêlés de quelques taillis-chênes peu fournis et où cependant je vois avec plaisir des prés arrosés me rappelant le Limousin. Nous négligeons une station sans importance et sommes bientôt au Nizan, où l'on nous retient pendant un quart

---

(1) Mazères est une commune du canton de Langon. Bien qu'à peu de distance de Fargues, elle ne participe pas à la renommée du groupe de Sauternes. Il n'y a même pas, pour ainsi dire, de vignes blanches, et les rouges n'y fournissent qu'un vin ordinaire. Elle renferme beaucoup de sols labourables et de prés, avec plus de 500 hectares de bois, pins en majorité, ou landes. On y pratique l'élevage de la race bovine du Bazadais. C'est sur son territoire qu'est la terre de Roquetaillade, où l'on récolte plus de 500 hectolitres de froment et 80 barriques bordelaises de vin rouge. Le domaine est d'une étendue de 286 hectares en sol très varié, généralement de bonne nature ; il comprend huit métairies et deux moulins. Les bêtes à cornes qu'on y élève sont de race bazadaise et de tout premier mérite. Mais ce qui rend surtout Roquetaillade remarquable, c'est son magnifique château, le plus complet et le plus beau des monuments historiques de la Gironde. M. Joanne lui consacre, dans sa Géographie de ce département, les lignes suivantes :

« ... Il date de deux époques. L'enceinte immense, longue de 500 mètres, qui enveloppe le château proprement dit, date du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle

d'heure à la gare, encombrée de bois à charger pour les wagons et d'où se détache un embranchement de la voie pénétrant jusqu'à Saint-Symphorien, au milieu des grandes landes de la Gironde. Le Nizan est une commune qui a 37 habitants par kilomètre carré. Près du bourg, le terrain est argilo-sableux, très fertile ; mais ailleurs, il est assez maigre et sablonneux. Les bois, pins, chênes et châtaigniers, occupent plus des trois cinquièmes de son territoire. Le sol se découvre insensiblement et redevient un peu mouvementé. Nous croisons des chariots traînés par des bœufs de race bazadaise enveloppés de longues couvertures blanches. Malgré le soin que l'on met à les protéger ainsi contre les intempéries, ces échantillons d'une tribu, à juste titre réputée, ne me paraissent pas en former l'élite. Nous en apercevons d'autres un peu moins défectueux au milieu de prairies assez bonnes et munies de viviers. La station de Bazas, où nous arrivons, est remplie de bois de pin, en bûches, en lattes, en piquets, et de minerai de fer. Elle est assez loin de la ville, où je me rends à pied.

---

renferme vers le nord un château primitif, dont il reste principalement un donjon carré et une magnifique tour surmontant une grande porte. Au sud est une jolie chapelle de la fin du xiii<sup>e</sup> siècle. Le château proprement dit, encore habité et soigneusement entretenu, forme un quadrilatère de 55 mètres de côté, flanqué de six belles tours rondes hautes de 28 mètres. Au centre s'élève, à la hauteur de 55 mètres, un donjon carré. Cette partie fut construite au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle, par le cardinal de La Mothe, allié de la famille de Clément V. »

Le château de Roquetaillade a été complètement restauré sur les plans de M. Violet Le Duc, par son propriétaire, M. Le Blanc de Mauvezin, gendre de M. de Galard-Béarn, de Connezac, canton de Nontron, l'un de nos plus distingués agriculteurs de la Dordogne. Il appartient maintenant à la famille de Baritaud, alliée aux de Montcheuil, du Périgord, et à laquelle M. de Mauvezin, mort récemment, l'a légué par testament (1885).

Je n'ai que peu d'instants à lui donner, le train qui va monter vers Bordeaux devant partir dans une heure. J'y cours donc bien vite. Bazas est une de mes vieilles connaissances du temps préhistorique des vénérables et lourdes diligences. C'était là qu'au moment de nous enfoncer dans le désert des Landes, où, sauf en quelques lambeaux privilégiés, l'on ne trouvait presque plus rien jusqu'à Bayonne, on se préparait à affronter la rude traversée des vastes espaces perdus au milieu des sables, où d'un relais l'on apercevait l'autre en ligne droite à plusieurs lieues, semblant être à deux pas et que souvent on ne pouvait atteindre que bien des heures après. Les roues de la voiture s'enfonçaient dans les sables jusqu'au moyeu, ce qui forçait les voyageurs à descendre et à la pousser, aidant ainsi l'équipage exténué, qui tirait pourtant à vide ; c'était dans ces pays désolés qu'était la redoutable descente, suivie de la non moins redoutable montée, de Roquefort. Là, le désert, les interminables bois de pins gémissant sous la brise, solitude sans habitations en vue pendant un temps infini, coupée seulement de rares oasis, Mont-de-Marsan, Dax, Tartas, qui semblaient bien fraîches, bien belles, et après lesquelles l'espace terne paraissait plus triste encore. Il fallait deux jours entiers pour laisser derrière soi ces parages arides, et quand, au retour, nous arrivions, par contre, à Bazas, ah ! quel soulagement ! On ne peut se faire une idée de ces excursions d'alors, à présent qu'en chemin de fer on annihile rapidement ces campagnes mornes, qu'on voit fuir promptement, grâce à la vapeur dévorante. Mais moi, qui me rappelais, j'étais heureux de revoir ce point de départ d'autrefois pour un trajet long et pénible, et en même temps point de joyeuse arrivée quand on revenait de ce pays si désespérément uniforme. Aussi m'empressai-je de consacrer à la petite cité le court espace de temps qui m'était accordé. Je n'ai point eu lieu de m'en repentir ; je n'ai re-

gretté qu'une chose : de ne pas avoir une journée libre devant moi. Je l'aurais passée bien volontiers à visiter en détail et loisir cette ville très digne d'intérêt.

Elle est bien bâtie et possède de très jolies promenades. Une grande et belle place, entourée presque toute d'arcades, est au centre, en forte pente. On y voit deux maisons anciennes remontant au xv<sup>e</sup> siècle et l'hôtel-de-ville. La halle est bien. Au sud de cette place s'élève l'église paroissiale, qui porte le titre de cathédrale, Bazas ayant été, jusqu'à la fin du siècle dernier, le chef-lieu d'un diocèse réuni maintenant à celui de Bordeaux. Elle est digne d'être le principal édifice religieux d'un évêché, même bien plus important que celui dont elle était le point vital. C'est un splendide monument à trois nefs de 83 mètres de longueur où l'on pénètre par un magnifique portail, à gauche duquel est un beau clocher, en pierre de taille ainsi que sa flèche, atteignant 54 mètres d'élévation. A l'intérieur, la hauteur de la grande nef est de 20 mètres. Le maître-autel est environné de chapelles rayonnantes dans l'abside, à l'entrée de laquelle il est placé, de manière à ce qu'on puisse en faire le tour. Toutes les fenêtres de cette église gothique sont ornées de vitraux des plus remarquables. En sortant, je me suis arrêté pour contempler encore son admirable entrée, que couronne malheureusement d'une manière disgracieuse un lourd pignon que l'on a eu la fâcheuse idée d'y ajouter au xviii<sup>e</sup> siècle. M. Joanne, dans sa *Géographie de la Gironde*, détaille ainsi les merveilles de cette basilique :

« Elle est percée de trois magnifiques portes, dont les jambages sont taillés en niches nombreuses qui renferment 290 statues. Aucun autre monument du Midi ne présentait un tel luxe d'ornementation. Sur le tympan de la porte centrale, composé de cinq tableaux, on reconnaît la *Nais-*

sance de saint Jean, le *Festin d'Hérode*, la *Résurrection des Morts*, le *Jugement dernier*. Les statuettes des vous-sures représentent des saints, des martyrs et des anges. Dans le portail de la Vierge, à droite, sont figurés des épi-sodes de la vie de Marie; à gauche, le portail de saint Pierre reproduit d'autres scènes bibliques. »

L'église du *Mercadil* offre de curieuses fenêtres; elle ne sert plus au culte. Plus loin est un couvent au milieu d'an-ciennes constructions dominées par de belles tours créne-lées, restes d'anciens remparts curieux. Le foirail est une agréable place bien plantée. Bazas possède un collège libre très renommé, très bien situé, avec de belles proportions, du moins vu de l'extérieur. Le ruisseau la Beuve, affluent de la Garonne, baigne le pied du promontoire, sur lequel la ville se développe; plusieurs sources importantes jail-lissent à l'entour et l'une d'elles, la fontaine de la Serre, fournit toute l'eau nécessaire à la population; celle dite d'Enfer passe pour être incrustante.

La commune a 5,000 âmes environ et s'étend sur 37 ki-lomètres carrés, où les maisons et jardins occupent 406 hectares. Le territoire municipal est partout fertile; il renferme 940 hectares de terres labourables, 760 de vi-gnes, en joëlles presque toutes, 700 de prairies, 130 de pâ-turages, 540 de pins, 175 de chênes, 357 de châtaigneraies, le reste est en osiers, luzernes, etc. Cette banlieue produit beaucoup de froment. Dans plusieurs des propriétés qu'elle contient sont des étables renommées et modèles, où l'on élève et perfectionne avec un véritable succès la race bovine bazadaise. Il suffit de citer celles des Sablats et de Conques, à M. J. Tauzin; de Niac et de Callès, à MM. Saigne (1); de

---

(1) Ces dernières sont dans la commune de Saint-Côme.

Garrouère, à M. Soubirau, pour prouver combien elles sont dignes de l'attention de l'agriculteur. A Peyrat, M. G. Saigne a mérité des récompenses au concours pour l'ensemble de ses cultures.

Pour dédommager Bazas de la perte de la juridiction ecclésiastique dont il était fier et qui lui donnait prépondérance et richesse, on l'a mis à la tête d'un arrondissement sous-préfectoral taillé avec parcimonie dans la Gironde, où toutes les circonscriptions de ce genre, celle de Libourne exceptée, sont de bien mince importance, vu la part énorme de gâteau que le chef-lieu du département s'est adjudgée pour lui seul, s'étendant tout à son aise, et même hors de propos, sur la moitié tout au moins du Bordelais. On a donc à Bazas, octroyé généreusement la suprématie administrative sur un groupe composé de sept cantons, embrasant une superficie de 1,490 kilomètres carrés, sur lesquels vivent, ensemble ou à distance, 55,000 habitants, pas tout à fait 37 au kilomètre. Cette circonscription, bornée au nord par les arrondissements de Bordeaux et de La Réole, à l'est par une partie de celui de La Réole et le département du Lot-et-Garonne, au sud par celui des Landes, à l'ouest par l'immense, et trop étendu de beaucoup, arrondissement de Bordeaux, est traversée par les chemins de fer du Midi, de Langon à Bazas et de Nizan à Saint-Symphorien ; par la route nationale de Paris à Bayonne et grand nombre de routes et chemins de toutes classes. Elle est arrosée par la Garonne, qui la longe à l'est au nord, et par plusieurs ruisseaux y débouchant sur la rive gauche du fleuve : le Lyssos, la Bassanne, la Beuve, le Grusson et le Brion ; par le canal latéral qui dans la grosse commune de Castels-en-Dorthe se réunit à la Garonne sur les dépendances du canton de Langon ; enfin par le Ciron, qui, venant des Landes, est flottable depuis son entrée dans le Bazadais jusqu'à son embouchure entre Barsac et Preignac. Ce dernier cours

d'eau, véritable petite rivière, reçoit lui-même plusieurs tributaires, dont le plus considérable est la Hure, qui passe à Saint-Symphorien. Sa vallée partage le ressort sous-préfectoral en deux parties bien distinctes.

A gauche sont de vastes plaines sablonneuses, à sous-sol à peu près imperméable, couvertes de maigres bruyères et de vastes forêts de pins, où errent quelques troupeaux de bêtes à laine. On n'y fait que de faibles récoltes en seigle, millet et pommes de terre, et toutes les exportations s'y résument en bois de pins, résines, agneaux et volailles. C'est dans ces déserts, où l'ennui naît, grandit et trône, que se trouve l'immense canton de Captieux, n'ayant de cette séduisante qualité que le nom et où, sur 251 kil. carrés, on ne compte que 3,463 âmes, soit moins de 14 au kilomètre ! Le chef-lieu de cet El-Dorado, qui se compose de six communes, n'a pas moins de 120 kilomètres carrés pour sa part, près de la moitié du canton, et possède sur son territoire 1,444 habitants, 12 au kilomètre ! Défalquez la population du bourg, que reste-t-il pour l'énorme banlieue ? Là sont aussi : le canton de Saint-Symphorien, encore plus étendu que le précédent : surface, 320 kilomètres carrés ; population, 5,820, soit 18 au kilomètre ; la commune chef-lieu, avec un peu plus de 48 habitants au kilomètre, n'a pas moins de 9,600 hectares, de bois, landes, pâtis, et marais, sur un total de 10,639 ! le bourg est important ; il possède une scierie à vapeur ; enfin le canton de Villandraut, un type également. Celui-ci, moins dépeuplé, a 302 kilomètres carrés, où vivent 8,647 personnes, 28 par kilomètre. A la droite du Ciron, le canton de Grignols est, au nord, assez fertile, et au sud sablonneux et landais. Celui d'Auros est en général assez productif, notamment sur les bords de la Garonne, dont la plaine est d'une haute fertilité, mais exposée à des inondations terribles, principalement dans la commune de Barie, dont la partie basse a été plusieurs fois

ravagée par les eaux. Les maisons qu'on y a reconstruites depuis quelque temps ont toutes deux et trois étages, et souvent les greniers suffisent à peine pour recueillir, lors des grandes crues, les habitants, qui tous ont par précaution un bateau de sauvetage à la porte de leurs demeures. Vers le sud, le pays laisse à désirer quelque peu. Le canton de Bazas, très accidenté, très varié, a d'excellents sols, mais aussi de médiocres, même de mauvais dans les communes extrêmes. Celui de Langon, aussi très mouvementé, souvent très pittoresque, possède des parties excellentes, d'autres bonnes, d'autres dignes des justices de paix de la gauche du Ciron; mais, en somme, il est en majeure partie fertile et il possède le noyau, la plus haute expression de l'incomparable cru de Sauternes.

Considéré dans son ensemble, l'arrondissement élève et engraisse avec succès la race bovine bazadaise, qui doit à de nombreux et intelligents propriétaires, dont j'ai déjà nommé plusieurs et auxquels il faut ajouter M. Auguste Courrégelongue, au Grand et Petit-Commarque, dans la commune de Sauviac, leur maître à tous peut-être, une renommée déjà grande, acquise dans les concours d'animaux de boucherie et reproducteurs (1). On y améliore aussi la race bovine garonnaise. L'espèce porcine s'y trouve dans chaque exploitation; elle appartient aux races périgourdine, anglo-périgourdine, ou craonnaise. Les bois, pins, chênes, châtaigniers donnent lieu à un commerce actif et sont répandus, comme on vient de le voir, sur une vaste

---

(1) Cette exploitation, en un seul tenant, comprend six métairies, avec 60 têtes de gros bétail, non compris les veaux. Elle a obtenu la médaille d'or de la Société d'agriculture de la Gironde. Les bestiaux de M. Courrégelongue ont été souvent médaillés dans foule de concours d'animaux gras et reproducteurs. On récolte sur la propriété 300 hectolitres de froment.

échelle. Le froment, le maïs, les pommes de terre et le colza suffisent et au-delà pour la consommation locale ; le millet et le sarrasin ne le font que dans les bonnes années. Les fruits sont assez abondants. Les asperges, courges, haricots, pommes de terre et champignons viennent bien et se trouvent en quantité dans les communes avoisinant Bazas. Les osiers, le tabac, les sorghos à balais donnent des revenus appréciables en divers endroits. Les prairies permettent parfois d'exporter des foins vers Bordeaux.

Le mode général d'exploitation, en dehors des petits cultivateurs qui travaillent eux-mêmes leur bien, est le métayage. Dans la partie nord de l'arrondissement, où l'on cultive le froment et où le domaine d'une assez grande valeur n'a guère que dix hectares environ, le métayer reçoit la moitié des produits et paye, suivant la fertilité des terrains, moitié des impôts, ou leur totalité. Dans les sols maigres, la charge de cette redevance au fisc incombe au propriétaire. Ce dernier fait toujours au colon l'avance des fonds pour aller aux foires acheter le bétail nécessaire aux travaux des champs ou destiné à être engraisé. Le bénéfice de la vente se partage également. Les pores sont achetés jeunes à frais communs entre le métayer et le possesseur du sol ; ils sont élevés dans le colonage et partagés au moment de l'engraissement. Suivant les conventions adoptées, la volaille est partagée ou bien le maître reçoit un nombre de têtes et d'œufs déterminé. Les bois sont réservés au propriétaire. La vigne, habituellement cultivée à moitié, l'est, dans les vignobles de grand renom, exclusivement pour le compte du propriétaire, soit à forfait, soit par maîtres-valets. Pour les fruits, le possesseur du sol reçoit une redevance variable. Dans toutes les terres sablonneuses qui ont peu de valeur, partout où l'on n'engraisse pas de bêtes à cornes et où l'on cultive le seigle à la place du froment, le métayage se pratique de deux ma-

nières différentes. Dans les cantons de Captieux et de Grignols, le colon a la moitié du froment, quand il y en a ; les deux tiers du seigle et des pommes de terre, les trois quarts du maïs, du millet et des autres récoltes dites de la saint Michel, la moitié des bœufs, des pores et de la volaille, à moins de conventions contraires entre le bailleur et lui. Dans beaucoup de propriétés, les bêtes à cornes appartiennent au métayer, qui s'en sert pour les labours et surtout pour exécuter à son profit des transports avec les chariots du domaine. Dans les terres maigres, chaque métairie est pourvue, du moins devrait l'être, d'un troupeau de brebis, gardé par les soins du colon et dont les profits se partagent par moitié. Dans le canton de Saint-Symphorien, le métayer a la moitié du seigle, deux tiers des menus grains, pommes de terre, chanvre et récoltes de la saint Michel ; de plus, il prend tout le bois de chauffage qu'il peut consommer. Le revenu du troupeau appartenant tout au propriétaire, le colon reçoit, chaque année, 30 à 40 fr. pour les bergers, six hectolitres de seigle pour le gardien des vieilles brebis, cinq pour le gardien des jeunes et, de plus, cinq hectolitres de millet pour chacun de ces employés. Le berger et le métayer reçoivent encore les peaux des avortons, agneaux sacrifiés dès leur naissance, ceux que l'on conserve tétant deux brebis chacun. En outre, ils ont droit à la laine de première année, à une toison par troupeau et, les jours de la Toussaint et de la fête locale, on leur donne deux vieilles brebis (1). Dans le même pays, les bras devenant de plus en plus rares, une portion du colouage est souvent convertie en *brasserie*. Celui qui

---

(1) Combien le propriétaire retire-t-il de bénéfice en moyenne de ses bêtes à laine dans chaque métairie, après prélèvement de toutes ces gratifications ?

exploite cette portion, le *brassier*, n'a pas d'attelages. Le métayer voisin vient lui faire ses labours et ses transports et reçoit en échange quelques journées de travail, plus un hectolitre de seigle. Les semis de pins sont faits en travaillant à la bêche ou à la charrue les landes qu'on veut peupler en divisant le sol par bandes de quatre mètres alternativement labourées et ensemencées ou laissées en friche. Ce travail coûte environ 30 fr. par hectare, sur lequel on emploie un cinquième d'hectolitre de grain revenant à 5 fr.

On n'a guère d'habitude d'ouvriers à la journée ; on les paye, sans nourriture, de 2 fr. à 2 fr. 50 et jusqu'à 3 fr. à l'époque des moissons. Les femmes reçoivent ordinairement moitié de ces prix (1).

Le journal bazadais vaut 39 ares 441 dans l'ancien diocèse, 69 ares 577 dans le canton d'Auros, 67 ares 267 à St-Pierre-de-Monts, Toulenne et une partie du canton de Langon ; 53 ares 820 à Fargues et aux environs, 51 ares 72 à Bommes, 60 ares 779 à Préchac (2).

L'industrie de la contrée nous offre une forge, à Beaulac, plusieurs fabriques de papier-paille, des usines de produits résineux, des scieries mécaniques, des moulins, des confections importantes de barriques et de baiais et, par millions, de chevilles en bois de châtaignier pour futailles. Les tanneries du chef-lieu sont importantes et renommées. Grand commerce en bois, osier, vime, sorgho à balais.

---

(1) Ces chiffres, comme ceux pour même objet cités plus haut, se rapportent à une date éloignée déjà. Probablement, ils doivent être plus élevés aujourd'hui.

(2) Tous ces détails, résumés de l'exposé publié dans la *Statistique de la Gironde*, par M. E. Ferret, montrent combien de réformes sont à apporter dans les usages et la culture du pays. Le Comice agricole de Bazas n'a pas un mince labeur à remplir.

La ville sous-préfectorale se montre digne de son rang. Outre son armée de fonctionnaires, son tribunal, son nombreux cortège d'avocats, avoués, notaires, huissiers, sa recette des postes et télégraphes, son collège, elle renferme une école communale pour les garçons avec 80 élèves, une autre pour les jeunes filles avec 107 étudiantes, une école libre dirigée par les Frères des Ecoles chrétiennes avec 190, une pour les jeunes filles confiée aux Ursulines avec 160 élèves, une salle d'asile tenue par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul avec 120 enfants. On y compte cinq médecins, quatre sages-femmes, trois vétérinaires, un hospice civil, un bureau de bienfaisance, une caisse d'épargne, une Société de secours mutuels pour hommes avec 310 membres, une autre pour femmes avec 260 coopératrices, une Société de courses, une compagnie de sapeurs-pompiers, deux cercles, une imprimerie, un Comice agricole qui a fort à faire, qui fait beaucoup, mais auquel l'ouvrage ne manquera pas de fort longtemps, trois hôtels, foule de commerçants en tous genres. Tout s'y trouve, et cependant il me semble, je me trompe peut-être, que Bazas décline et s'étiole.

C'est qu'il n'a plus le puissant et actif courant du passage et de la vie de la grande voie du nord de la France, de Paris, de tout le centre, vers l'Espagne et réciproquement. Cette ligne importante a été dirigée par le chemin de fer international à travers les grandes Landes, loin de lui. La voie ferrée qui descend de Bordeaux vers Bazas se termine à sa gare, le réduisant à l'état d'impasse. L'étranger ne vient guère le visiter, n'y passe presque plus ; et les villes sont comme les hommes ; il leur faut du mouvement, le choc par lequel jaillissent la lumière et l'émulation. Elles ont soif de nouveau, de l'échange continu des idées, vague sans fin alimentant sans cesse les esprits et les animant à l'énergie. Elles sont sociables, et délaissées solitai-

res, ne tardent pas à languir et à décliner, quels que soient leur rang et leurs ressources propres. Mais Bazas est trop bien placé pour qu'on ne revienne pas à lui. Des embranchements ne tarderont pas à relier sa ligne ferrée à d'autres, se prolongeant vers le sud, de manière à rétablir bientôt de fait l'artère qu'on lui a supprimée ; déjà même il en est question. Le jour va, sans doute, briller encore en sa faveur, après une courte interruption. Je le quitte donc plein d'espérance en son avenir.

Neuf heures du soir sonnaient aux horloges de Bordeaux, quand, après avoir fait dans la journée 160 kilomètres en chemin de fer, 16 en voiture et autant à pied, je rentrai dans mon domicile, chez ma sœur, au cœur de la capitale du Sud-Ouest de la France. Il était bien temps de dîner !

Naturellement, pendant ma courte absence consacrée à l'exploration de la fraction méridionale du département de la Gironde, l'exhibition des Quinconces n'avait pu grandir beaucoup et recevoir d'importantes modifications. Je m'en convainquis *de visu* dans la matinée suivante et, devant reprendre le lendemain la route du Périgord, je voulus consacrer le reste de la journée à divers quartiers de la ville, où je pensais devoir découvrir des changements importants ou des améliorations considérables.

A la nouvelle église de Sainte-Marie-de-la-Bastide, le portail et le clocher, qui commence à se dessiner, me firent me demander à quel style architectural appartiendra définitivement cet édifice religieux. La restauration de l'église paroissiale de Saint-Pierre est presque entièrement achevée. Dans la nef gothique, il reste plusieurs parties à sculpter et des autels à placer ; on y voit de beaux vitraux. Le clocher, qui flanque le monument sur la gauche, en sortant, est une tour carrée qui ne paraît pas devoir être surmontée d'une flèche. Saint-Louis, des Chartrons, est un

beau vaisseau auquel on travaille activement et qui est encore en partie encombré de matériaux. L'abside est très belle ; la nef paraît devoir l'être, mais je crains que les dimensions de l'édifice, bien que considérables, ne soient pas suffisantes pour la population du quartier. Les aiguilles de ses deux clochers sont artistement, délicatement travaillées, mais établies sur des plate-formes trop étroites pour leur permettre d'avoir une hauteur proportionnée à celle des tours qui les supportent.

En fait de constructions particulières, il y en a relativement peu, tant à droite qu'à gauche du fleuve. Bordeaux grandit sans doute, mais il le fait lentement ; c'est, du reste, agir suivant le précepte du Sage. Le passage unissant la rue du Chapelet au Cours de l'Intendance est complètement ouvert. Le lycée est prêt. On a suivi, dit-on, pour construire cet établissement, les plans faits autrefois pour l'édification projetée d'un collège de jésuites en cet endroit, destiné de longue date, comme on le voit, à l'enseignement et à l'étude. En me rendant des Fossés à la Chartreuse, j'ai rencontré sur mon chemin un convoi. Les passants s'arrêtaient pour laisser défilier le cortège, mais j'ai remarqué, non sans peine, que personne ne s'est découvert devant le cercueil. Nos provinciaux de Périgueux sont plus respectueux envers la Mort. Au près de la cathédrale, on a réservé un vrai palais pour la caisse d'épargne. Les dépôts seront-ils, en nombre et en importance, dignes de l'asile qu'on leur destine ?

Peu de personnes dans les allées du grand cimetière catholique. Je n'y vis plus une jeune fille, presque une enfant, que j'avais remarquée lors de mes derniers passages, au milieu de ses compagnes, entretenant les jardinets, près des tertres funèbres et qui, couverte de fleurs elle-même, semblable à l'une d'elles, éclatante, en apparence, de santé, arrosait en souriant les bouquets déposés sur les tombes. Je m'ar-

rétai près d'une fosse nouvellement comblée, et un vieillard, que j'avais déjà maintes fois rencontré dans l'enclos funèbre, me montrant ce coin où végétait un lis planté récemment, me dit : « Elle est là ! ». Sa vie fut bien courte ; elle avait seize ans à peine, et elle est déjà partie, tandis que nous nous retrouvons, accablés sous le poids des ans, visitant les mêmes allées que nos pieds ont foulées bien avant sa naissance. Ce que l'on croit devoir durer longtemps passe vite, tandis que le Temps, au contraire, épargne ceux que le Destin semble, de longue date, avoir marqué de son inexorable doigt pour une fin prochaine. Nous nous regardâmes, mus par la même pensée ; nous étions entraînés l'un et l'autre, ainsi que tous ceux que courbe la main de l'âge, vers ces sentiers silencieux, où l'homme éprouvé par les vicissitudes et les douleurs d'une longue existence, vient errer d'instinct comme pour y chercher la place où, sous le gazon hospitalier, il espère pouvoir goûter le repos. Puisse-t-il, en étant jugé digne là haut, l'y trouver enfin !

Singulière et curieuse année que celle de 1882, d'abord menaçante, faisant présager beaucoup de mal, puis donnant lieu d'espérer un résultat favorable sous certains rapports, enfin peu de jours après féconde en désastres. Que n'avons-nous pas éprouvé d'elle en fait de surprises et de péripéties dans notre cher Périgord, où l'on s'était, après ses premiers sévices, laissé doucement aller à la confiance, attendant monts et merveilles de cette soi-disant convertie qui, redevenue cruelle et funeste tout à coup, nous a gratifiés d'orages, de trombes, de grêles, dans 22 ou 23 de nos cantons, amenant sur plus de la moitié de notre département un triste cortège de fléaux et la ruine. Au sud de celui de la Gironde, j'ai pu constater également les suites, mais atténuées, de ces boutades fantaisistes ; je les retrouve en plein en traversant l'Entre-deux-Mers et en remon-

tant la vallée de la Dordogne. Partout la vigne, particulièrement, y a beaucoup souffert, et, de concert avec le phylloxéra, vingt épidémies diverses accablent cette infortunée. Depuis Bordeaux jusqu'aux portes de Libourne, dans les *palus* mêmes, elle s'éteint sur de vastes espaces ; le regard la cherche en vain dans des lieux où elle florissait naguère ; elle en a disparu laissant comme souvenir les piquets qui la soutenaient, seuls et tristes témoins d'une opulence évanouie.

De Libourne à St-Emilion, et plus loin, la perte paraît également complète dans la plaine elle-même. En ce moment un aréopage de viticulteurs, réunis dans les salles de l'exposition bordelaise, délibère, comme l'année précédente, sur les moyens à prendre pour se délivrer de l'insecte ennemi, qui cause tant de mal, et des contagions ses alliées fidèles. Quelles seront les suites des conférences et des méditations de cette grave assemblée ? Puisse le salut nous arriver de ce côté pour nos vignobles ! Les autres produits ont également subi de graves atteintes et la recette des propriétaires, même non viticulteurs, sera bien faible cet automne. Les regains pourtant sont assez beaux ; et il me semble que, dans cette contrée, les prairies artificielles ont augmenté d'étendue depuis mon dernier passage.

A Castillon je quitte le train. Je vais me reposer pendant vingt-quatre heures dans cette petite ville, pour l'étudier à mon aise, ainsi que ses environs, et me préparer par cette journée paisible à tenir tête avec moins de peine aux nombreuses fatigues qui m'attendent dans le *Périgord-Noir* et le *Quercy*. Elle est assez bien bâtie, les quais sur la Dordogne sont beaux, mais le mouvement commercial me paraît des plus restreints dans le port. Un seul bateau de commerce est en rivière ; il est amaré droit au milieu du courant et semble ne s'apprêter ni à charger ni à décharger. Un joli pont suspendu traverse le fleuve majestueux au-

delà duquel sont quelques vignes tenues soigneusement, et encore vigoureuses, établies par planches qu'isolent d'autres cultures. Il y a peu de jardins considérables autour de l'agglomération, où les monuments sont décidément fort ordinaires; l'église paroissiale, le principal d'entreeux, n'offre rien à citer, sa nef et ses bas-côtés ne méritent nullement de fixer l'attention par leur architecture. Les rues sont propres, mais pourquoi permet-on aux bouchers d'y tuer des moutons, et probablement d'autres animaux sur la voie publique? Ces sacrifices sanglants sont, à mon avis, plus que déplacés et fort répugnants en pareil lieu. Plusieurs magasins sont surmontés d'écriteaux annonçant qu'on y trouve d'amples provisions de raisins secs pour faire du vin. Cela en plein vignoble, au milieu des plantations de ceps, étonnés de cette concurrence peu flatteuse pour eux et qui se meurent! Hélas!

Au déjeuner le lendemain je ne fus pas gêné dans la salle à manger. L'heure de la table d'hôte n'avait pas sonné et j'étais le seul voyageur devant partir par le convoi du matin montant vers Bergerac et la jonction de sa ligne avec celle de Paris à Agen. J'eus bientôt fait honneur à mon repas, et comme il se trouvait que l'horloge de la ville, celle de la maison par suite, avançait, je restai tranquillement assis attendant que l'on vint chercher mes bagages déposés dans le corridor. Mes regards se portaient machinalement tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, mais bientôt ils finirent par se fixer sur une assiette au milieu de laquelle un petit fromage antique et barbu s'épanouissait, et à la surface duquel, me semblait-il, un mouvement insolite s'opérait. Mes mauvais yeux ne suffisant pas pour m'éclairer sur ce qui se passait au milieu de ce cirque velu, je dirigeai vers le point qui me paraissait en ébullition une forte loupe au moyen de laquelle, sorte de petit microscope, je fus témoin bientôt du plus étonnant spectacle. Il y avait là réunie, sous

un groupe de végétaux jouant la forêt, une multitude fiévreuse de petits vermissaux s'agitant avec un air d'importance en écoutant un de leurs semblables qui, gravement assis sur une sorte de fil, figurant un banc pour lui, une espèce de bonnet placé sur sa tête pointue, paraissait faire une conférence à ses auditeurs. Impossible d'entendre sa voix, trop faible, quoiqu'il la crût puissante, pour arriver à d'autres oreilles qu'à celles de ses minuscules confrères, et l'eussé-je perçue, j'avoue très humblement que c'eût été parfaitement inutile, vu mon ignorance complète de la langue de ces peuplades étranges ; mais il mimait réellement fort bien, et, grâce à ses gestes, voici ce que je pus saisir de la harangue de ce docte personnage, enchanté très visiblement de lui-même et de ce qu'il croyait être son immense savoir. D'abord il faisait sans façon son éloge, c'était incontestable à voir avec quelle satisfaction ingénue il frappait sa poitrine et se découvrait en prenant une physionomie triomphante. Puis, hors des siens et de lui rien ne lui paraissait digne d'attention. Il jetait les yeux de temps à autres en affectant un air de mépris profond sur une petite mouche qu'il reniait pour leur mère commune, avec un haut-le-corps admirable, et mettait, par contre, en évidence une ou deux petites peaux trouvées dans une petite excavation, desséchées, abandonnées par des chrysalides vermifuges, qui, délivrées de ces langes, avaient pris leur vol vers les régions éthérées, laissant leurs congénères encroûtés, grouiller encore, ébauches informes, au-dessous d'elles. Ces débris prouvaient, suivant lui, que leur race ne provenait pas des œufs de l'insecte bourdonnant et que, par conséquent, le ver du fromage n'était point une larve appelée à posséder des ailes brillantes. Cet avenir aérien pour un être aussi parfait que sa race rampante lui paraissait bien mesquin, une sottise plaisanterie, une invention ridicule ; mais, par exemple, il témoignait une tendresse infinie pour une vilaine

petite bête placée dans une cage qu'il ouvrait et dont il la faisait sortir enchaînée en lui adressant toutes sortes de révérences. Cette espèce de contrefaçon de son type recevait de lui force caresses, et il me parut qu'il la présentait à ses auditeurs, qui lui firent une ovation, comme rappelant la forme vraie de leurs premiers aïeux. Même un instant, l'enthousiasme le poussant, l'orateur serra cette caricature entre ses pattes et sur son cœur, puis l'embrassa tendrement aux applaudissements frénétiques de l'assemblée. Ce dont il fut récompensé par un coup de griffe et un coup de dent qui lui firent vivement refermer la cage sur son cousin prétendu. Cet intermède ayant jeté quelque froid dans l'assistance, le conférencier passa gravement à un autre sujet. Il attira les regards de tous sur quelques grains de poussière lumineuse, voltigeant dans l'air, et parut expliquer leur nature et leurs propriétés, les comparant au monde sur lequel il vivait avec les siens. Il prit une baguette, traça deux ou trois cercles, un triangle, un polygone, appela l'attention sur un trou pratiqué dans une anfractuosité de la croûte fromagère, et dans lequel courait une sorte de sentier noir, puis sur une gouttelette brillant entre deux promontoires laitoux, et fit évidemment l'éloge de sa science et de celle de sa tribu ; puis, montrant l'espace au-dessus de sa tête, il eut l'air de chercher quelque chose comme un maître des destins de sa fourmilière ; fit semblant de ne rien trouver, haussa les épaules, regarda de nouveau le petit orifice et le lac minuscule et ouvrant ses pattes informes avec un enthousiasme immense, proclama la gloire du ver du fromage et de la science qui l'éclaire, qui n'a pas d'auteur, qui n'a pas de causes, qui, par une loi que nul n'a faite, car le vermiculaire n'a pas de supérieur, va toujours croissant, si bien qu'avant peu, cette reine éternelle et spontanée, n'ayant rien de commun avec ce que l'on pourrait croire un créateur,

s'étant faite toute seule, ce qui est bien étonnant pour les esprits bornés, fera, par une évolution irrésistible et continue, sans intervention aucune de Dieu, puérile invention des attardés, du fromage le maître des astres ; et de ses habitants, déjà bien avancés comme on le voit, des êtres parfaits. Je ne pouvais m'empêcher de sourire en songeant que sans qu'ils y pensassent, je pouvais d'un coup de couteau légèrement appliqué, enlever l'écorce du terrain, et procurer à cet auditoire un voyage extraordinaire et bien inattendu. Quelle drôle de figure tous feraient ! Une vraie tempête d'applaudissements interrompit le professeur exténué, qui s'épongeant, s'apprêtait à continuer. La scène devenait du plus haut intérêt, et j'étais on ne peut plus désireux de voir comment se terminerait cette leçon transcendante. On frappe ; la porte s'entr'ouvre et je tourne la tête pour voir si l'on ne vient pas m'avertir pour le départ. Hélas ! j'avais commis la plus grave des imprudences, car mes yeux s'étaient à peine fixés vers l'entrée de la salle, quittant pour une demi minute l'assiette où reposait le congrès des fromagiens, qu'un grand bruit se fit entendre : plats et bouteilles dégringolèrent accompagnés d'un miaulement formidable. Le chat de la maison, auquel je n'avais pas pris garde, profitant du moment où je ne protégeais plus contre lui, par mon attention, un butin convoité, s'était rapidement élancé sur la table en culbutant tout ; s'était emparé de la planète à laquelle de si brillantes destinées venaient d'être solennellement promises, et l'emportait triomphalement dans une course vertigineuse. Avant qu'on eût pu songer à le poursuivre, le fromage et sa population, le grand docteur en tête, subissaient dans son estomac des perfectionnements imprévus des prétendus prophètes de ce petit monde, des plus désagréables pour ces victimes, mais qui satisfaisaient fort maître matou.

Le messenger parut ; je lui confiai ma valise et me dirigeai

vers la station du chemin de fer, où j'arrivai juste à temps pour profiter du départ. Quand je fus casé dans un compartiment, je m'y trouvais face à face avec un homme grave, à lunettes d'or, examinant des phosphates et des débris fossiles qu'un autre compagnon de route venait d'étaler, et qui, me les montrant, commença tout aussitôt un cours de géologie tout à fait dégagé des préjugés anciens, comme il le disait avec complaisance. Pour toute réponse je lui racontai la catastrophe dont je venais d'être témoin sur un plat de dessert. Il jeta sur moi, lentement, un regard d'un dédain miséricordieux, toussa, se retourna, mit la tête à la portière, et, confus d'avoir affaire à un esprit aussi simple, n'ouvrit plus la bouche jusqu'au Buisson, où nous devions nous séparer. J'en fus navré, l'on peut m'en croire.

Au Buisson je descendis du train qui continuait sa route pour Agen, mais ce ne fut pas cette fois pour prendre la diligence ou toute autre voiture tirée par un ou plusieurs chevaux, afin de gagner Sarlat. Je me rendais dans cette ville par correspondance à vapeur. Une nouvelle voie ferrée vient en effet de relier ce chef-lieu à la ligne qui descend de Paris sur Agen. Cet embranchement doit se prolonger plus tard jusqu'en Auvergne, formant ainsi de Bordeaux jusqu'au Cantal un important trait-d'union. Il avait été solennellement inauguré quelques jours auparavant. Par les œuvres d'art créées pour lui, par le pays aussi qu'il dessert, il mérite une description particulière. Voici celle que le journal la *Gironde* lui a consacrée, probablement d'après les communications de MM. les ingénieurs :

« Au départ de Siorac-de-Belvès, la ligne s'embranchement sur une courbe de l'Orléans, puis, décrivant elle-même une courbe très resserrée, se détache brusquement de

cette direction pour revenir vers la Dordogne, la ligne d'Agen continuant sa route perpendiculairement à la rivière.

» La rive gauche est assez escarpée, les tranchées et les remblais se succèdent vite, avec de rapides échappées sur la rive droite. Le rocher qu'on a dû enlever paraît assez compacte au premier abord ; mais on voit promptement, par les travaux de consolidation exécutés, qu'on a dû rencontrer de nombreuses failles et que les talus n'ont pu être maintenus qu'à grands frais. D'autre part, pour faciliter l'écoulement des eaux et assurer les communications, il a fallu établir un grand nombre d'ouvrages d'art. On n'en compte pas moins d'une douzaine sur une longueur de moins de quatre kilomètres. Citons, au passage, les ponts à culées perdues du type du chemin de fer d'Orléans, dont le diamètre mesure jusqu'à vingt-trois mètres, et surtout l'élégant viaduc de Mirabel, composé de sept arches de cinq mètres d'ouverture jetées sur le ravin de Fourques. Du reste, il y en a pour tous les goûts : ponts en pierre ou en métal, droits ou biais, en courbe ou en rampe. Il fallait bien tirer du terrain tout le parti possible !

» La plaine de la rive gauche s'est élargie : on la traverse sur un remblai assez élevé, on franchit la rivière au Garrit, et on se trouve dans la splendide vallée de Saint-Cyprien. On approche à huit cents mètres de la ville, et, de la station, on la voit qui s'étale coquettement sur le flanc du coteau. En avançant, on laisse aussi à sa gauche Castels, Bézenac, Saint-Vincent-de-Cosse également assis sur des coteaux à pentes abruptes (1). Dans toute cette partie, il n'y a rien d'intéressant à constater au point de vue de la construction. Exceptons-en néanmoins la grande tranchée de

---

(1) Il y a une halte-station à Bézenach-St-Vincent. *N. de l'auteur.*

Puymartin, creusée tantôt dans le rocher, tantôt dans la castine, et dont les terres ont été employées à la confection de l'énorme remblai de la rive droite. Les autres ouvrages consistent en aqueducs et en passages à l'usage des propriétaires riverains.

» On repasse ensuite sur la rive gauche, au pont du Pech, pour arriver à la station de Castelnaud, destinée à desservir les communes d'Allas, Castelnaud, Cladech, et à procurer un débouché aux industries naissantes des mines de La Chapelle et des ciments d'Allas-Berbiguières.

» C'est sans contredit un des jolis endroits de la ligne ; on aperçoit de là les châteaux de Beynac, de Feyrac et de Marqueyssac.

» Après avoir encore une fois franchi la Dordogne à Beynac, nouvelle station à Vézac. Au-delà, les difficultés renaissent : on quitte la vallée ; la déclivité maximum de vingt millimètres par mètre est atteinte ; mais comme on a soixante-neuf mètres de hauteur à gagner, on monte constamment pendant près de quatre kilomètres, jusqu'à la sortie du tunnel de Coudournat. La série des ouvrages d'art a également recommencé. Le terrain est très tourmenté ; les tranchées sont courtes et profondes. On a notamment établi sur ces assiettes tourbeuses un remblai de seize mètres qu'on ne parviendra peut-être à maintenir à la hauteur voulue que par des rechargements constants.

» Le tunnel de Coudournat est en ligne droite et le commencement en rampe. A la sortie, on se trouve à un pont culminant de la voie ferrée. On arrive ensuite au tunnel de la Gindonie, qui n'a que cent mètres de longueur ; puis, après avoir franchi sur un viaduc composé de treize arches de douze mètres d'ouverture le vallon du Pontet, on parvient à la gare de Sarlat, creusée en grande partie dans le rocher.

» Les exigences de la description générale nous ont obligé

à franchir rapidement l'espace qui sépare Siorac de l'ancienne capitale du *Périgord noir*. Il y a pourtant sur ce parcours des travaux que nous devons examiner d'une façon spéciale, en raison de leur importance ou des conditions désavantageuses dans lesquelles ils ont été effectués : tels sont les ponts sur la Dordogne, les souterrains, le viaduc du Pontet et les stations.

» *Ponts sur la Dordogne.* — Ils sont, comme nous l'avons dit, au nombre de trois : au Garrit, au Pech et à Beynac. Les deux premiers, à part la profondeur des fondations — plus grande au Pech — sont absolument identiques : sept arches en ellipse régulière de vingt-quatre mètres d'ouverture et de huit mètres de montée. La construction de ces ouvrages, favorisée, il faut en convenir, par un temps splendide, n'a guère duré plus d'un an. La moitié des piles a été fondée à l'air comprimé, afin de gagner du temps et d'éviter les inconvénients qu'on avait rencontrés au pont de Beynac.

» Celui-ci se compose de cinq arches de vingt-quatre mètres d'ouverture et neuf mètres de montée semblables à celles des ponts de Trémolat, d'Alles et de Lameuil (Compagnie d'Orléans) : deux arcs de cercle aux naissances, raccordés par un arc elliptique. De chaque côté de ces cinq arches, trois autres arches en plein cintre de huit mètres de diamètre permettent de débiter le volume d'eau qui passe en temps de crue, et donnent à l'ouvrage un aspect plein d'élégance. Ce pont, commencé deux ans avant ceux du Pech et du Garrit, n'a été terminé que quelques mois avant eux. Cela tient aux grosses difficultés qu'ont présentées les fondations sur un rocher caverneux offrant de nombreuses failles, et à la nécessité d'aveugler des sources souterraines, dont on ne s'est rendu maître qu'au prix des plus grands efforts.

» Ces trois ponts sont protégés contre le courant par une levée d'une centaine de mètres construite sur la rive gauche.

» *Souterrains.* — Là aussi on s'est trouvé dans des conditions peu favorables, à Coudournat, notamment, où, après avoir traversé une partie en rocher compacte, on rencontrait un terrain éboulant composé de sable et d'argile, qui venaient à chaque instant obstruer la galerie. D'autre part, de nombreuses infiltrations arrêtaient souvent les travailleurs.

» Le tunnel de la Gindonie a présenté à peu près les mêmes difficultés. Il a, comme nous l'avons dit, cent mètres de longueur ; il est en courbe de trois cents mètres de rayon. Le type de ces ouvrages est celui qu'a employé M. l'ingénieur en chef Nordling au chemin de fer d'Orléans.

» *Viaduc du Pontet.* — Ce viaduc, qui traverse la vallée de la Cuse, à l'entrée sud de Sarlat, est formé de treize arches en plein cintre de douze mètres d'ouverture. Il a deux cent-vingt mètres de longueur, et le niveau des rails est à vingt-deux mètres au-dessus du sol. On a dû descendre bien bas pour s'appuyer sur un terrain solide. Deux piles qui n'ont pas moins de douze mètres de profondeur au-dessous du sol ont offert des difficultés analogues à celles rencontrées au pont de Beynac : le rocher, à ces deux endroits, présentait des failles remplies d'argile.

» *Stations.* — Le type est celui de Périgueux à Ribérac et de Bergerac au Buisson, sans modifications apparentes. La gare de Sarlat est construite sur le modèle de celles de Ribérac et de Bergerac. Une colline a disparu pour lui faire place.... »

La ligne est en effet d'une exécution remarquable, mais le tracé laisse à désirer. Le pont du Garrit est trop bas,

n'ayant pas une élévation suffisante au-dessus de la Dordogne ; de plus, la courbe qui y conduit est beaucoup trop courte, d'un rayon par trop peu développé, partant fort dangereuse. Il me paraît aussi difficile de justifier l'abandon de la vallée de la Dordogne pour gagner directement Sarlat, par un pays affreux, avec des travaux d'art considérables, à partir de Vézac, en laissant Domme entièrement déshéritée, faute qui ne pourra pas être facilement réparée. Il semblait logique de suivre la rivière, qu'il faudra, de la ville, regagner, par Dieu sait quels travaux et quelle contrée, jusqu'à Carsac, où l'on doit reprendre la direction abandonnée, jusqu'à Souillac. Au lieu de faire un triangle aigu dans un pays perdu, non sans de grosses dépenses inutiles, suivant, non-seulement moi, qui ne compte guère il est vrai, mais beaucoup d'autres, des plus compétents, il fallait, des Eyzies, gagner, par la vallée de la Beune, Sarlat : y asseoir la gare à niveau du vallon de la Cuze, au lieu d'y construire à grands frais un énorme viaduc pour atteindre une station en l'air, sur un coteau décapité à chers deniers, d'où l'on devra redescendre en perdant beaucoup d'argent ; puis, suivant du Pontet jusqu'à la Dordogne le cours de la plaine du ruisseau, établir un point d'arrêt entre Vitrac et Domme. Sarlat, à coup sûr, n'y aurait rien perdu, Domme y aurait gagné beaucoup, et par ce moyen, autre et bien appréciable avantage, la tête et un tronçon du chemin de fer projeté sur Nontron se trouveraient tout construits, tandis que Sarlat, qui, par le détour du Buisson, est à une distance énorme de Périgueux, s'en trouverait rapproché d'une grosse heure au moins, probablement plus. Qu'on jette simplement les yeux sur une carte et l'on se rendra compte facilement de l'étendue de la faute commise sous le rapport de l'augmentation du parcours.

C'est le 2 juillet de cette année que l'inauguration a eu

lieu. Les Sarladais se sont ingéniés de leur mieux pour fêter l'achèvement d'un tronçon qui leur permet d'espérer une reprise dans le mouvement commercial de leur cité. Le ministre a été reçu solennellement au milieu d'une foule innombrable ; il est d'abord allé se reposer un moment à la sous-préfecture, et de là s'est rendu directement au collège communal, où un grand banquet par souscription lui a été offert par la municipalité et de nombreux adhérents. Pour bien faire, on avait eu recours à des artistes culinaires de Paris. Ces messieurs se sont surpassés ; le service était digne des décors, les mets et les vins étaient exquis, si bien qu'on a trouvé qu'il n'y en avait pas assez pour les estomacs enthousiasmés, et que ceux qui les savouraient auraient voulu que leur cotisation leur permit de les apprécier un peu plus longtemps. Mais les bonnes choses sont rares, et quand on les fait venir de Paris, qui les achète à la province, on paie naturellement leur apprêt et leur retour un peu cher. J'ai toujours pensé, quant à moi, que pour bien dîner en province, en Périgord surtout, il faut s'adresser aux Vatel du pays et servir les mets locaux pris sur place. C'est meilleur marché, et s'il y a quelque peu moins de luxe, on est plus satisfait, ne serait-ce que par patriotisme. Les cuisiniers de Paris, inimitables dans la grande cité, n'ont plus la même réussite à 600 kilomètres de là. C'est assez naturel. Cavalcade, feu d'artifice, retraite aux flambeaux, rien n'a manqué pour clore dignement la journée. Le ministre n'a pas joni de ces dernières réjouissances. Arrivé à onze heures, il était reparti à cinq pour aller coucher à Périgueux, à la préfecture, où il a été brillamment reçu, chaleureusement complimenté, mais où, paraît-il, on n'a pas soufflé mot des intérêts de la ville et de ses justes revendications en fait de canaux et de voies ferrées. Toujours les mêmes, mes chers compatriotes, toujours modestes et négligeant de se défendre contre

leurs rivaux quand l'occasion se présente de le faire. Il eût par exemple été cette fois bien à propos, pour les Périgourdins, de saisir l'instant propice d'apprendre de M. Warroy pourquoi lui, si zélé naguère pour le passage à Périgueux du canal de Paris et de l'Est à Bordeaux, paraissait en ce moment faire cause commune avec les adversaires de ce tracé, le plus raisonnable de tous pourtant, comme il l'avait reconnu, proclamé même. On aurait pu répondre aux sophismes de nos rivaux, les mettre à néant. On s'est tu quand on aurait dû parler haut et ferme : et on accusera nos braves concitoyens d'être des intrigants ! Franchement, ils en sont bien incapables.

Le train que j'avais pris n'étant pas de ceux qui fuient rapides, emportant les ministres-éclairés qui sillonnent le ciel gouvernemental, nous laissa tout le temps d'admirer la plaine, de chercher à deviner pourquoi l'on faisait tant de détours, pourquoi l'on passait si souvent la Dordogne, pourquoi, de Vézac à Sarlat, on avait fait choix, pour y placer le chemin de fer, d'un pays si triste ; si bien que nous arrivâmes en retard d'une grosse demi-heure et que, comme j'étais du jury, je n'eus le temps ni de changer de vêtements, ni de me faire raser, comme j'en avais le projet ; il me fallut aller tout droit au champ du concours. En me voyant apparaître enfin, mes collègues s'empressèrent de m'entourer comme un habitant des forêts, et supposant, à mon costume et à ma barbe inculte, que je devais avoir les vertus de l'homme antique, non moins que la simplicité de ses atours sans prétention, me saluèrent d'un triple vivat et me déclarèrent qu'ils me prenaient pour leur chef de section. Mon air vénérable et dénué d'apprêt me valut cet honneur, dont j'étais peu digne et qu'on me contraignit d'accepter. Fort heureusement pour les exposants des produits à juger, j'étais entouré de soldats valant plus que celui sous la direction duquel ils se plaçaient.

Nous avons à classer les lots de grande culture et ceux d'industrie se rapportant aux constructions agricoles, aux amendements et aux engrais. Les apports de l'horticulture nous concernaient aussi; mais comme nous avons peu d'heures, et que les deux sections étaient l'une et l'autre, bien représentées par de nombreux échantillons, nous décidâmes de nous diviser en deux groupes dont un aurait à s'occuper de tout ce qui avait rapport aux produits et à la tenue des jardins maraîchers ou fleuristes, ainsi que des pépinières, tandis que l'autre retiendrait tout le reste dans son ressort. Nous avons eu bien des choses, et de remarquables choses, à passer en revue mais nous avons aisément rempli notre tâche, les lots étant généralement, sauf un ou deux arrivés un peu tard, bien disposés et rangés en bon ordre suivant les catégories auxquelles ils appartenaient. Aussi notre travail une fois arrêté d'un commun accord, ai-je pu donner à l'ensemble de l'exposition, avec des personnes de la plus entière compétence un coup-d'œil général qui, s'il nous a laissé de bonnes impressions, nous en a causé de fâcheuses aussi, que plus tard une visite plus détaillée devait confirmer non moins que les autres. Les animaux reproducteurs, sauf ceux de l'espèce chevaline, étaient établis près du collège communal, sous les beaux ombrages de la place dite la Grande-Rigaudie. Les bêtes bovines étaient assez nombreuses, et bien qu'elles eussent pu, facilement, être mieux groupées, passablement classées, avec quelques erreurs cependant. Les races françaises, la limousine surtout, parmi les travailleuses, et la bretonne, parmi les laitières, y tenaient le premier rang avec assez de succès. Les fameux durhams et leurs dérivés étaient absents. On ne les regrettait pas trop. L'espèce ovine offrait, avec de beaux southdowns et dishley, quelques indigènes remarquables, mais comptait peu de représentants. Les bêtes porcines en faible quantité, n'avaient à part une

ou deux, rien de notable. Les meilleures en réalité m'ont paru les truies périgourdines pures et celles qui se rapprochaient le plus de ce type. Les animaux de basse-cour n'étaient pas à dédaigner. Assez grande pauvreté d'instruments. Deux ou trois collections cependant étaient dignes d'estime et l'on y voyait des essais qui pourront amener de très bons résultats dans certaines parties de l'art agricole. Les produits, je l'ai dit, étaient la partie la plus remarquable du concours, variés, abondants et beaux ; s'ils offraient moins de casiers que précédemment dans plusieurs autres villes moins importantes que Sarlat, ils l'emportaient de beaucoup sur ce que Nontron en ce genre nous a montré l'année dernière. L'horticulture avait un étalage digne d'elle en beaucoup de points et prouvait qu'elle est en progrès même dans des endroits où on la croyait endormie, par conséquent bien arriérée. Cette revue sommaire n'excitait pas d'enthousiasme il est vrai, l'arrangement étant défectueux quelque peu ; certaines parties étant médiocrement fournies et médiocrement représentées, en général, mais il y avait au moins partout quelque chose à louer ; c'était plus que la graine de Sénévé. Si celle-ci suffit pour produire un grand arbre, on peut espérer que celle que Sarlat exhibe aujourd'hui nous réserve un ombrage puissant et de bons fruits pour l'avenir.

Dès que toutes les sections des juges du camp ont eu terminé leur inspection et arrêté provisoirement, sauf à la réviser avant de faire procéder à l'apposition des affiches la liste des vainqueurs, le public a pu circuler au milieu de l'exposition et ne s'en est fait faute. J'ai vu rarement plus de curieux parcourir la lice et apporter plus d'attention à l'examen des animaux ou objets se disputant les palmes promises. C'est d'un excellent augure pour l'avenir. Laissant la foule à cette contemplation, je me suis mis à la recherche d'un logement, entreprise ardue, pleine

de difficultés, vu les circonstances. Par bonheur, des amis prévoyants y avaient pourvu dès avant mon arrivée. Grâce à eux j'ai été mis en possession d'un petit réduit très convenable, pas très loin du champ du concours et où, avec plus que le nécessaire, j'avais la tranquillité qui m'est indispensable. J'ai fait apporter mes colis de la gare où il m'avait fallu les laisser le matin en débarquant pour aller au plus vite rejoindre les jurés mes collègues, et je me préparais à m'installer et à m'habiller convenablement, lorsque j'ai été tout à coup saisi, entouré, et, malgré mes protestations, obligé de comparaître en tenue de voyage devant M<sup>me</sup> de Cerval, près de laquelle son mari m'a fait asseoir à table, moi quatrième, à peu de distance de lui et vis-à-vis notre honorable président, M. Dausset. Je me suis plaint avec émotion du manque de courtoisie qu'on me faisait commettre ainsi, mais mes réclamations pour qu'on me permit d'aller changer de costume n'ont pas été le moins du monde admises. Il m'a fallu prendre le parti d'accepter la plus cordiale des invitations dans la tenue la plus déplorable pour quelqu'un qui tient à être poli. J'étais d'abord un peu gêné par mon équipement par trop négligé, mais les marques de bonté, auxquelles rien ne me donnait droit et je n'étais pas préparé le moins du monde, m'ont fait vite oublier ce détail et le temps. La conversation la plus variée n'a pas tardé à s'engager, et, naturellement, on a déploré le triste sort des vignes françaises, mises à mort sans miséricorde et sans relâche par l'implacable phylloxéra. M. de Cerval lui-même a dû se procurer des vins étrangers, et il l'a fait avec un tact judicieux et en réel connaisseur. En outre, il possède un lot de vins authentiques et des meilleurs de Porto, que son gendre M. le baron d'Erp, attaché d'ambassade à la légation belge en Portugal, lui a procuré, vrai trésor liquide honneur du pays qui le produit et que nous avons mis souvent à l'épreuve en célébrant ses vertus,

chaque fois de plus en plus appréciées. C'est le cas de lui appliquer, en changeant un peu la signification adoptée jusqu'à présent pour la reproduction latine de la phrase grecque, par les puristes des langues mortes, le célèbre mot de Bias, *omnia mecum porto*, le traduisant librement ainsi : « Porto, sois tout à moi ! » Un bon professeur se récrierait peut-être contre cette interprétation légèrement risquée et tournant même au contre-sens le mieux caractérisé, mais très juste, très sincère, chez un vrai buveur. Pour moi, qui ai fort apprécié cette liqueur chaude, vermeille et charmante, je trouve cette traduction excellente et pleine d'à-propos. Si de pareil Porto, répondant à cette invocation faite du fond du cœur, se mettait à couler chez moi, comme un fleuve non intermittent, j'aurais trouvé le vrai Pactole. Que serait à côté de lui la source la plus puissante du pétrole infect ? Rien absolument ; le pétrole ne nous donne, avec mille dangers à craindre, que la lumière du corps, et quelle lumière ! J'aurais à discrétion la lumière de l'esprit, la fontaine d'où jaillit la vérité tout éclatante de parure et de beauté, poussant à la causerie aimable, animée, à la plus douce allégresse les personnes les plus moroses. Tout le monde viendrait avec empressement me demander de faire arriver, en sa demeure, des flots si purs et si doux, et les échangerait contre des flots d'or, ce qui me serait fort agréable et bien utile.

En quittant mes hôtes bienveillants, qui m'avaient honoré de la plus gracieuse réception, ce ne fut pas du vin de Porto que nous trouvâmes. La pluie tombait par torrents et toutes les rues étaient transformées en rivières impétueuses, ou bien en cascades puissantes. Le courant, même à l'exposition, sur la promenade, était si violent, que les baraques en étaient bouleversées et qu'il a fallu en retirer les animaux qu'on n'a pu réintégrer que le lendemain dans leurs logements de circonstance réédifiés de

bon matin. Les averses n'ont pas empêché la Société d'agriculture, dont le bureau et les jurés, toutes sections réunies, avaient, dès quatre heures de l'après-midi, statué sur l'attribution des prix d'honneur du concours et sur les grandes primes culturales, de se réunir à l'école laïque, où nous nous sommes rendus pour la séance solennelle, dite des *Assises*. On a d'abord, suivant les dispositions de l'ordre du jour, procédé au remplacement provisoire, jusqu'au moment du renouvellement général du bureau, comme vice-président de notre association en Sarladais, de l'honorable marquis de Campagne, malheureusement décédé. M. du Perrier de Larsan, chef du comice réorganisé de Sarlat, a été désigné par la presque unanimité des voix pour remplir ces importantes fonctions.

On s'attendait à ce qu'ensuite, d'après les traditions, un honorable agriculteur et historiographe de l'arrondissement, nous retracerait l'histoire et l'état actuel de cette contrée. Il n'en a rien été malheureusement. Cette lacune a été sinon comblée, du moins rendue moins fâcheuse par un très intéressant exposé de M. Ch. Girard, sur l'importance des stations agronomiques. Ce travail, fort bien fait, très habilement développé, a été vivement goûté par l'assistance. Nous avons ensuite entendu l'un de nos principaux trufficulteurs qui a pris la parole pour faire ressortir la nécessité de la propagation de son art, d'une incontestable valeur pour notre agriculture périgourdine à laquelle la production de la truffe incomparable de notre pays peut-être d'un si grand secours, sans trop de peines ni de frais, dans bien des terrains d'où la vigne disparaît, hélas ! chaque jour. La réunion s'est terminée à la lueur des éclairs, au bruit de la foudre, et nous avons regagné nos domiciles respectifs au milieu de la tempête. Les anciens auraient dit que Jupiter était jaloux de nous. Toute la nuit l'ouragan a continué furieusement à sévir,

mais il s'est fort heureusement calmé le matin dès l'aube.

A huit heures nous avons fait une deuxième inspection des sections, et chaque groupe du jury s'est assuré que les plaques indicatrices des récompenses accordées se plaçaient convenablement. Cette tournée nous a montré les désastres de la veille réparés, les baraques relevées et repeuplées de leurs hôtes ruminants, grognants, gloussants ou piaulants, les produits agricoles en bon état, grâce à l'asile qui les avait préservés des injures du temps, les lots de l'horticulture pleins de fraîcheur et sauvés d'avarie par un abri protecteur, ou bien se remettant de l'orage éprouvé dans le jardin du collège, en s'ouvrant avec bonheur au soleil, tandis que, plus nombreux encore que la veille, les habitants de la ville et les campagnards du voisinage, allaient et venaient partout, admirant, applaudissant les verdicts rendus, les critiquant parfois, car la foule murmure toujours un peu. Elle est comme la mer qui grondé sans cesse, même endormie. Et elle a bien ses raisons pour cela. Hommes et flots ne sont, avec motifs, jamais entièrement satisfaits. Rien en effet n'est parfait en ce monde. Non ! jusqu'aux décisions des jurés de concours agricoles, rien n'y est absolument respectable. Cependant il faut bien reconnaître que si quelques erreurs, impossibles à éviter, ont été commises, leur nombre n'a pas été grand. Quelques-unes mêmes proviennent, il n'en faut pas douter, d'un peu trop d'incertitude laissée sur certains points, par le programme, rédigé pourtant avec soin, mais dont l'expérience faite amènera le perfectionnement. En général, du reste, les décisions rendues, étaient hautement et unanimement approuvées.

J'ai cherché, sans la trouver, l'exposition chevaline. Le temps m'a manqué hier pour l'aller voir. Je me dis qu'il peut se faire qu'elle ait eu lieu ce jour-là de bonne heure, avant mon arrivée quelque peu tardive à Sarlat. Ce matin je n'en

ai vu trace. Maintenant on prétend que le directeur des haras de Libourne a cru devoir choisir un autre emplacement que celui de notre exposition pour juger les animaux de la contrée se disputant les prix donnés par l'Etat et que nos commissaires ont été contraints d'attendre qu'il eût fini son classement pour le prier de prendre la présidence de leur section, en ce qui concerne les lots présentés à leur appréciation. Il serait bon, je crois, à tous égards, de nous passer à l'avenir des agents des haras, dans les concours que nous ouvrons aux chevaux, étalons, juments et poulains. Nous ne manquons pas de connaisseurs, du reste, partout dans le Périgord, et le but que nous poursuivons, et devons poursuivre, n'est peut-être pas tout-à-fait le même que celui recherché par ces Messieurs qui, soit de leur plein gré, soit en vertu d'instructions particulières, paraissent, d'ailleurs, désirer fonctionner en dehors des associations agricoles.

Libre de mes actes, je me suis donné le plaisir de parcourir la ville, toute pavoisée, tout endimanchée. Les cloches annonçant, sonnait à grande volée, les offices religieux, auxquels je me suis rendu, le passage des Sociétés musicales, venues pour le concours et qui jouaient les meilleurs morceaux de leurs répertoires en traversant la grand'rue, donnaient à tout un air de fête, et cependant je ne pus trouver à Sarlat l'entrain sur lequel on comptait et que je croyais y rencontrer. Depuis ma dernière excursion dans cette antique cité, voyage que j'ai raconté déjà, sauf en ce qui concerne le chemin de fer et ses abords, je constate peu de changement. La grande maison d'éducation secondaire libre a été fermée, et cet événement, fâcheux pour la commune, a, sans doute, contribué pour beaucoup à la stagnation, si ce n'est même au recul, du nombre des habitants, depuis le précédent recensement. Aujourd'hui l'établissement est rouvert sous une autre direction, mais

il est bien loin de l'importance qu'il avait naguère et surtout de celle qu'il aurait acquise à la suite de la mise en activité du rail-way. Puis l'agriculture souffre ; les épreuves causées par l'application des funestes théories du prétendu Libre-Echange, sont dures à supporter ; la ruine des vignobles, grande ressource de ce pays, augmente considérablement la gêne. Tout cela, bien d'autres choses encore, ne portaient pas les habitants à la gaité. Cependant vers dix heures un grand mouvement s'opère et la voie publique, depuis la gare jusqu'à la sous-préfecture, se borde d'une masse énorme d'habitants et d'étrangers. C'est que M. de Mahy, ministre de l'agriculture, qui doit présider à la distribution des prix offerts par la Société départementale, vient d'arriver à la station.

Il y est reçu par toutes les autorités en grande tenue ; lui seul est en habit de ville (1). M. Clerjounie, maire de Sarlat, lui souhaite d'abord la bienvenue, puis, après quelques paroles de gracieuse réponse, lui présente son conseil municipal. Au nom de la Société d'agriculture, notre président, M. Daussel, sénateur, exprime sa reconnaissance pour la visite faite et pour l'objet d'art et les récompenses mises à la disposition de la Société. M. de Mahy réplique, déclarant avec un accent de réelle sympathie qu'il est heureux de pouvoir répondre à l'appel qu'on lui a adressé ; qu'il connaît et tient en grande estime les actes de notre association, à la tête de laquelle il est heureux de

---

(1) Je profite de l'occasion, qui m'est donnée par ce concours, pour rectifier une erreur que j'ai commise en parlant dans le temps de l'exploitation de M. de Mahy père. Ce n'est point une des sœurs du ministre actuel, mais une de ses cousines, qui a épousé M. de Kervèguen. M<sup>lle</sup> Françoise de Mahy a renoncé à se marier, voulant se consacrer entièrement à ses parents et à son frère.

voir son ancien collègue. Le cortège se forme ensuite et défile entre une quadruple haie de curieux au milieu de la Traverse, musique, gendarmes et pompiers en tête, précédant la voiture découverte dans laquelle les autorités ont pris place avec M. de Mahy et que suivent de nombreux équipages. J'étais bien placé pour voir et entendre. J'ai vainement cherché dans le trajet, accompagnant ou suivant l'escorte, entraînant la foule par son irrésistible puissance, l'enthousiasme populaire. Il avait sans doute, à partir de la descente du Pontet, pris au plus court pour aller par un chemin plus direct, et délaissé pour le moment, préparer, avant que le haut fonctionnaire y parût, une ovation aux abords de la sous-préfecture. Comment l'ardent Sarladais est-il ainsi resté froid devant un homme haut placé venant pour témoigner son intérêt au département auquel il en porte un véritable ? Est-ce que la présence de M. Warroy, resté quelques heures dans sa capitale, l'aurait à ce point blasé sur le prestige des secrétaires d'Etat, qu'il dirait d'eux, avec une légère variante due aux circonstances, ce que la vieille femme dont parle Victor Hugo disait des Rois :

*Sous la République, j'en ai déjà tant vu de ministres !*

Ce n'est point cela sans doute qui a rendu les vivats si rares pendant ce grand kilomètre de parcours. La stagnation des affaires, la gêne générale n'expliquent que trop ce manque sensible de manifestations bruyantes.

Après un moment de repos, le chargé d'affaires de l'agriculture en France s'est dirigé, toujours suivi d'une nuée de fonctionnaires, sur le théâtre du concours et a passé les différentes parties de l'exposition en revue, y compris celle de l'espèce chevaline, enfin appelée à paraître

devant ses juges et à laquelle on venait de décerner les récompenses qu'elle méritait. M. de Mahy a parcouru les lignes d'animaux, de machines et de matériel avec une attention qui paraissait véritable. On voyait qu'il se souvenait avec émotion du temps où, dans la belle terre d'Escoire, son père, bien que la fortune n'ait pas voulu sourire à ses efforts, s'occupait d'améliorations foncières avec un zèle constant et une persévérance inébranlable. Je me rappelais, en le considérant, examiner tout d'un regard de connaisseur, le temps où, jeune et plein d'espoir, au milieu de sa famille respectée, il prenait part aux entreprises paternelles pour arriver à un avenir espéré, qui devait fuir malheureusement après tant d'essais et de travaux. On comprenait, on sentait, que dans l'homme fait d'aujourd'hui, vivaient les souvenirs d'alors, d'un pays qu'il avait aimé, qu'il aimerait toujours. Descendu de la Grande-Rigaudie, le ministre a retrouvé dans les salles et dans les cours du collège encore des exhibitions agricoles, produits de grandes cultures, fruits et fleurs, et là aussi, il s'est arrêté tout un moment avec plaisir ; c'était en effet la partie la plus brillante du concours.

Tout à côté, dans le même bâtiment, le banquet était préparé. Quatre-vingts personnes environ, fonctionnaires, invités, dignitaires de la Société d'agriculture, membres des différents groupes et souscripteurs y ont pris part. Cette fois, le repas n'avait pas été commandé à Paris, chez de célèbres restaurateurs. On s'était, très heureusement pour tous, adressé à M. Aygueparse, directeur de l'*Hôtel de la Madeleine*, et les convives comme les fournisseurs de la ville n'ont eu qu'à s'en féliciter. Au dessert, M. le maire a porté un toast au président de la République, au ministre, à la Société d'agriculture, aux membres du concours musical. M. Dausse, se levant alors, l'a remercié chaleureusement et a prononcé une allocution pleine

pour ainsi dire du goût de terroir, telle en un mot qu'elle pouvait émaner d'un Sarladais de race et de cœur, ami et épris de son pays. J'ai su, car je n'assistais pas au festin, n'aimant guère les longs diners suivis de harangues, et de plus éloigné de toute manifestation joyeuse par de tristes deuils de famille, que ce discours avait été vivement applaudi, et en le lisant imprimé quelques heures plus tard, je n'en ai pas été surpris. A M. Daussel a succédé M. de Mahy, qui, après quelques mots de politique bien naturels chez un ministre, a fait en termes éloquents et énergiques, l'éloge de l'agriculture, s'est résolument posé comme son protecteur, s'est déclaré son tenant, décidé, prêt à réclamer énergiquement pour qu'il soit fait droit à ses légitimes revendications, à soutenir le projet d'exécution du canal d'irrigation de la Dordogne, à venir en aide de toutes ses forces à la reconstitution de nos vignes par le greffage sur plant américain, dont il vient de constater et d'admirer les heureux résultats chez M<sup>me</sup> la duchesse de Fitz-James. On allait se retirer quand M. Wallon, d'une voix ferme et haute, a fait un énergique appel à l'union de tous les bons citoyens pour le relèvement de l'agriculture. Cette invitation ne pouvait venir avec plus d'à-propos. Chacun, en effet, comprend à coup sûr que si jamais un effort unanime, un travail commun, sans division malheureuse, ont été nécessaires, c'est bien maintenant.

A trois heures, la distribution solennelle des récompenses a eu lieu dans la gracieuse et charmante promenade du Plantier. Au près de M. de Mahy siégeaient, sur l'estrade, une véritable pléiade d'autorités, M. le préfet en tête de fonctionnaires de tous ordres ; les membres du bureau de la Société d'agriculture ; une nuée sympathique d'invités ; en face, une masse énorme de population, dans laquelle figuraient toutes les classes de la société. M. Daussel a ouvert la séance par un patriotique et entraînant dis-

cours, où Sarlat, son arrondissement et son agriculture ont joué un grand rôle et qui s'est terminé par un chaleureux appel au Pouvoir en faveur de la première de nos industries. M. le ministre a répondu par quelques mots empreints du désir de bien faire, du ferme propos de réaliser le plus possible les vœux exprimés par notre honorable président, et par l'affirmation d'un sincère attachement au Périgord, qu'à plusieurs reprises il a appelé, en accentuant ce terme : *notre* département ; témoignage d'affection pour notre terre, qui a profondément touché les auditeurs. M. O. Pradier a donné ensuite lecture du rapport de la commission chargée de classer les concurrents aux prix culturels d'arrondissement, et l'appel des lauréats a commencé de suite après.

Au nombre des vainqueurs, on a particulièrement remarqué, parmi les exposants de bêtes à cornes, M. Wallon, à La Durantie (La Nouaille, arrondissement de Nontron) ; M. Périer, à La Gindonie (Sarlat) ; M. Selafer, aux Eyzies (canton de Saint-Cyprien) ; M. Seignabou, à Coubeyrat ; M. Coudere, à Sarlat ; M. de Fleurieu, à Tursac (canton de Saint-Cyprien) ; M<sup>me</sup> Faujanet, à Sarlat, qui a reçu une médaille d'argent du ministre de l'agriculture pour l'ensemble de son exposition de vaches laitières de race bretonne. C'est cette tribu qui, avec justice, a, dans sa catégorie, obtenu le plus de succès. Dans les autres familles bovines laitières, on a été quelque peu surpris de voir laisser sans récompense les belles bêtes gâtinaises, présentées par M. Roussarie, de Sarlat. On eût voulu leur voir donner tout au moins un prix supplémentaire. Pour les races de travail, la limousine l'a emporté d'emblée ; les autres ont été complètement distancées par elle. L'espèce ovine a valu des premiers prix à MM. Wallon, précité ; Taverne, à Domme ; Peyrat, à La Roque (Sarlat) ; Delpeyrat, à Moreau ; Tessendier, à Vitrac (Sarlat). Ici, les honneurs du

concours ont été, comme tous le prévoient, pour les southdown et les dishley. Si les premiers, appartenant à M. Wallon, ont obtenu la préférence sur les seconds, classés après eux, il n'en est pas moins certain que les animaux de M. Vignéras, de Saint-Pierre-de-Chignac (Périgueux), sont d'une haute valeur. Ils n'ont eu que des seconds prix, mais n'en sont pas moins fort au-dessus de ceux qui, dans les catégories françaises, ont eu les premières palmes. Les bêtes à laine indigènes ont, à ce concours, paru faibles ; il aurait dû en être autrement. Entre les éleveurs de l'espèce porcine, on a distingué MM. Jean Gardette, à Sarlat ; Wallon, précité ; Villatte, à Meyrals ; Simon (Jules), à Périgueux. Pourquoi, dans cette série, les bêtes de M. de Presle, comme dans une précédente, n'ont-elles eu que des seconds prix ? Bien des personnes se le demandaient. La race pure du Périgord était médiocrement représentée pour les mâles. Ses truies, par contre, étaient fort belles en majeure partie. Qu'on s'applique à l'élever convenablement et à bien choisir ses reproducteurs ; on n'aura pas lieu de s'en repentir. Pour leurs volailles et autres animaux de basse-cour, sont venus en première ligne : M. le comte de Fleurieu, précité ; M. le docteur Guichemerre, à Ladouze (Périgueux) ; M<sup>me</sup> Boyer, à Carves ; M. Reynal, au Thon, commune de Bezenac (Saint-Cyprien) ; M. Wallon, de nouveau ; M. Mouchet, à Bergerac, qui a eu la médaille de bronze de M. le ministre de l'agriculture pour l'ensemble de ses pigeons ; M. Simon (Jules), précité ; M. Perrier, pour canards. Ici, le progrès se fait d'une manière sérieuse. Les lots de plusieurs exposants sont dignes d'éloges ; mais il faudrait, pour les poules et coqs, s'attacher davantage aux bonnes races françaises pures et les élever soigneusement, en choisissant celles ayant bien les caractères de leur section. M. Raynal nous a paru devoir conquérir avant peu,

comme exposant d'animaux de basse-cour élevés chez lui, la prime la plus haute.

Devaient être distribués maintenant les prix aux animaux de trait et gras des races bovines, aux bêtes à laine et porcines grasses ; mais il n'en a pas été question et cette classe supplémentaire n'a pas figuré au concours départemental. Cependant elle a paru sur un autre champ clos. Hier, jour du marché, des primes ont été décernées, paraît-il, sans tambour ni trompette, comme on dit vulgairement, aux meilleurs animaux de ces deux catégories pris parmi ceux exposés en vente ; le tout par les soins du Comice, qui s'est mépris sur l'endroit où elles devaient être attribuées. Les lauréats ont ainsi, dans cette partie du concours, perdu le bénéfice de la proclamation en public de leurs victoires, et du diplôme de vainqueur à une joute départementale. Il convient de reconnaître que l'entête du programme, donnant aux municipalités le soin de dresser les conditions de cette lutte spéciale, a pu grandement contribuer à faire tomber dans l'erreur commise. C'est une disposition défectueuse à modifier.

Les éleveurs de l'espèce chevaline ont été mieux traités ; ils ont reçu leurs médailles des mains des autorités, et leurs noms figurent au *palmarès* de la fête. Les principaux d'entre eux sont : MM. Fromentaise, de Cazoulès, qui a reçu, pour pouliche suitée, une médaille d'or de notre Société ; de Gérard, à Domme, médaille d'argent du ministre de l'Agriculture ; Testut, colon à Domme ; Mural, à Cénac ; Pierre Mercier, à Domme ; Barjou, à Domme ; Michel Lande, à St-Martial-de-Nabirat ; François Redon, à Domme ; Gaillard, au Rofy ; François Mercier, à Borie-Neuve, qui ont mérité des médailles d'argent. Leur belle exposition fait, on le voit, le plus grand honneur au canton de Domme.

Le prix d'ensemble (coupe offerte par M. le ministre de

l'agriculture) a été remporté par M. Wallon, de la Durantie canton de La Nouaille, arrondissement de Nontron (1), qui n'a pas obtenu moins de neuf prix, avec médailles, un rappel de prix et 585 francs en argent.

Celui qui a eu après lui le plus de succès dans cette division est M. Perrier, de la Gindonie, commune de Sarlat, qui a eu cinq prix, cinq médailles et 405 francs en numéraire.

Trop faible, beaucoup trop faible, la machinerie agricole n'a vu primer que bien peu de constructeurs et de propriétaires exposant des instruments perfectionnés d'un emploi usuel chez eux. Les noms qui ont été proclamés en première ligne sont ceux de MM. Montazel, à Sarlat, pour divers engins sortant de sa fabrique; Albier (Frédéric), à Sarlat, pour ses trieurs en location; Meynardie de Lavaysse, à Belvès, pour ses pierres lithographiques; de Boysson, à Domme, pour meules très remarquables. L'attention du public s'est aussi portée sur la charrue présentée et inventée par M. Yzac, propriétaire à Peyrillac, qui a reçu, pour ce fait, une médaille d'argent; sur les instruments de M. Vert, à Sarlat; de M. Meyzounial jeune, de la même ville, et sur le trieur de cuscute de M. de Lasserre, à Cublac, dont l'ébauche dénote une idée judicieuse qui conduira certainement l'auteur de cet essai à un succès véritable avant peu. Le Sarladais aurait dû, dans cette section, faire preuve de valeur grande et variée, pourquoi s'est-il contenté de montrer si peu? Quel intérêt y avait-il?

---

(1) Cette coupe d'honneur devait former non le prix de division des animaux seulement, mais le grand prix de toute l'exposition. En la remettant à M. Wallon, auquel le vote du jury toutes sections réunies l'avait attribuée, M. de Mahy s'adressant au lauréat qui venait de recevoir foule de récompenses lui a dit : « C'est un monopole Monsieur, mais un monopole bon à encourager. »

Dans la classe des produits autres que les liquides fermentés, la lutte, au contraire, a été vive, sérieuse et brillante. Les prix d'ensemble ont été mérités : le premier, par M. Brachet, syndic de la vallée du Blême, pour magnifiques, nombreux et méritants, sous tous les rapports, échantillons de ce que produit aujourd'hui cette plaine décriée, fangeuse et malsaine naguère, assainie, mise en rapport, devenue, l'on peut le dire, un pays de promesse, avec de faibles dépenses, au moyen de travaux intelligents et bien conduits; bel exemple à suivre et que l'on devrait imiter dans bien des bas-fonds noyés de l'arrondissement de Sarlat; le second, par les beaux apports de M. Deauriac, de La Grange, près St-Astier, dont le lot important a vaillamment disputé la victoire à son heureux concurrent. L'arrondissement de Périgueux doit être fier de ces deux champions, qui tenaient sans conteste, et à grande distance des autres, le haut du pavé, parmi les praticiens cultivateurs du sol, à cette exposition. A noter aussi les premiers prix suivants, accordés à MM. : Mazy, à Périgueux, pour sa collection de racines, Lacaze (Léon), à Sarlat, pour ses céréales, Raynal, précité, au Thon, pour ses pruneaux d'Agen, dont plusieurs autres lots très beaux, faisant honneur au pays, ont valu des prix à MM. Boucharel, aux Mirandes, canton de Domme, et Marmier, à Calviac, canton de Carlux. M. Chanal, au Peuch, près Sarlat, a reçu pour ses tabacs un premier prix, médaille d'argent. M<sup>me</sup> de Tascher obtient pour un lot de cocons et soie, une médaille d'argent, en témoignage de reconnaissance pour le soin qu'elle prend de conserver dans l'arrondissement de Ribérac, une industrie qui pendant quelques années a rendu ce pays si florissant. Une médaille d'argent a été également la part de M. Lalbat, pour ses conserves en boîtes. Comment se fait-il qu'il n'ait pas eu de nombreux concurrents? Pre

miers prix à MM. : Salles, à Sarlat, pour engrais; Tournier, à Sarlat, pour lignites; Carbonnier, à Villefranche-de-Belvès, pour tourteaux destinés à l'alimentation du bétail. Les plâtres, primés, de MM. Joseph et C<sup>ie</sup> ont été fort appréciés. Le public ne s'étonnait pas que l'année précédente, à Nontron, ils eussent enlevé un premier prix. Leur réputation, fondée sur leur qualité, n'est, du reste, plus à faire. Cette série était si complète et si bien fournie, qu'aux nombreuses primes promises pour elle, il a fallu ajouter neuf mentions très honorables ou honorables. Le prix d'honneur de cette division (médaille de bronze du ministère de l'agriculture) a été dévolu à M. Brachet, syndic de la vallée du Blême, canton de Thenon, arrondissement de Périgueux. Il lui revenait de droit.

En ce qui concerne l'horticulture, le petit nombre des récompenses prévues s'est trouvé bien au-dessous de la distinction des lots exposés. Il faut donc considérer que chacun de ceux qui ont été primés dans cette section, l'a été à un degré noindre qu'il n'en était digne. C'est ce que l'on se disait en entendant appeler, pour recevoir une médaille de vermeil, M. Richard, pépiniériste-horticulteur à Périgueux, dont les admirables collections de fruits et de fleurs ont captivé tous les regards; M. Jaubert, horticulteur et pépiniériste près la gare, à Sarlat, pour une médaille d'argent attribuée à des plantes d'agrément; M. Faure, de Sarlat, auquel était accordé semblable encouragement; M. Raynal du Thon, qui n'avait qu'une médaille de bronze pour un beau lot de fruits variés; M. Rodès (Henri), de Sarlat, auquel une autre médaille de bronze était accordée pour plantes d'agrément, et M. Constant, de Montignac, qui n'avait pas davantage pour ses jolis cactées. Le Périgord fut autrefois le Jardin de la France; il aspire à le devenir de nouveau, et c'est à bon droit, il le prouve tous les jours. Encore quelques pas, et

le but sera complètement atteint. Qu'il marche avec prudence, ardeur, résolution et intelligence; il est dans la bonne voie. Ce qu'il a montré l'établit déjà, ce qu'il a gardé dans ses serres et carrés maraichers le fait bien davantage encore. Demandez aux Bordelais ce qu'ils pensent de lui quand il daigne prendre part aux luttes horticoles ouvertes à tous dans leur grande cité.

Sans les fléaux qui désolent nos campagnes, les vins eussent été plus nombreux. Les ruines des vignobles qui nous entourent, celles qui s'échelonnent, trophées cruels de la victoire de la misère, des confins du Bordelais jusqu'ici, du nord au sud du Périgord également, et qui se prolongent en longues lignes funèbres dans tous les pays viticoles, nous disent assez qu'il ne faut pas s'étonner, si les liquides généreux, fruits des coteaux de notre sol, ne se montrent qu'en petit groupe; et encore, doit-on, être surpris à bon droit, d'en voir autant. Nos viticulteurs, en réunissant le faible bataillon qui s'est offert à nos regards, ont fait l'impossible, pour ainsi dire : et ce n'est pas sans émotion que nous avons vu le canton de Domme, si rudement frappé, descendre encore dans la lice et le faire non sans gloire. Honneur à ses vaillants praticiens, honneur à ceux du Sarladais et des autres arrondissements qui leur ont fait cortège ! Regrettons, toutefois, que dans cette escorte au malheur intrépide, nous ne trouvions pas les représentants de crûs d'élite qui n'auraient pas dû manquer au rendez-vous.

M. le docteur Claverie, du Port-Sainte-Foy, ne s'est pas, malgré l'éloignement, tenu à l'écart. Il a donné le bon exemple et, en même temps, présenté des échantillons de qualités supérieures en plusieurs catégories. Il a trois premiers prix, récompense à laquelle tout le monde applaudit. Les plus heureux après lui sont : M. Barry, à Cazenac; M. Biche, à Monsec (arrondissement de Nontron); M. de

Boissière, à Siorac de Belvès; M. Chevalier, à Daglan; canton de Domme. Une médaille d'argent est décernée à M. Ventelou, propriétaire à Daglan, pour ses vins de plants de vignes américaines. Les eaux-de-vie font triompher M. Biche, précité. On avait promis des médailles pour les meilleurs cidres. Nul n'est venu les disputer. Il y a pourtant en Périgord des propriétaires qui fabriquent du cidre très acceptable; ils n'auraient pas dû s'abstenir. Le prix d'honneur, pour cette division, est la juste part de M. le docteur Claverie, qui reçoit en conséquence une médaille de vermeil offerte par le ministère.

L'instruction agricole donnée à leurs élèves, a valu une médaille de la Société dite : *Nationale d'encouragement à l'agriculture*, à M. Brucilh, à St-Gyprien; des médailles d'argent sont dévolues à MM. Seignabout, à Mauzens-Miremont; Grand, à Beauregard de Terrasson; Peyronnet, à St-Paul-Laroche, arrondissement de Nontron; Céré, à Bourdeilles, arrondissement de Périgueux; Rougier, au Bugue; Lavigne, à Monsac; Huot, à Vallereuil, arrondissement de Ribérac; Boisserie, à Archignac. Tous ces instituteurs sont déjà de nos vieilles connaissances, comme la plupart des sept autres de leurs collègues qui reçoivent des médailles, ou rappels de médailles, de bronze pour le même fait.

La statistique agricole du canton de Belvès fait octroyer une médaille d'argent à M. Maury, l'instituteur zélé de Siorac de Belvès, dont j'ai eu déjà l'occasion de parler dans mes relations de voyages.

Les deux élèves sortis en tête de la promotion de la ferme-école de Lavallade, MM. Duval et Brou, reçoivent, le premier une médaille d'argent et 200 fr., le second une médaille d'argent.

On n'oublie pas les serviteurs ruraux. Huit d'entre eux sont jugés dignes d'être solennellement proclamés : Car-

rier, métayer de madame veuve Fonsales, au Roc-Mol, que sa famille exploite depuis 80 ans ; Laurier (François), domestique chez M<sup>me</sup> Bayle depuis 42 ans ; Laborde, domestique chez M<sup>me</sup> veuve Michelot, depuis 28 ans ; Passerieux, dont les ancêtres et lui forment une chaîne ininterrompue depuis 200 ans, dans le même colonage, à St-Cyprien ; la veuve Barjot, qui, à Donne, compte depuis 175 ans les siens également fidèles au toit qu'elle habite, ont des médailles d'argent ou de bronze, avec des encouragements pécuniaires s'échelonnant de 20 à 10 francs. Trois autres, Touron, à Meyssès, chez M. Villatte, depuis 42 ans ; Lalande (Jean), chez M. de Cerval, à Madrazès, depuis 40 ans ; Lalande, chez M. Valade, depuis 40 ans, ont chacun une médaille de bronze et une somme de 5 francs. Sur ces huit lauréats, il y a six métayers. A quand le rétablissement des prix spéciaux aux métayers, mesure heureuse qui s'impose dans les circonstances actuelles, plus que jamais, et dont la réalisation serait d'une si grande utilité, disons mieux, si nécessaire ?

Il pleut un peu, le tonnerre gronde et l'assistance s'éclaircit ; mais sur l'estrade, à l'exemple de M. de Mahy, personne ne bouge, et la grande majorité du public reste impassible, attendant l'appel des vainqueurs du tournoi des prix culturels, dans le ressort sous-préfectoral, proclamation qui toujours excite une si légitime curiosité. L'orage lui-même suspend sa marche et la distribution s'achève sans encombre. Il est vrai qu'elle ne dure pas longtemps, il y a si peu de concurrents ! Trois en tout se sont présentés pour les prix d'ensemble, dont un seul dans la première catégorie et deux dans la seconde, c'est-à-dire pour les propriétés au-dessous de cinquante hectares ! Trois, où il devrait y en avoir vingt ; car malgré tous les fléaux qui fondent sur l'agriculture, j'offre de parier, sans chercher beaucoup, d'en trou-

ver même plus de deux dizaines dans l'arrondissement, dont un bon tiers au moins aux environs de Sarlat seul. Il y a eu douze demandes d'admission pour les spécialités. En tout, quinze déclarations. Le Périgord-Noir s'est endormi depuis vingt ans, qu'il n'a pas eu de concours départemental dans son chef-lieu, par la faute de celui-ci. Le voilà qui se réveille, mais comme engourdi, se tâtant, ne retrouvant pas encore ses forces, découragé par les mauvaises récoltes, par le phylloxéra, par mille causes ; mais qu'il reprenne confiance en sa valeur, un instant paralysée ; nous le verrons briller, triompher hautement, surtout si le ciel agricole devient plus clément. En attendant, les rares champions qui se sont présentés pour le combat ne sont pas sans mérite.

Voici les noms des vainqueurs dans cette importante série :

A M. Dubousquet, propriétaire à Eyvignes (canton de Salignac), médaille d'or du ministère de l'agriculture, pour le bon aménagement de ses étables, le choix judicieux et le parfait entretien de son bétail ;

A M<sup>me</sup> veuve Faujanet, médaille d'or et 150 francs, pour sa propriété du Mas, commune de Sarlat, exploitée par le colon Carrier ;

A M. Antoine Jardel, colon de M. Sansfourche, médaille de vermeil et 100 francs, pour la métairie des Tuilleries-Basses, près Domme.

Les travaux spéciaux ont mérité :

A M. Glandier, négociant à Sarlat, une médaille de vermeil, pour le bon aménagement et le bon entretien de ses bâtiments d'exploitation ;

A M. Boucharel, une médaille d'argent pour la production élevée que son jardinier, Jaubert, obtient de son enclos du Pontet (Sarlat) ;

A M. Sarlat, aux Fullières, commune de Cénac (Domme), une médaille d'argent, pour ses plantations de pruniers d'Agen ;

A M. Lacoste, régisseur de M. le comte de Beaumont, à Beynac (Sarlat), une médaille d'argent, pour la mise en valeur de terrains marécageux ;

A M. Guinot, armurier à Sarlat, une médaille de vermeil, pour l'excellente tenue de son vignoble du Clos de Lépe ;

A M. Pouch, à Finac, commune de Castels (St-Cyprien), une médaille d'argent, pour très bonne tenue de ses vignes ;

A M. Aussel, à Malegarde, près Sarlat, une médaille de bronze, pour même spécialité ;

A M. Taillefer, à Costecalve, commune de Cénac (Domme), une médaille de vermeil, pour reconstitution de son vignoble par les cépages américains ;

A M. Ventelon, commune de Daglan (Domme), une médaille d'argent, pour propagation de cépages américains ;

A M. Miermont, commune de Daglan (Domme), une médaille d'argent, pour introduction de cépages américains dans son vignoble ;

A M. le docteur Reynal, à Bézenac (St-Cyprien), une médaille de vermeil, pour traitement efficace de vignes phylloxérées ;

A M. Laval, propriétaire à Eybènes-Eyvignes (Salignac), une médaille de vermeil, pour conversion en truffières de dix hectares de vignoble détruit par le phylloxéra.

Comme on le voit, quatre cantons seulement, sur dix composant l'arrondissement (Sarlat, Saint-Cyprien, Domme et Salignac), ont pris part à la lutte. C'est regrettable ; toutefois, le combat des quinze n'a pas été sans gloire, comme le démontre le rapport de l'honorable M. Pradier, travail remarquable bien qu'affectant une confiance peut-

être un peu prématurée dans l'effet de dégrèvements en faveur de l'agriculture, qu'il semble croire prochains et qui me paraissent, pour le moment, n'être qu'un mirage. Les droits compensateurs dont ce document fait un peu trop vite, à mon sens, l'abandon, ou plutôt paraît accepter avec résignation le sacrifice, me semblent au contraire être, dans la situation actuelle des choses, beaucoup plus pratiques et parlant plus efficaces. Quoiqu'il en soit, je me réserve de parcourir avant peu la plupart des exploitations dont les directeurs ou propriétaires n'ont pas craint d'affronter l'épreuve et de faire ressortir les améliorations.

Parmi ces lutteurs lequel est celui qui doit, grâce à son intelligence et ses perfectionnements bien compris, recueillir la plus haute récompense, l'objet d'art offert par MM. les sénateurs et députés de la Dordogne? La Commission de visite des cultures ne l'a pas indiqué. Se serait-elle inspirée des idées de M. Sciama, interprète du jury de la prime d'honneur régionale à Périgueux en 1880? Toujours est-il qu'elle est restée muette à cet égard. Mais la jurisprudence de M. l'ingénieur et de ses collègues n'est pas la nôtre; et la Société départementale a pour habitude d'attribuer le grand prix de culture à un spécialiste quand il y a lieu, lorsqu'il en est digne et que le concours d'ensemble ne permet pas de l'accorder dans cette catégorie. Persévérant dans cette manière de voir, après avoir entendu l'exposé de M. Pradier, rapporteur de la Commission des prix culturels, déclarant que le prix d'honneur cultural ne peut être, d'après elle, décerné cette année à un des concurrents pour l'ensemble des propriétés, mais que, dans les spécialités, l'œuvre de M. Laval est d'un haut intérêt, déjà d'une grande importance et croit sans cesse en valeur, le bureau, toutes sections du jury réunies, décide, que cette haute récompense sera, cette fois, adjugée à M. Laval, pour ses travaux de trufficulture. Cette dé-

termination est équitable, rationnelle et ne peut qu'être approuvée sans réserve.

En conséquence, M. Laval, propriétaire à Eybènes, reçoit le prix d'honneur, consistant en un objet d'art offert par MM. les députés et sénateurs de la Dordogne.

Sur rapport de M. le docteur Jaubert, une médaille d'argent est accordé à M. le capitaine de Chasseloup-Laubat, pour ses recherches et procédés en vue de combattre l'oïdium de la vigne.

Enfin, la distribution se termine par la proclamation d'une médaille d'or offerte à M. le maire de Sarlat par la Société, pour le zèle gracieux avec lequel il l'a secondée dans l'organisation du concours, et d'une médaille d'argent à M. Glandier, en témoignage de gratitude pour le rôle intelligent et actif apporté par lui dans l'organisation de la fête.

Au cours de cette cérémonie, M. le ministre, à plusieurs reprises, a saisi l'occasion de manifester sa sollicitude pour le progrès agricole et d'affirmer les sentiments dont il était animé pour la culture et pour notre association, qu'il connaît de longue date ; il a de nouveau promis de l'appuyer et, entre autres choses, de lui accorder, ou faire accorder par son successeur, une médaille d'or pour encourager la plantation des vignes américaines propres à reconstituer nos vignobles détruits. Nous avons en sa personne enfin un ministre dévoué réellement à notre grande industrie nationale, la mère de toutes, et qui sait, en particulier, rendre justice à nos efforts. Sa franche et expansive sympathie pour notre art et pour notre Périgord ont produit chez tous la meilleure impression (1).

---

(1) Il a tenu sa promesse. Pendant le peu de temps qu'il est encore resté au pouvoir, il a montré pour notre Société, pour notre agriculture, une sollicitude constante et éclairée, une générosité réelle. Le Périgord a beaucoup perdu à sa retraite.

En quittant l'enceinte où venaient d'être heureuses tant de personnes et où tant d'autres avaient maudit leurs juges, M. de Mahy s'est immédiatement éloigné de Sarlat pour aller à Rouffignac chez M. Roger, député de l'arrondissement, où il devait présider le lendemain une fête locale, puis repartir pour Paris. Comme si le mauvais temps n'eût attendu que ce signal, le ciel a tout-à-coup ouvert ses cataractes contenues pendant une heure, et elles se sont élancées furieuses, laissant à peine aux habitants le temps de regagner leur domicile, aux étrangers celui de se mettre à l'abri. La remise de leurs trophées aux Sociétés musicales s'est opérée je ne sais où, clandestinement, pour ainsi dire, à la hâte. Les hôtels, les restaurants, les cafés ont été remplis de clients en un clin d'œil. En un clin d'œil aussi, les préparatifs de la fête du soir ont été à vau-l'eau, les pièces d'artifice noyées, les lampions éteints, les lanternes vénitiennes détrempées, arrachées par le vent, roulées dans les ruisseaux. Plus de retraite aux flambeaux possible, plus de bal public, sur la promenade, praticable. Le Plantier était devenu subitement un lac et une cascade où seuls, tritons et ondines, auraient pu se livrer à des exercices chorégraphiques au bruit du tonnerre tenant lieu d'orchestre. Le grand festival a sombré, lui aussi dans cette soirée funeste aux arts, mais chère aux limonadiers ; et chacun s'est allé coucher le plus tôt possible à la lueur des éclairs tenant lieu de gaz. On ne goûtait guère ce changement. C'était cependant un éclairage électrique ! Ce que c'est que de ne pas apprécier le progrès ! L'ouragan a duré jusqu'à minuit. La fête, comme les syrènes antiques, a fini en poisson, et s'en est allée à la mer. Mais elle laissera malgré tout de bons souvenirs, je l'espère, de bonnes résolutions, et de bons conseils, qui seront suivis.

Le lendemain matin la ville était encore pleine de ru-

meur et d'animation. Chacun, et c'était bon signe, discourrait sur les péripéties du concours et ses résultats. Les esprits chagrins faisaient ressortir ses lacunes, dont plus d'une, notamment le manque d'expositions industrielle et artistique, ne saurait nous être imputée : ces deux genres d'exhibitions, fort utiles d'ailleurs, sont, en effet, du ressort exclusif des municipalités ou de Sociétés spéciales. Quant à la critique en ce qui concerne la section agricole, au milieu de reproches injustes, il y avait peut-être un peu, même pas mal, de vrai : l'on doit cependant se rappeler que depuis 21 ans, Sarlat n'avait pas été le théâtre d'une solennité de ce genre. A cette époque il se distingua, lit merveille pour le temps, mais les circonstances ont changé grandement depuis, et il n'avait pas suivi le courant, se croyant fort et se laissant dépasser faute de chercher à s'élever par comparaison. Les meilleurs ressorts, les plus aptes se rouillent faute d'exercice, et il n'est pas facile de rendre l'éclat et le tranchant à une lame oxydée. De plus, les fléaux, le découragement avaient succédé à des moments relativement prospères et qui animaient les cœurs ; enfin le Comice, phare salubre qui avait longtemps maintenu la lumière agricole dans le pays, s'était éteint. Maintenant la secousse a réveillé les endormis. Un nouveau Comice s'est formé spontanément, pour ainsi dire. Il est en pleine floraison. J'aime à croire qu'on n'aura pas à dire de lui qu'il a vécu ce que vivent les roses. Enfin, circonstance heureuse, le Sarladais, relié maintenant aux autres parties de la Dordogne par des voies rapides, a vu les 9 et 10 septembre 1882, tous les autres arrondissements exposer chez lui des produits, des animaux, lui montrant ainsi la voie. Nontron, Ribérac, Périgueux, Bergerac, tous ont apporté l'exemple et l'émulation, lui ont révélé partie de leurs forces, et il a certainement compris, lui le pays au noble cœur, qu'il a des ressources, du nerf ; qu'il peut, qu'il doit lutter et

ne plus se laisser surpasser. Je suis sûr que l'élan inspiré par ces deux journées instructives, aura les plus heureux résultats. L'énergique contrée saura rattraper en peu de temps l'avance perdue. C'est plein de cet espoir, de cette conviction, partagée par beaucoup de ceux que j'ai eu l'occasion d'entretenir avant de m'éloigner, que j'ai quitté la ville, me rendant dans le Quercy.

La voiture qui transporte les dépêches chez nos voisins est pleine outre mesure. Mais comme il fait beau, peu m'importe. Au contraire, je suis enchanté de me placer sur le siège auprès du conducteur. De là je verrai mieux le pays. Nous courons dans des gorges agrestes le long desquelles apparaissent des grottes et qui sont en partie couvertes de blé noir (sarrazin). C'est là que passera également le chemin de fer dont l'établissement nécessitera d'énormes remblais. Arrive une petite vallée que parcourt un ruisseau, l'Enéa. Nous la coupons et nous élevons sur le plateau, traversant plusieurs petits villages dépendant de la commune de Carsac, dont le centre et l'église paroissiale restent à notre droite dans le bas-fond. Un joli château, celui de la Gazaille, est sur le bord de la route; du haut de l'élévation mouvementée la vue s'étend au loin (1). Nous redescendons, et la vallée de la Dordogne est devant nous. Elle n'est pas large en cet endroit, mais fraîche et riante. La rivière, belle nappe d'eau, est franchie au moyen d'un pont suspendu, soumis au péage, et un peu au-dessus à quelques cents mètres de là, l'on en construit un second, en pierres à sept grandes arches pour le passage du futur rail-way allant à Cahors, lequel sera livré Dieu sait

---

(1) Dans une autre relation de voyage, j'entrerai dans des détails circonstanciés sur la commune de Carsac, qui mérite une description spéciale.

quand. Grolejac est au-delà du fleuve sur la gauche s'étagéant aux flancs d'un rocher qui domine le courant. On y voit un château renommé dans le pays pour ses belles promenades, ses grottes et ses souvenirs (1). Le bourg est petit et n'offre rien de remarquable. On assure pourtant que parfois, vu sa situation, il affecte la prétention, que je ne puis trouver fondée en rien, de remplacer Domme comme chef-lieu de canton. Je crois qu'on lui prête là simplement des visées qu'il n'eût jamais. Plusieurs petits groupes d'habitations se succèdent jusqu'au village appelé la Mouline. Une usine est alimentée par un ruisseau que nous côtoyons, et dont les tours et détours sur un fond plat forment un vaste et noir marécage qu'il serait, aux points de vue de la santé publique et de l'agriculture, bien urgent d'assainir. On me dit que Grolejac, dont cet espace désolé dépend comme possession communale, s'est refusé catégoriquement à cette opération utile. Cependant on assure, d'autre part, que le projet a chance d'aboutir et que plusieurs plans sont en présence pour arriver à sa réalisation. Il est à souhaiter que le fait soit exact et que l'on fasse disparaître au plus tôt cette flaque improductive et fébrile au dernier point. Un peu plus haut le ruisseau se conduit plus raisonnablement, mais la route, indignée de sa conduite, jusque-là, ne veut plus le voir, et gagne la hauteur, toute couverte de piétons, de cavaliers et de voitures allant à la foire du bourg qui, plusieurs fois par an, a de ces réunions commerciales assez fréquentées. Je remarque que la plupart des bœufs conduits au marché appartiennent à la race auvergnate de Salers. Nous nous hissons, gravissant les colines, et entrons bientôt dans le département du Lot.

---

(1) J'espère pouvoir plus tard revenir sur Grolejac et l'étudier avec soin. Cette commune est intéressante à tous égards.

Les hauteurs sont dénudées sur de vastes étendues. La petite plaine qui les surmonte est ondulée et, à la voir, du moins en passant, ne semble pas très riche. Un sommet élevé, environné d'édifices, apparaît devant nous. Nous tournons à gauche, suivant une assez jolie vallée, puis montons. A partir de ce point, les vignes que de Sarlat ici nous avons trouvées presque partout malades, moribondes ou tout-à-fait mortes, ont une meilleure apparence ; elles portent même passablement de raisins, ce qui nous réjouit. C'est sous cette impression que nous pénétrons dans Gourdon, jolie ville sous-préfectorale, à travers laquelle me pilote, M. Corneilhan, gendre du regretté M. Brizon, ancien conseiller et vice-président du conseil de préfecture à Périgueux, que j'ai l'heureuse chance d'avoir pour compagnon de voyage depuis Sarlat. On ne compte pas en tout plus de 6,000 âmes, dont 3,000 intra-muros, sur le territoire municipal, ce qui n'empêche pas celui-ci d'être divisé, sous le rapport spirituel, en plusieurs paroisses, dont trois au chef-lieu. Nous avons vu la halle trop petite, qui supporte la mairie, une belle promenade circulaire, des maisons particulières de bonne apparence, de bons hôtels. Le commerce, consistant en truffes, vins et noix, est assez actif. Le coup-d'œil, dont on jouit de divers endroits, surtout du point le plus élevé, sur le pays environnant, est très beau. Nous avons remarqué le bel établissement, accompagné d'un grand jardin, où était naguère l'école des Frères, qu'on vient de *laïciser*. De là nous nous sommes rendus à l'église St-Pierre, très remarquable monument historique situé tout au haut du tertre et vers lequel convergent nombre de petites rues. Flanquée de deux belles tours carrées, elle est en style flamboyant, avec nef accompagnée d'un seul bas-côté ; le maître-autel surmonté d'un baldaquin, est au milieu du sanctuaire et l'on en fait le tour. Nous avons visité une autre église paroissiale attenante à

un couvent de femmes auquel elle sert de chapelle, y communiquant par un arceau grillé derrière lequel les recluses suivent les offices. Ce temple, dont la nef est accostée de chapelles latérales, a de beaux vitraux, mais est un peu trop sombre.

Gourdon possède, outre des écoles primaires pour filles et garçons, des pensionnats de demoiselles et un collège communal. On y voit une imprimerie dans laquelle se publie un journal hebdomadaire. Il est la résidence de tous les chefs de service de son ressort administratif, dont le tribunal s'y trouve aussi. Il y a de plus, une chambre d'agriculture. Un hospice et une prison achèvent de lui donner de justes motifs de fierté. On compte des fabriques de toile, des ateliers de teinturerie, une importante huilerie où l'on triture les noix du pays, et un certain nombre de tuileries dans ses dépendances. L'arrondissement, très accidenté s'étend sur neuf cantons occupant le nord-ouest du Quercy. De beaux sites, çà et là des vallées fertiles, ailleurs de grands plateaux secs connus sous le nom de Causses et où l'eau, des ruisseaux mêmes, se perd sous terre pour aller reparaître ailleurs en grosses fontaines ou petites rivières, constituent ce pays arrosé au nord par la Dordogne et au sud par le Céou qui y naît au canton de La Bastide-Murat, et baigne ensuite ceux de St-Germain et de Salviac avant de pénétrer en Périgord où il passe à Bouzic, Daglan et St-Cybranet pour se perdre auprès de Castelnaud, dans la Dordogne. A cause de l'aridité de plusieurs de ses hautes plaines et de la roideur de ses pentes multipliées la population n'y dépasse par 53 personnes au kilomètre carré. Le chemin de fer de Limoges à Toulouse le traverse au nord-est, un autre est en construction de Sarlat à Cahors par Gourdon, un troisième, prolongeant la ligne de Libourne au Buisson sur St-Denis et plus tard Aurillac est commencé; enfin un quatrième desservant le nord et se dirigeant par Souil-

lac sur Brive, fera dans ce parcours une concurrence plus ou moins fructueuse à la ligne de Paris-Limoges-Toulouse. Au bout d'un certain nombre d'années on pourra traverser vite la contrée. Pour le moment il n'en est pas ainsi. Imbu donc de cette vérité, sachant combien le char primitif, qui m'attend là dans la cour d'un hôtel, marche avec solennelle lenteur, je prends mes précautions en faisant une légère collation en compagnie de M. Corneilhan, dont je me sépare ensuite avec peine. Il reste à Gourdon pour affaires mais a eu l'amabilité de ne me quitter que lorsque la voiture allant au chef-lieu du département s'est mise en route.

La descente est longue en écharpe aux flancs de coteaux arides. Elle nous conduit dans une large vallée qu'encadrent des collines à peu près nues. Quelques-unes nous offrent des velléités de boisements, d'autres supportent des vignobles établis sur des pentes escarpées, morts ou n'en valant guère mieux. La petite plaine, par contre, a des prairies avec quelques bonnes cultures, des fourrages artificiels et notamment des luzernières. Nous traversons un ou deux villages, puis le bas-fond se rétrécit. Ce n'est plus qu'une gorge resserrée, et nous tournons autour d'une grosse bourgade tellement enfermée entre des hauteurs escarpées à la naissance de la coupure, qu'elle doit être, à chaque pluie torrentielle, complètement inondée. Au-dessus de ce groupe de feux, n'arrivant pourtant pas jusqu'à la hauteur de la route, qui monte à une grande élévation en décrivant des lacets, se montre, sur un monticule, un vieux manoir servant aujourd'hui de presbytère. De ce point le pasteur veille sur son troupeau. Parfois la barque de Pierre doit lui être nécessaire pour aller vers ses ouailles quand le torrent descendant des montagnes envahit la bergerie. Les noyers se montrent en foule de tous les côtés.

Sur le sommet nous rencontrons des bois, des cultures,

moins de terrains secs et de rochers ; nous descendons, remontons, descendons encore et atteignons une fissure que le chemin de fer doit franchir sur plusieurs arches, dont la plupart sont terminées. Il y a là de nombreux chantiers. L'endroit se nomme St-Denis. Nous y relayons. Bientôt nous rencontrons des pentes boisées et quantité de fours à chaux avec hautes cheminées. Ce sont sans doute des ateliers pour l'établissement de la voie ferrée. Une autre vallée, celle-ci passablement large et arrosée, se présente, aussi avec un gros bourg adossé à une rude colline. Après quoi il nous faut de nouveau gravir un escarpement conduisant à une plaine haute où se trouve un centre assez considérable de population avec bureau de poste où nous nous arrêtons cinq minutes pour prendre et déposer les dépêches. Enfin voici la plaine du Lot qui fait mouvoir près de nous une belle usine et va de détour en détour. Ici le rail-way cotoie la route après avoir passé sur un viaduc et dans un tunnel. Le chemin que nous suivons est provisoirement retréci par ce conquérant. Il est en outre gâté par les grandes pluies tombées hier et avant-hier qui ont entraîné des amas considérables s'élevant haut et se répandant loin. Nous marchons donc bien lentement. La vallée est riante, animée et paraît très riche. Au-dessus de nous, dans une magnifique situation, se dresse le majestueux Mercuès, le château des évêques de Cahors, très belle résidence et dont l'aspect est imposant. Malheureusement les collines formant le cadre du paysage sont nues, infertiles, très rapides et rocheuses. Le Lot va, vient, revient, formant mille coudes. Les maisons isolées ou par groupes se multiplient. Ici les vignes ne paraissent pas avoir trop souffert ; les produits sont bons. Nous entrons dans la capitale du Quercy, capitale qui, de ce côté, ne se présente guère avec avantage.

Enfermé dans une boucle du Lot qui, venant de l'est,

quitte cette direction pour courir au sud et remonte à l'orient par le nord, englobant entre son point d'arrivée et son point de sortie une sorte d'O allongé, ouvert seulement au sommet par un passage de quelques cents mètres de largeur, permettant d'arriver de cet unique côté par voie de terre à la ville. Cahors semble reposer sur un coussin de velours vert, frangé d'argent, au fond d'une poêle aux bords rudes, raides et sombres. C'est à peine s'il domine la rivière de quelques mètres, séparé d'elle çà et là par une étroite bande de terrain alluvionnaire très riche, convertie en jardins et qui lors de la moindre crue doit être couverte d'eau. Je descends à l'*Hôtel de l'Europe*, près du lycée, bâtiment assez laid, petit, sans caractère, vieux, avec une belle tour originale. Des troupes de passage après les manœuvres étant attendues, on avait retenu nombre d'appartements, et beaucoup de voyageurs étant, en outre, survenus, tout était à peu près rempli ou non disponible. Tout d'abord, en conséquence, on ne put me donner de place, et je dus laisser mon modeste bagage dans le vestibule, où son aspect séduisant ne pouvait éblouir ni tenter personne. Cependant on songeait à me caser, et, pendant que je dinais à table d'hôte, on parvint à me trouver un réduit. J'avais fait un bon repas, le lit fut assez mauvais par la force des choses. C'était une couchette sans rideaux, dressée dans un cabinet étroit dont elle tenait bien la moitié, placée entre deux fenêtres ; une d'entre elles fermant très mal et ouvrant tout droit sur les pieds du dormeur. L'inspection de cet asile me prouva par son contenu, qu'on avait, de ce splendide séjour, expulsé, pendant qu'on me servait à table, un des serviteurs de la maison pour le reléguer dans le grenier, afin de faire honneur à ma seigneurie. Le vent soufflant dans ce refuge et le bruit des allants et venants eurent pour résultat de m'éveiller de bonne heure, ce dont je profitai pour visiter la ville à loisir. Je suivis d'abord la rue dite du

Lycée, à cause de ce grandiose monument, d'apparence bien modeste je l'ai dit, mais où, paraît-il, plusieurs personnages célèbres ont fait leurs études, lorsqu'il portait le titre d'Université, entre autres notre illustre compatriote Fénelon, l'immortel archevêque de Cambrai. La population de Cahors est assez faible et la métropole du Quercy n'est pas grande. On y compte à peine 14,000 habitants, c'est-à-dire moins qu'à Brive, Bergerac et Libourne, simples sous-préfectures pourtant. L'animation est médiocre dans ses rues, dont quelques-unes sont droites et bordées de jolies habitations, mais dont beaucoup sont tortueuses et sombres. Il y a de remarquables promenades, un bel hôpital et de vastes casernes. Le théâtre n'offre rien qui soit digne d'attention, extérieurement du moins. Sur la place du marché se trouvaient exposées en vente, quand j'y suis arrivé, les denrées du jardinage local et des environs. Je souhaite pour les ménagères qu'elles soient d'habitude plus importantes que celles que j'y vis ce jour-là. Près de cette place est la halle grande et bien bâtie. La préfecture est cachée dans un petit coin, presque invisible, et bien humble à côté de l'imposante cathédrale, la gloire de Cahors et du département. Cet édifice religieux présente d'abord une façade gothique, un peu lourde, presque dépourvue d'ornementation et dotée d'un clocher tout à fait manqué. Mais l'intérieur rachète la première impression produite sur l'arrivant par cette entrée si dissemblable de celles de tant de basiliques merveilleusement partagées sous ce rapport. La nef byzantine, aux deux coupes saillantes au dehors, rappelle St-Front de Périgueux. Le vaisseau renferme des chapelles dont plusieurs intéressantes à divers points de vue. Le maître-autel est placé dans une abside profonde, éclairée de vastes fenêtres qui tamisent un jour doux à travers de magnifiques vitraux. Cette cathédrale est en contre-bas du sol de la place voisine; la pente est rachetée par une course

d'escaliers. Les arcs supportant les coupoles affectent un commencement de tendance à l'ogive, comme faisaient, avant leur soi-disant restauration, ceux de notre vieille cathédrale périgourdine. A l'extérieur et au nord, est une porte condamnée, m'a-t-il semblé, couverte de sculptures des plus dignes d'intérêt. L'édifice est grand, mais il m'a paru l'être bien moins que St-Front de Périgueux, d'autant plus qu'il ne dessine pas une croix grecque à branches égales comme celui-ci, mais simplement une projection en longueur de l'ouest à l'est. M. l'abbé Boulade, prêtre du diocèse, qui a consacré à ce temple une monographie approfondie, mais un peu diffuse, pour qui n'a pas un plan sous les yeux, nous donne le curieux détail des dimensions de ce monument, d'après divers auteurs qui sont loin, on va le voir, d'être d'accord à ce sujet. Ainsi, M. Calvet, qui décrit le vaisseau, lui donne 85 mètres 50 de long et 33 mètres 50 de large ; le Congrès archéologique tenu à Cahors en 1865 réduit ces dimensions d'une manière notable, soit à 65 mètres de longueur et 25 seulement de largeur. M. Delpon ne veut pas que la longueur dépasse 56 mètres et la largeur 45. On est pas près de s'entendre, on en conviendra. M. Boulade, avec un de ses confrères de la Société des Etudes du Lot, a contrôlé ces différentes assertions et a obtenu les résultats suivants, en mesurant extérieurement, il est vrai, et en outre, dans les plus grandes dimensions : longueur, 72 mètres, largeur 28. Dieu me préserve de prononcer entre des avis si dissemblables de personnes qui toutes ont mesuré, mais à coup sûr pas de la même manière, il le faut bien, puisqu'elles varient pour le total du simple au double et plus ! Je me suis bien gardé de tirer un ruban gradué de ma poche et de procéder, à ma façon, à un nouvel arpentage qui aurait abouti à des chiffres imprévus peut-être. Seulement, au simple coup-d'œil, les données qui me semblent

les plus vraisemblables sont celles du Congrès archéologique qui, du reste, est absolument compétent par sa composition même. J'ajoute que celles de M. Boulade, opérant dans les conditions qu'il nous fait connaître et qui ne peuvent fournir une moyenne, puisque le métré a eu lieu à l'extérieur, sur les dimensions les plus considérables, s'en rapprochent sensiblement, en admettant la différence provenant de l'épaisseur des murs et le surcroît produit par la mesure prise uniquement sur les parties les plus larges.

Notre savant archéologue M. de Roumejoux, que j'ai consulté sur cette église qu'il connaît bien et a consciencieusement étudiée plusieurs fois, habitant fréquemment Cahors et le Quercy par suite de son alliance avec une des principales familles du pays, a bien voulu répondre à mes questions à ce sujet par l'instructive note que voici :

« La cathédrale de Cahors, St-Étienne, dérive évidemment de St-Front de Périgueux ; elle est à coupes, comme St-Front, mais n'en a que deux. Au xiv<sup>e</sup> siècle, elle a été très remaniée : le chœur a été refait ainsi qu'il est facile de le voir, et la façade a été complètement élevée en 1314. Cette façade est très simple et n'a pas la richesse ornementale qu'on remarque ordinairement dans les monuments de cette époque : les clochers ne font pas saillie et sont d'une lourdeur qui nuit à l'effet. Ils n'ont jamais été terminés. Une porte de la fin du x<sup>e</sup> siècle, ou du commencement du xii<sup>e</sup>, aujourd'hui fermée, est le seul motif sculptural de l'époque primitive qui nous soit resté ; elle est remarquable par ses détails et la finesse d'exécution de ses chapiteaux. L'aspect intérieur de l'édifice est assez grandiose et les coupes frappent par leurs belles proportions. Les grandes surfaces de l'abside, largement ajourée, aident à produire un bel effet, grâce aux verrières qui décorent

harmonieusement ses belles fenêtres dont les couleurs se mêlent aux peintures murales découvertes il y a quelques années et restaurées avec la plus grande exactitude par M. Calmon, peintre à Cahors. Ces peintures sont du premier quart du xiv<sup>e</sup> siècle. On peut ne pas approuver ces décorations, mais elles ont été scrupuleusement reproduites par M. Calmon, qui n'a pas voulu les moderniser et a tenu à laisser à cette œuvre du moyen-âge son cachet propre et originel.

Dans ces derniers temps on a refait l'autel-majeur, restauré plusieurs chapelles, enlevé les toitures pour mettre à vue les coupoles (1). Celles-ci sont d'une forme plus aplatie que celles de St-Front, et leur sommet, au lieu de porter un lanternon, est amorti par une espèce de pomme de pin.

Le tombeau du vénérable Alain de Solminihac se trouve dans une des chapelles latérales de St-Etienne. C'est une sorte de coffre qui est loin d'avoir une valeur architecturale, mais tel qu'il est, il n'en est pas moins l'objet de la vénération des fidèles. Une longue inscription latine rappelle ses vertus et les actes du saint évêque ; il fut nommé à l'évêché de Cahors en 1636, et mourut en 1659. Il avait fondé une maison de chanoines réguliers de l'ordre de Chancelade, un grand séminaire dont il confia la direction aux Lazaristes, créé trois hôpitaux, donné de nouveaux statuts à son diocèse, enfin redressé mille abus qui s'étaient glissés dans le clergé pendant les guerres de Religion. Sa mémoire est restée dans le souvenir du peu-

---

(1) Ce travail a été terminé postérieurement à mon passage. Lorsque je visitai St-Etienne, ces coupoles, bien que saillantes au-dehors par leurs tambours, étaient encore couvertes d'une calotte d'arabesques.

ple comme celle d'un saint à l'intercession duquel il a la plus grande confiance (1) ».

Dans une des chapelles de cette église est conservée une précieuse relique dont l'authenticité n'est pas mise en doute par les historiographes du monument et par la population. C'est, sous le nom de Ste-Coiffe, le suaire qui, suivant la tradition admise par les fidèles et le clergé depuis des siècles, aurait couvert la tête du Sauveur dans le tombeau. L'on croit qu'il a été donné par Charlemagne à l'un des évêques de Cahors vivant sous son règne. M. l'abbé Boulade, chose étonnante, en citant plusieurs lieux qui passent pour posséder des suaires, omet Cadouin, qui, précisément, a le plus célèbre de tous; relique qui donna lieu, pour sa possession, à des démêlés si retentissants, tranchés par l'autorité suprême d'alors, entre Toulouse et le monastère périgourdin, et cela tout près du Quercy, province dans laquelle on ne devrait pas oublier cette ancienne abbaye si renommée. Cet auteur donne du suaire de tête, que l'on vénère à Cahors, la description suivante :

« Elle (la Ste-Coiffe) est presque semblable à une calotte à oreillettes.... Elle a dix pouces de longueur depuis le front jusqu'à l'extrémité des bouts qui s'allongent sous le menton et sept pouces de largeur. Jusqu'à cette époque-ci on n'avait compté que trois doubles à ce linge, mais on s'était mépris. Les extrémités usées ont permis de les

---

(1) Le vénérable Alain de Solminihac, évêque de Cahors, est né, comme je l'ai déjà dit, au château de Belet, près St-Aquilin, canton de Neuvic, en Périgord. Il est mort à Mercuès, ainsi qu'on le verra plus loin. Sa canonisation a été souvent réclamée et va l'être instamment de nouveau, paraît-il.

compter ; il y en a huit distincts de quatre types différents , la première pièce à l'extérieur et la huitième à l'intérieur sont en crêpe-lys, d'une telle finesse qu'on peut les comparer à une toile d'araignée. Les autres pièces sont d'un tissu moins fin ; les doubles sont d'un seul morceau, en sorte qu'il n'y en a que huit pièces. »

Le même auteur ajoute que M. Champollion, de Figeac, comme on sait, a examiné ce vénérable linge avec beaucoup de soin, reconnu parfaitement et déclaré qu'il est en fin lin d'Égypte. Il reste encore plusieurs taches à la surface, et la science, après expertise, d'accord avec la tradition, a proclamé que ce sont des taches de sang humain. Profané plusieurs fois pendant les guerres, sauvé toujours d'une manière providentielle, ce précieux reste est honoré publiquement chaque année le vendredi d'avant le dimanche de la Passion, le dimanche et le lundi de la Pentecôte, jours où il est exposé. Le premier de ces trois jours, de sept à neuf heures du soir, la Sainte Coiffe est portée processionnellement en grande pompe, et le chanoine auquel elle est confiée pendant cette cérémonie donne du haut de la chaire la bénédiction au peuple.

En sortant de la cathédrale, je suis rentré pour déjeuner, et un instant après je reprenais mes explorations vers le midi, cette fois. Les faubourgs de Cahors sont collés, pour ainsi dire, au bas des rudes pentes qui ferment l'horizon de tous côtés ; ils sont au-delà du Lot, et les ponts sont nombreux, en conséquence, sur la rivière. Celui de ces passages vers lequel je me dirige est un monument historique, une véritable œuvre d'art. Il a huit arches en ogives et porte le nom de Valentré. D'une structure originale et hardie il défendait les approches de la place et avait une grande importance comme poste fortifié. C'est en son genre un des plus curieux et des plus complets de France. Sa longueur est

de 170 mètres, parce qu'il enjambe la rivière à l'endroit où l'élargit le déversoir d'une importante usine. A son entrée et à sa sortie, il est couvert par un grand pavillon crénelé et à mâchicoulis. Au milieu, entre ces deux vedettes s'élève une troisième tour, également carrée et à peu près de même dimension, mais sans créneaux. Ces trois tours, sous lesquelles passe la voie publique, renferment des chambres, sans doute logis, autrefois, des gardiens et auxquelles, pour celles des extrémités, on parvient par un escalier s'élevant du tablier et qu'un parapet protège du côté de l'eau. Ce pont a été fondé sous l'épiscopat de Raymond Franchelli (1), en 1308, et Gérard de Sabanae, docteur ès-lois, en posa la première pierre le lundi avant la fête de Saint-Jean-Baptiste (17 juin). Dans l'origine les deux tours d'entrée et de sortie étaient protégées par des fortins ou chatelets qui n'existent plus. Il était donc difficile de forcer ce passage avant le perfectionnement de l'artillerie. La construction de ce pont n'était pas sans difficultés considérables, aussi l'architecte dut-il prendre beaucoup de peine et de précautions pour donner à son œuvre la force et la solidité désirables. La légende prétend qu'un jour, désespérant presque et ne sachant à quel saint se vouer il prononça non sans complaisance le mot : Diable ! Tout aussitôt il vit apparaître à ses côtés un individu, l'air joyeux, bien vêtu, pas mal tourné, n'offrant rien d'étrange le moins du monde, sauf deux appendices qui soulevaient un peu son bonnet de brave et bienveillant bourgeois, ayant en un mot tout l'air d'un honnête négociant intelligent et rusé, à l'escarcelle bien garnie et se complaisant en soi. Ce digne

---

(1) Probablement le même que M. l'abbé Boulade appelle dans sa notice Raymond de Pauchel, et qui occupa le siège de Cahors au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle.

personnage n'avait contre lui que de sentir un peu le soufre, mais quel est l'homme de métier qui ne porte pas avec lui l'arôme, pour ainsi dire, de sa profession ? Celui-ci peut-être était un alchimiste ; nulle raison de s'en délier par conséquent. Il examina les travaux, hocha la tête en souriant et regarda fixement leur directeur, qui, fasciné par ce regard clair, perçant et ironique, prit son interlocuteur pour un de ces tailleurs de pierre du temps qui, sans y penser, édifiaient alors des monuments que l'on n'imite aujourd'hui que de loin. Il s'inclina, salua l'inconnu. — Bonjour, maître, lui dit-il. Que pensez-vous de ce que j'ai fait et comment pourrai-je venir à bout de l'œuvre, vite et bien ? — « Rien de plus facile, répartit l'explorateur. Je m'en charge ; seulement il me faut un gage, une récompense à laquelle je tiens extrêmement, sinon rien : tu vas pitoyablement échouer. » — Et quel est ce gage, quelle est cette récompense ? — En disant ces mots, le pauvre entrepreneur tremblait, car il commençait à entrevoir la vérité ; mais il tenait tant à sa réputation, et aux beaux écus sonnans de Messire l'évêque, de Messieurs du chapitre et de la Communauté ! Il engagea donc son âme à l'ennemi du genre humain, par serment solennel. Excusons-le ! Il y en a tant qui le font d'eux-mêmes facilement, pour un rien, chaque jour, à chaque instant, sans motif qui puisse leur faire pardonner et sans chercher à revenir sur un marché qui leur plaît ! Donc il fut convenu que grâce à cet accord infernal, Satan aiderait à l'architecte sans se lasser, quelque ordre qu'il en reçût. Le contrat, par une clause habile, à laquelle, dans le désir ardent d'emporter chez lui l'âme d'un damné de plus, l'Ange des Ténèbres ne prit pas garde, l'envie de thésauriser à sa manière l'emportant sur la prudence, l'écrivit, disons-nous, stipulait en termes formels que si le nouvel ouvrier cessait, sous quelque prétexte que ce fût de prêter son assistance au travail, le directeur de l'entreprise ne lui devrait rien. Tout marcha

dès lors à souhait, et les constructions s'élevèrent rapidement, grâce à l'immense quantité de matériaux que l'aide apportait à chaque instant d'un seul coup et à l'activité prodigieuse et l'habileté consommée qu'il mettait à la besogne. L'ouvrage touchait à sa fin; il restait sur place beaucoup plus de pierres, sable et terre qu'il n'était nécessaire. — « Prends ce crible, dit l'architecte à Satan, laisse-le tel qu'il est (il était plein de graviers) et, sans y rien changer, emploie-le pour puiser dans la rivière l'eau nécessaire aux maçons ? » — Le compère de Lucifer était pris par les cornes. Il obéit en maugréant et, plongeant le crible dans le Lot, le retira vivement. Mais, malgré la rapidité de son vol l'eau s'échappa par les larges mailles. Après divers essais infructueux, force fut au Tentateur de renoncer à la tâche; l'oreille basse il s'éloigna en jetant à l'homme triomphant cette apostrophe : « Tu as vaincu, mais je te jouerai un tour de ma façon, de manière à ce que tu ne te vanteras pas d'avoir eu ma collaboration pour rien ! » Et, en effet, quand on fut sur le point de terminer la tour centrale, l'angle nord-ouest, près du toit, s'écroula tout-à-coup au grand ébahissement des moines. On le répara; même accident : le lendemain de même. Enfin, le pont étant béni, l'on remplaça la pierre ébranlée. Grand bruit ! Messire Satanas, brûlé par l'eau sainte, apparut comme une chauve-souris gigantesque, avec tous ses attributs, criant comme un perdu et tirant à soi la pierre qu'il avait couverte de son corps, où pas une goutte du liquide consacré n'était tombée par conséquent, et qu'il emporta triomphalement pour la laisser choir on ne sait où. La brèche subsiste encore (1). On m'a dit qu'il existe, plaqué contre le mur, tout

---

(1) Cette légende se trouve rapportée dans l'*Album-Historique du Lot* de M. Gluck. Ce qui dans mon récit n'est pas tiré de cet ouvrage m'a été raconté sur place par un habitant de Cahors.

auprès de l'ouverture, un bloc qui pourrait bien être une effigie remémorant, pour les générations à venir, l'évènement dans lequel le suppot de Belzébuth fut si cruellement mystifié, d'après la légende. On y verrait le recruteur d'âmes pour l'Enfer, faisant tous ses efforts à la suite de sa déconvenue pour démolir le reste de l'édifice et ne réussissant, vu l'eau bénite, qu'à se détériorer encore plus les griffes, à son grand désespoir, certain en outre, d'être accueilli par Lucifer et ses conseillers, comme un envoyé maladroit et d'être l'objet de leurs risées. Mes mauvais yeux ne m'ont montré rien de pareil ; ils ont eu tort, peut-être. Quoi qu'il en soit, le messager infernal a dû faire singulière figure devant ses confrères et doit ressentir une grande confusion chaque jour, en passant devant son œuvre dont il n'a pu tirer aucun profit, si ce n'est, chose fort désagréable pour lui, de l'entendre à tout instant appeler : la tour du Diable, nom qu'elle conserve en souvenir de sa mésaventure. Pauvre esprit-malin, qui ne le fut guère en cette circonstance !

Le pont de Valentré a été réparé avec soin et succès en 1880, par M. Paul Gaut, architecte de l'Etat.

Au-delà du pont, dans le faubourg, se trouve l'abondante et superbe fontaine des Chartreux. Elle sort du pied de la montagne en formant un large et long bassin plein d'une eau à laquelle les herbes du fond, sans doute, donnent une teinte jaune-verdâtre. Elle semble dormante et s'épanche par deux chutes successives qui la conduisent à la rivière, où elle tombe en écumant sous un pont à sept ouvertures, continuant le quai sur le bord de la rivière, après avoir mis un moulin en mouvement et alimenté le réservoir qui fournit d'eau toute la ville. C'est cette grande source qui a valu, dit-on, à Cahors son nom gallo-romain de Divona, pendant la domination du peuple-roi. Le mot Divona signifiait, en langue gauloise : source consacrée

aux Dieux. Le tertre qui domine cet exutoire des ruisseaux perdus dans les failles du Causse, au sud-ouest de Cahors, est haut, escarpé, rocheux, aride, sans presque aucun abri; couvert de cailloux et de débris de calcaire sous lequel se cachent quelques escargots et des lézards, amis du soleil, qui sortent de leur retraite pour se chauffer à l'aise à ses rayons et happer en passant d'un coup de langue les mouches, moucherons, vermisseaux et autres petits insectes qui volent ou rampent à leur portée. Quelle n'a pas été ma stupéfaction en lisant une grande affiche placardée sur un poteau planté entre des amoncellements de pierres : « Défense de chasser dans la Montagne sans permission ! » D'y chasser, et quel gibier, bon Dieu ! peut-on y trouver, si ce n'est quelque perdrix égarée qui vous voit venir de trois cents pas, vous entend de plus loin encore et détale bien avant que votre coup de fusil ne puisse l'atteindre, ou bien une pauvre bergeronnette, tout au plus quelques impertinents moineaux ? Chasser là ! c'est une idée qui rappelle les chasses fantastiques que l'on aime à prêter aux bourgeois endimanchés de Marseille ; encore ceux-là ont-ils quelquefois un arbre où peut venir se poser, par hasard, un oiseau fatigué après une longue traversée d'Afrique en France. Ici les arbres, sur ces rampes sauvages, sont un mythe. En considérant ce terrain et la pancarte y prohibant l'exercice cher à Diane, qui pourtant a laissé son nom à des restes de thermes tout près de là, ce qui prouve qu'autrefois elle était en grand honneur en ces lieux, je me suis, avec un sourire, rappelé les exploits des veneurs de la Montagne-Quercynoise d'après le narré d'un habitant du Lot, qui prouvait par  $A+B$  à nos Nemrods périgourdiens, combien dans la pratique de leur art ils étaient inférieurs à ses compatriotes. « Vous autres, leur disait-il, à coups de fusils qui vous coûtent cher, sans compter la valeur de l'arme achetée et que vous détériorez souvent

très vite, et toujours à la longue, vous tuez parfois un pauvre lapin ou bien un lièvre dont vous trouvez malencontreusement la peau, ce qui la gâte. Dans le Causse, rien de pareil ! Nous chassons avec un bâton pour nous aider à monter, deux ou trois chiens de village habiles à la manœuvre, et nous rapportons toujours notre gibier intact. Pas de dépenses pour des fusils, pour de la poudre, pour du plomb ! Tout cela gêne, embarrasse ! Nous le supprimons en prenant le lapin et le lièvre à la course ! » — A la course ! — « Oui certes à la course, pas autrement ». — Vous avez de fameuses jambes ! Car enfin le lièvre gagne la hauteur, et Dieu sait s'il va vite alors ! — « Aussi ne le laissons-nous pas monter et le faisons-nous toujours descendre. Voici comment : Lorsque nous savons qu'il y en a un quelque part, chose facile à constater au moyen d'une certaine petite fumée qui sort de son gîte, et qu'avec de bons yeux on voit de fort loin, parce que rien dans ces escarpements n'empêche de l'apercevoir, si la bête est à mi-côte, nous allons sur le sommet ; un paysan avec son chien fait partir l'animal, qui gagne en haut. Le plateau n'est pas large, il faut suivre la crête ou descendre. Or, nous sommes trois ou quatre. L'un se plante droit sur le chemin que suit le gibier en longeant le rebord ; le lièvre le voit, se jette de côté et veut descendre en louvoyant ; un chien est déjà sur la pente, il aboie ; le fuyard revient sur ses pas ; pareil obstacle, pareil résultat ; alors le pauvre hère désespéré prend un grand parti. Le voilà qui déboule de haut en bas ; la pente est raide, les jambes de devant du coureur sont petites, celles de derrière fort longues ; il n'a pas fait vingt pas qu'il culbute, tombe sur le nez, et il arrive au fond du précipice suivi par les chiens et par nous. Le tout lui soufflant au poil est en bas en même temps que lui qui, tout étourdi, ne peut se relever. Nous tombons sur son dos, nous nous redressons, l'empoignons et

proclamons notre victoire en criant : *Teneo leporem auribus* : Je tiens le lièvre par les oreilles ! Ce qui est préférable à tenir, comme le dit la grammaire latine, de cette manière un loup, qui se ferait très vite lâcher et pourrait, par une morsure, nous faire repentir de cette témérité. Voilà comment nous chassons ! » — Et les genoux et les fonds de culottes ? — « Cela souffre parfois et les ménagères ont des reprises à faire, mais aussi quelle jouissance pour elles de pouvoir dire en vous offrant du civet ou un bon morceau de râble bien rôti à la broche et couvert d'une *alliade* épicée à ressusciter un mort : Monsieur acceptera-t-il un morceau de ce lièvre ? Il est cuit à point et tout tendre. Cette bête était jeune ; un beau *trois-quarts*, nourri dans le Causse le plus parfumé. C'est mon mari qui l'a pris à la course ! — Foin du fusil et vivent les jambes des chasseurs de la montagne ! » Le penchant que voici serait tout-à-fait propre à cet exercice cynégétique et à donner des jarrets de fer à ceux qui l'y pratiqueraient. Seulement je ne conseillerais à personne de l'y tenter. Chiens et hommes pourraient bien, cent fois contre une, vu la déclivité du sol, où rien ne leur permettrait de s'accrocher, aller, avec rapidité, piquer une tête et boire l'eau du Styx dans la fontaine des Chartreux ou dans le Lot. Mais enfin pourquoi cet écriteau en pareil endroit ? Il est probable que celui qui en a orné cette solitude a, par le mot Chasse, entendu prohiber celle faite à ses poules et à ses pigeons, que le braconnier sans scrupule fait semblant de prendre pour des bartavelles ou des ramiers de passage. La précaution n'est pas de trop aux abords d'une cité. En évoquant ces souvenirs du temps passé, que la vue des lieux a fait renaitre en ma mémoire, en me rappelant les exploits prétendus du conteur qui profitait si bien du privilège qu'ont toujours eu, depuis les siècles les plus reculés jusqu'à nos jours, les émules d'Ac-

téon d'être des hâbleurs de haut vol, je jetais sur le cercle de collines, qui ferment l'horizon tout autour de la ville, un regard attristé. C'était d'un bout à l'autre tellement nu, tellement sec, tellement dépourvu de végétation, que c'était à croire être en présence des déserts pierreux, hérissés de monts désolés, de l'Asie, le long de la mer Rouge. Et cependant des maisons de campagne s'y étagent de distance en distance. On doit y ressentir des chaleurs atroces pendant l'été, l'hiver y souffrir cruellement du froid. Dans quel but les a-t-on placées là ? Sans doute elles étaient naguère encore des centres de domaines importants. Autour d'elles florissaient des vignobles opulents fournissant un vin généreux, payé cher par le commerce de la Gironde, empressé de les acquérir afin de donner de la force et de la couleur aux froids et ternes vins des *palus*. Aujourd'hui ce qu'il y a de raisin suffirait à peine, sur une longue ligne de kilomètres, pour griser un matin une centaine de grives en partie fine. L'une de ces villas dominant une colline s'appelle l'*Ermitage*. C'est un ancien couvent, à présent propriété particulière. On y voit encore, dit-on, une chapelle remarquable avec galerie pavée en mosaïque et une salle dont les murs sont couverts de peintures. Du jardin, à ce qu'on m'assure, et je le crois facilement, la vue est magnifique sur la ville, étendue dans la plaine au-dessous.

J'aurais été volontiers plus loin dans la direction du sud. Mais l'heure avancée et la crainte d'une ondée, paraissant prochaine, m'ont fait revenir sur mes pas. En conséquence, j'ai repassé le Lot, qui donne le mouvement à plusieurs usines, et qui navigable, portait en ce moment, près du pont de Valentré, cinq ou six gros bateaux de commerce dont les équipages ne paraissaient pas trop affairés. Sur ma route j'ai vu de jolis jardins, appartenant à des horticulteurs de profession et ouverts au public. Puis, en at-

tendant le diner et la pluie, j'ai parcouru le cours Fénelon, vaste emplacement planté de marronniers d'Inde, dont l'ombrage sera fort agréable aux promeneurs lorsque ces arbres auront grandi. Le cours se termine du côté du centre de la ville par un petit square au milieu duquel est une statue en bronze de Neptune. Le dieu de la mer paraît fort irrité contre un des dauphins sur lesquels il est assis et lui décoche un grand coup de la fourche, appelée trident, qu'il porte à la main pour corriger ses aquatiques sujets. Le squalo, saisi d'épouvante et de douleur, vomit l'eau à pleine gueule, ce que voulait son maître, et son camarade, désireux d'éviter pareil châtement, l'imite au plus vite. Avant le square, un socle de pierre jaune, accosté de statues se termine en pyramide, au sommet de laquelle apparaît le buste, en marbre blanc, d'un prélat, auquel Cahors a dédié cette œuvre d'art. On lit sur la base du monument : *A Fénelon!* Les Cadurciens, je le constate avec plaisir, ont eu le bon goût de ne pas ajouter: Né en Quercy, ce que continuat à gravement faire imprimer de savants historiographes, tandis qu'il est bien établi maintenant que François de Salignac, d'une famille essentiellement périgourdine, a vu le jour en Périgord, au château de Fénelon, commune de Sainte-Moudane, canton de Carlux. Mais c'est à Cahors qu'il a fait en partie ses études, et comme il possédait, non loin de Souillac, la terre de La Mothe-Fénelon, dont la branche de la souche à laquelle il appartenait avait pris le nom, la ville, en qualité de sa mère nourricière de l'esprit, et parce qu'il était seigneur dans sa juridiction, a le droit de le traiter comme son élève, d'en être fière à ce titre, et de lui donner en quelque sorte des lettres d'adoption, sans se l'approprier néanmoins. Vers le boulevard intérieur, la place est gardée, pour ainsi dire, par deux grandes illustrations quercynoises, Murat, le légendaire roi de Naples, et le maréchal Bessières, dont les

effigies en marbre, de grandeur plus que naturelle, se détachent agréablement sur le fond vert des plantes et des gazons (1).

Une averse diluvienne m'a contraint de chercher au plus vite un asile, et j'en ai trouvé un fort agréable dans un magasin du voisinage, où, tout inconnu que je fusse, j'ai reçu l'accueil le plus hospitalier, bien que je ne m'y présentasse pas en client. Le maître de l'établissement s'est plu naturellement à s'entretenir avec moi de sa chère cité de Cahors, dont il a déploré l'isolement, et l'aspect un peuterne. Il se plaignait avec une certaine amertume de l'indifférence, pour elle, de plusieurs personnages éminents ses compatriotes, qui, disait-il, étaient loin d'avoir, pour leur province, et sa capitale en particulier, fait leur devoir afin d'y attirer plus de mouvement et de vie. Nous causâmes un moment des réparations promises et en cours d'exécution, notamment des chemins de fer. Il trouvait qu'ils venaient un peu tard pour le pays. Avait-il raison en cela ? Je l'ignore ; l'avenir le dira, mais il me semble que l'on en a dans ces derniers temps été prodigue pour le Quercy. C'est vrai ; reste à savoir si ce don n'est pas un peu cadeau de marchandise de pacotille. L'entretien se prolongea, l'ondée également, véritable trombe qui n'y allait pas de main morte. Il se faisait tard, je ne voulais pas être indiscret et je voyais bien que pour mon hôte aussi l'*heure de la soupe*

---

(1) Depuis mon passage à Cahors, en 1882, ces deux statues ont été enlevées pour faire place à un monument élevé en l'honneur de Gambetta. Cette mesure est regrettable. On pouvait tout aussi bien, et avec plus d'à propos installer ailleurs, dans sa ville natale, l'image en bronze du dictateur de 1870, n'eût-ce été qu'au devant de la mairie, bâtiment qui n'est pas une merveille, mais qui, d'architecture assez élégante, possède une grande terrasse favorable aux harangueurs, ce qui eut rappelé les triomphes oratoires, devant la foule, du tribun tonitruant.

avait sonné. Je pris congé et voulus m'éloigner bravement à travers les flots du ciel et du ruisseau sans y prendre garde, en ma qualité d'ex-militaire, me souvenant des épreuves anciennement supportées et pénétré de la maxime mirifique que Scribe a mise dans la bouche d'un des personnages de son théâtre si célèbre par ses axiomes de haute portée :

Un vrai soldat doit souffrir et se taire  
Sans murmurer !

Cette citation faite avec à propos décida l'honnête négociant qui ne voulait point me permettre de m'éloigner par un temps pareil, à me laisser aller, mais il exigea que je prisse son propre parapluie, large, solide, imperméable, et, confiant en ma bonne mine, ce dont je fus fier, se refusa résolument à me faire accompagner pour qu'on le lui rapportât. Je me rengorgeai, me disant avec suffisance qu'il fallait que mon visage reflétât vivement les belles qualités d'une âme droite et probe, pour que, ne m'ayant jamais vu, l'on eût tant de foi dans mon honnêteté. Je m'assis donc à table d'hôte d'un air imposant; je ne fus pas trop effrayé de m'y voir entre deux voisins; j'osai leur parler sans qu'ils m'eussent adressé la parole les premiers, ce que je ne fais guère; je fus, je crois, jusqu'à plaisanter avec des inconnus sans m'être familiarisé par degrés avec eux, ce qui ne m'arrive pas d'ordinaire, et en me levant je me hasardai sans honte intérieure à donner des ordres au garçon! Le parapluie du marchand compatissant m'avait garanti d'un rhume et avait effacé ma timidité naturelle. Aussi combien fus-je empressé le lendemain d'aller remercier son possesseur qui, en me le prêtant, m'avait procuré tant d'avantages. Il me reçut cordialement; nous échangeâmes quelques compliments, nous causâmes

encore un peu de Cahors, et sur les indications de mon interlocuteur toujours bienveillant, je pus me procurer quelques brochures utiles à consulter sur cette ville, puis reprendre avec ordre mes investigations brusquement interrompues la veille.

Outre sa cathédrale, Cahors a quatre autres églises paroissiales. Cinq pour une population totale qui n'atteint pas 14,000 âmes, une pour moins de 2,800 habitants, tandis que Périgueux n'en a que quatre en tout pour plus de 28,000 âmes, une par 7,000 personnes et au-delà ! Je suis entré dans deux de ces centres de groupes religieux.

Le premier, St-Urcisse, est sous le vocable d'un évêque de la ville, lequel vivait au *v*<sup>e</sup> siècle et est honoré le 14 décembre dans le diocèse, où depuis ces temps reculés vit, toujours éclatant, le renom de ses vertus. Cette église est le lieu où toutes les confréries ouvrières, des vigneron, tonneliers et autres, ont leur point de réunion centrale et célèbrent leurs fêtes. Elle est gothique, avec une nef trop courte et des bas-côtés divisés en chapelles ; on y voit des chapiteaux romans. Il est fâcheux que son portail remarquable ne se trouve pas dans l'axe de la rue qui fait face à l'édifice et qu'il soit surmonté d'un clocher défectueux, flanqué de deux pavillons, selon moi de mauvais goût.

St-Barthélemy, vaste, avec une belle tour, est ogival ; sa nef est accompagnée de collatéraux occupés par des oratoires. Il y a des vitraux de bonne facture. Tout à côté de ce sanctuaire un grand et magnifique édifice avait été commencé par le pape Jean XXII, fondateur de l'église, pour y loger un chapitre de chanoines destiné à desservir le lieu saint. Cette construction importante, demeurée inachevée, a été presque entièrement détruite ou du moins fort maltraitée et à peu près démantelée. Une haute tour menaçante et fière, qui en faisait partie, se dresse encore ébranlée mais sourcilleuse près et en arrière de l'église ; elle

porte le nom du pontife qui l'éleva ; sur son sommet viennent se reposer les hôtes des colombiers du voisinage. M. l'abbé Boulade, qui, dans son ouvrage sur la cathédrale de Cahors, a joint à cette monographie un article sur Jean XXII, voudrait que cette tour servit de base à une statue de l'illustre enfant de la vieille cité que le grand pape combla de privilèges et, à coup sûr, cet hommage éclatant serait en toute justice dû par ses compatriotes à cette célébrité du monde catholique.

Jean XXII fut, en effet, le bienfaiteur de la contrée non moins qu'un des plus éminents, entre les plus distingués, chefs de l'Eglise Universelle, en des temps difficiles. Issu d'une famille notable et noble, de Cahors, et non fils, comme on l'a dit à tort, d'un obscur cordonnier, ce qui du reste, eût tout simplement ajouté à ses mérites, Jacques Deusse, (on écrirait d'Eusse aujourd'hui probablement, mais alors la noblesse étant connue de tous on n'avait pas à l'indiquer par une particule, dont la valeur du reste est de convention pure), avait une âme élevée, une intelligence vive et pénétrante, un esprit fait pour comprendre et exécuter les choses grandes ; avec cela modeste, ami de l'étude, s'y livrant opiniâtement, sobre et ferme, il était né pour s'élever et s'il ne partit pas de l'échoppe d'où, suivant le trait de Voltaire, qui lui, jugea convenable de prendre ce nom au lieu de garder celui d'Arouet qui lui paraissait trop commun, « il lui fallût bien de l'esprit pour arriver de l'état où l'on fait les savates à celui où on les fait baiser », mot doublement méprisant, pour le peuple d'abord, et ensuite pour la plus haute position qu'un homme puisse remplir sur la terre, il gravit tous les échelons de la hiérarchie à force de talent et de savoir. D'abord élève brillant des Dominicains établis à Cahors, lié bientôt d'une intime amitié avec son évêque et avec Philippe Montpelier, évêque d'Evreux et chancelier de France, son parent, il devint vite

archiprêtre de la paroisse St-André à Cahors. Entraîné peu après par le désir d'apprendre, il quitta ce poste pour suivre les cours de Montpellier et de Toulouse où il se distingua particulièrement. Sa réputation de science le fit nommer par Charles II, roi de Naples, précepteur de son fils Louis, devenu plus tard évêque de Toulouse et canonisé quelques années après sa mort. Secrétaire des conseils du monarque, Deusse, au courant de toutes les affaires, ne tarda pas à représenter ce prince auprès des cours de France et pontificale. Successivement évêque de Fréjus, chancelier du roi de Naples, évêque d'Avignon, puis de Porto et cardinal, il fut investi de la confiance de Clément V, et son résident à la cour d'Avignon, poste où il fit preuve d'une habileté consommée. Au concile de Vienne, en Dauphiné, il travailla efficacement à la réhabilitation de Boniface VIII. Clément V étant mort, les cardinaux se réunirent pour lui donner un successeur. L'accord ne pouvant se réaliser entre eux, Philippe de Valois, alors comte de Poitiers, les appela sous un prétexte spécieux à Lyon. Lorsqu'ils y furent arrivés, il les fit renfermer dans un couvent de Dominicains, où, bien gardés par les seigneurs du pays, ils restèrent cloîtrés jusqu'à décision pour le choix d'un Souverain Pontife. La réclusion dura quarante jours, au bout desquels le choix tomba sur Jacques Deusse, qui prit le nom de Jean XXII.

Ce fut un laborieux règne que le sien. Il termina les décrétales commencées par son prédécesseur, établit dans toute l'Eglise la fête solennelle du Corpus-Christi (Fête-Dieu), institua la prière de l'*Angelus*, inscrivit au nombre des saints : Thomas d'Hereford, en Angleterre, le grand Thomas d'Aquin, Louis, évêque de Toulouse qui avait illustré ce siège par sa piété et avait été son élève, érigea la cathédrale de la principale ville de Languedoc, à cette occasion, en archevêché ; créa divers évêchés, entre autres

ceux de St-Flour, de Condom, de Castres, de Tulle, de Sarlat; fit de la ville de Sultanie, bâtie nouvellement par les Tartares, une métropole catholique; rétablit en Pologne la royauté, dont l'investiture fut donnée à Ladislas-le-Bref; fonda les universités de Pérouse, de Cambridge en Angleterre et de Cahors. Cette dernière, où ont enseigné des professeurs tels que Cujas, Roaldès et Dominici, se composait de quatre facultés : celles de théologie, de droit, de médecine et des arts et belles-lettres. Elle a subsisté 420 ans et parmi ses élèves a compté avec Fénelon, plusieurs hommes distingués, dont la gloire aurait été plus grande si elle ne s'était comme perdue dans les rayons de celle du grand prélat périgourdin. Il avait donné la pourpre à plusieurs de ses concitoyens et à d'autres Français. Ces distinctions excitèrent malheureusement la jalousie des Italiens, et ceux-ci eurent, suivant l'usage de l'époque, recours au poison. Le neveu du pape, évêque d'Avignon, périt grâce à un breuvage fatal dont les ravages, se faisant sentir aussitôt, le terrassèrent auprès de son oncle, qui n'eut que le temps de l'embrasser et de lui donner sa bénédiction. Un évêque, et ce fut celui de Cahors, Hugues Gérardi, était au nombre des conspirateurs. Il fut jugé, déclaré coupable et condamné à mort. Il fut solennellement dégradé par le pouvoir ecclésiastique devant toute la cour romaine et une foule nombreuse, puis livré au bras séculier. Le cardinal qui avait présidé à la triste cérémonie de la dégradation publique, implora sa grâce près des juges. Ceux-ci furent inflexibles et la justice suivit son cours. Il est donc inexact que Jean XXII ait fait exécuter cruellement ce prélat pour satisfaire une vengeance particulière sous prétexte de sortilège, comme on l'a publié dans divers ouvrages. Il s'était contenté d'enlever sa dignité et le caractère épiscopal à un évêque indigne; il voulut lui épargner le dernier supplice mérité, mais le tribunal sur lequel il ne pouvait rien ne

crut pas devoir lui donner satisfaction en ce point, jugeant qu'un exemple terrible était nécessaire. Le pape eut de graves différends pour cause de discipline et de droits ecclésiastiques avec Louis de Bavière, empereur d'Allemagne ; les choses en vinrent au point que la déposition du prince fut prononcée par Jean XXII. A cela Louis répondit en faisant, par quelques familiers de son parti, déclarer celle du Souverain-Pontife, auquel il opposa un anti-pape dans la personne de Pierre de Corbières ou Corbario, qu'il fit élire par le peuple. Mais l'intrus, sans adhérents, abandonné, méprisé, vint trois ans après se jeter aux pieds du Chef de l'Eglise. On le vit, conduit par des hommes d'armes, entrer à Avignon et, la corde au cou, devant le Consistoire présidé par le pape, se prosterner dans la poussière en fondant en larmes et proclamant qu'il avait péché contre le Ciel et contre l'élu véritable. Le pape le releva, l'embrassa, lui ôta sa corde, le traita en ami et, ajoute l'histoire, le garda en ennemi. Parvenu à sa 82<sup>e</sup> année, Jean XXII, depuis qu'il était à la tête de la catholicité, c'est-à-dire pendant dix-huit ans, n'avait cessé de penser à une croisade pour expulser les Turcs, et de la préparer. Il avait amassé pour cela des sommes considérables dans le trésor du palais d'Avignon et il espérait réaliser son projet libérateur lorsqu'il se sentit mortellement atteint. Après s'être préparé par la prière à paraître devant Dieu, dont il avait été le premier ministre parmi les hommes, il expira le 4 décembre 1334. De toutes les sommes recueillies pour l'expédition contre les infidèles et qui remplissaient les coffres du Palais, il ne laissa rien à ses parents, même les plus proches. Sa succession n'enrichit personne et resta tout entière à l'Eglise. Jean XXII fut un grand pape, un homme de science et de devoir ; il vécut comme un anachorète et mourut comme un saint. La reconnaissance de ses contemporains lui fit ériger dans la cathédrale d'Avignon un splendide mausolée qui

fait encore l'admiration des visiteurs. En 1793, ce sépulcre fut ouvert et profané. Tout ce qu'il contenait de précieux fut dérobé, et les ossements du grand pontife qui avait donné des lois au Monde, de cet homme qui aima tant sa religion et son pays, furent jetés sur la voie publique. Son crâne fut lancé comme une balle et servit de jouet de mains en mains ! Cahors lui doit bien une revanche, une solennelle expiation (1).

Derrière le chevet de Saint-Barthélemy s'étend une petite place d'où l'on domine le cours du Lot, qui, venant du nord, laisse à sa droite s'ouvrir une vallée riante semée d'habitations et de vergers. Une plaine allant le rejoindre lorsqu'il remonte du sud, en formant un isthme, seul passage par où, comme je l'ai dit plus haut, l'on puisse entrer à Cahors sans traverser la rivière se repliant sur elle-même, après avoir décrit un long coude enfermant la ville. L'œil se repose agréablement, en cet endroit, sur d'excellents terrains au bas des rudes pentes du Causse. L'esplanade est décorée par un monument en pierres jaunes érigé dernièrement à la mémoire des mobiles et soldats du Quercy, morts au champ d'honneur, pendant la néfaste campagne de 1870-71. Ce cénotaphe est assez bien conçu. Tout auprès sont des restes intéressants des fortifications anciennes, consistant en une grosse tour casematée et une petite forteresse qui fermait l'accès de la place. Cahors fut, en effet, autrefois une ville de guerre, ceinte de bons remparts, ce qui ne l'empêcha pas d'être prise plusieurs fois, entre autres par Henri IV, alors simple roi de Navarre, qui l'attaqua précisément par cet endroit, à l'improviste, en lui

---

(1) Voir la *Monographie* de la cathédrale de Cahors suivie de notices par l'abbé Boulade. Cahors, Delsaut, libraire-éditeur.

livrant tout-à-coup un assaut impétueux. Ce prince ne put cependant s'en rendre maître qu'après six jours de combats acharnés, livrés de rues en rues et de maisons en maisons. On savait se défendre en ce temps-là. Nous en verrons d'autres preuves bientôt.

Que de choses j'aurais à visiter encore ! L'église de Notre-Dame, beau vaisseau du xiv<sup>e</sup> siècle, celle du Sacré-Cœur, ancienne chapelle des Dominicains, la maison de Henri IV, monument historique datant du xv<sup>e</sup> siècle, le château royal mi-partie du xv<sup>e</sup> et du xvii<sup>e</sup> siècle, servant actuellement de prisons. Mais la pluie recommence. Retournons-nous en bien vite.

*15 septembre.* — Il y aura trois jours ce soir que je suis à Cahors, et avec le mauvais temps, qui, presque toujours a sévi, je n'ai pas, je l'ai dit, pu terminer l'inspection de la ville. A plus forte raison, n'ai-je pu songer encore à me rendre à la ferme-école départementale dont peu de distance me sépare et que je tiens à visiter avant de m'éloigner, ce que je dois faire aujourd'hui même. Aussi mon premier soin, en me levant, est-il d'ouvrir ma fenêtre et de consulter l'état du ciel. Il fait beau ! Je descends au plus vite et, sans tarder, me mets à la recherche d'un loueur de voitures. Après une longue perquisition, je finis par découvrir un honnête spéculateur, qui, sans hésiter, me demande un prix dépassant celui que j'aurais à payer pour faire cent kilomètres en wagon de première classe, aller, et autant au retour, sans réduction de taxe. Bien entendu je lui déclare qu'il peut laisser cheval et cabriolet tranquilles ; il consent à un petit rabais, puis à un plus grand et enfin à me fournir, avec l'équipage, un conducteur à un taux qui ne dépasse pas un quart au-dessus de ce qu'il prend d'ordinaire. Nous tombons d'accord, et à 7 heures  $3/4$  nous passons le Lot sur un pont de pierre, laissant à

notre droite un faubourg avec église grise et maisons grises sur le fond gris-cendre des coteaux, ce qui n'est pas très gai. La route suit un petit vallon arrosé par un ruisseau parcourant d'abord des champs cultivés et plus haut des prairies où le regain pourrit en tas, perpétuellement arrosé depuis le commencement de la semaine par des masses d'eau tombant à chaque instant. Les hauteurs, comme celles entourant le cirque dans lequel Cahors est enfermé, sont d'abord sèches, raides et dépouillées presque entièrement de végétation, surtout à notre droite. A gauche, il y a des vignes phylloxérées, perdues, sauf en quelques coins où des raisins se montrent sur des ceps encore épargnés, du moins en apparence. Leurs propriétaires, heureux de cette bonne fortune, ont, de distance en distance, placé des écriteaux où on lit en grosses lettres l'avis suivant destiné aux propriétaires de chiens non-muselés, et particulièrement aux chasseurs : « On est prévenu qu'il y a du poison répandu dans ce vignoble ». Voilà de braves gens qui veulent jouir de leur reste. Je ne les en blâme pas. Le chemin de fer de Cahors à Montauban, auquel on travaille avec activité, suit la même direction que nous. Il court au flanc des hauteurs, enjambant les ravins par d'énormes remblais, et sur trois beaux et grands ponts-viaducs sous le dernier desquels nous passons pour le laisser s'infléchir à l'est. Ces travaux rendent le terrain humide en quelques endroits, en arrêtant le cours de l'eau qui s'épanche alors hors de son lit et noie les environs. Cet inconvénient grave serait bien plus fâcheux encore si l'on n'avait pris la précaution, que l'on devrait adopter partout, d'ouvrir, outre celle qui franchit le ruisseau, des arches supplémentaires à quelques vingt mètres l'une de l'autre dans les remblais qui coupent en largeur la petite plaine, soit pour donner un passage à des voies de communication, soit pour permettre l'accès des héritages voi-

sins. Le chemin de fer derrière nous, nous ne tardons pas à quitter la route, qui va vers le sud-est elle aussi, et à nous élever sur les sommets par un col étroit et sauvage, mais où néanmoins, il y a quelques produits et où j'ai le plaisir d'apercevoir plus d'arbres, soit isolés, soit en groupes sur les pentes. Au bout d'un quart d'heure d'une rude ascension, nous voyons des vignes tenues avec soin et où, sans être abondante, à cause des sévices dont elle souffre, la récolte en vins sera passable pour l'année. A ce signe, je reconnais que nous touchons au but. En effet, la première ferme que nous rencontrons en pénétrant dans le village du Montat, est la ferme-école à laquelle ce groupe d'habitations a donné son nom.

Malheureusement, l'honorable directeur de l'établissement est absent, mais je suis, avec la plus grande courtoisie, reçu par le comptable qui veut bien me présenter à M<sup>me</sup> Dufour, dont l'accueil gracieux ne peut que m'encourager, et il se met lui-même à ma disposition pour me faire parcourir toute l'exploitation. Il me montre d'abord les instruments et machines agricoles rassemblés dans un vaste hangar, puis m'ouvre les étables et écuries dans lesquelles sont une vingtaine de bœufs de race garonnaise et quelques chevaux de service. On livre à la boucherie, tous les ans, environ vingt bêtes de l'espèce bovine. Non loin est la porcherie avec petits préaux. Les animaux qui la peuplent sont de race yorkshire pure ou croisée. Tout auprès des fumiers, dressés sur plate-forme, sont arrosés par les purins qui se rassemblent dans des citernes voûtées. Nous traversons ensuite une petite cour où, dans un massif fleuri se trouve le buste en bronze de M. Cellarié, le regretté directeur de la ferme, décédé maintenant. Cet hommage a été rendu par ses anciens élèves à leur excellent maître, marque de reconnaissance qui leur fait honneur.

Nul plus que M. Cellarié ne fut digne de cette touchante manifestation. Au bout de la cour est l'église paroissiale où nous pénétrons. En y entrant, je suis saisi d'étonnement de voir, dans un si petit endroit, un édifice religieux d'un style si pur, si remarquable, et généralement si bien conservé. C'est un véritable bijou pour un archéologue, et je ne suis pas surpris d'apprendre qu'il est classé comme monument historique. Il mérite, à coup sur, qu'on fasse le voyage du Montat tout exprès pour l'aller voir. Il dépendait d'une commanderie de Templiers dont une partie des bâtiments, subsistant encore, a été très habilement utilisée pour le logement des élèves de la ferme-école, dont je vois avec plaisir le réfectoire bien tenu, propre et rustique tout à la fois, comme il convient à des jeunes gens appelés à devenir plus tard des ouvriers ou des contre-maitres de culture.

Ce mot de culture nous ramène aux champs. Mon guide m'introduit d'abord dans de petits labyrinthes fleuris, puis dans un immense et superbe jardin potager où les plantes sont de la meilleure venue et suffisent largement à la consommation du personnel de la ferme. Le joignant s'étendent de grands vignobles qui donnaient de grosses recettes récemment encore, et dont les vins remplissaient les belles caves des Templiers, caves que nous venons de parcourir en admirant leur structure, leurs voûtes remarquables et l'épaisseur de leurs murailles, mais qui déjà ne suffisaient plus pour les produits croissant sans cesse, et auxquelles il avait, en conséquence, fallu dans ces derniers temps, en joindre d'autres, construites tout exprès et non moins dignes d'attention. Toutes, les anciennes comme les nouvelles, seront bientôt, il faut le craindre, de véritables superfétations. L'insecte destructeur dessèche, en effet, rapidement des lignes entières. Déjà de grands carrés ont vu leurs souches mortes, jetées au feu. M. Dufour

tente pourtant de résister au fléau, même de l'arrêter en recourant aux vignes américaines, dont il a créé une pépinière et planté des pieds nombreux. Quelques rangées de ces cépages exotiques paraissent florissantes. Le seront-elles toujours ? et qu'obtiendra-t-on d'elles en fait de boisson, soit qu'on les utilise directement, ou qu'on s'en serve comme porte-greffes ? En attendant la solution qu'aura cet inconnu, l'habile directeur sème des glands et vise à la trufficulture, avec zèle, suite et intelligence. D'autres parties du vignoble ruiné sont converties en prairies artificielles, consistant surtout en sainfoin. Les meilleures reçoivent des céréales, celles-ci réussissant bien, grâce à l'excellence de la culture, et donnant sur ce plateau, où le sol est peu profond, de dix-huit à vingt hectolitres de grain par hectare, année moyenne.

Dès 1863, la ferme-école du Montat avait été jugée digne de recevoir la prime culturale de région. En 1873, M. Cellarié la soumit de rechef aux appréciations du jury gouvernemental, pour qu'il exprimât son sentiment au sujet des faits accomplis et déclarât si elle s'était maintenue toujours en tête du progrès. M. Dubreuil, chargé d'être l'interprète de la Commission de visite, reconnut, dans son rapport officiel, que l'institution n'avait pas cessé de mériter la confiance des agriculteurs et révéla, par ce document public, ses impressions et celles de ses collègues. Il décrivit avec une complaisance justifiée, cette exploitation de cent seize hectares, située à une altitude de deux cent vingt mètres sur les premiers plateaux des terrains calcaires appartenant à l'étage jurassique, ses bâtiments bien disposés et parfaitement entretenus, ses caves remarquables, les écuries vastes, bien aérées, d'une irréprochable propreté ; les bâtiments affectés pour le logement et les études des apprentis, réunissant toutes les conditions qu'on doit rechercher pour l'hygiène ; les soins intelligents apportés à la conser-

vation et à la préparation des fumiers, les compositions à base de chaux destinées à la régénération des prairies fatiguées. Il énuméra le cheptel vif se composant alors de cinq chevaux, cinq bœufs de travail, cinq à l'engrais, trois vaches, un taureau, un verrat, deux truies portières, plus un troupeau de quarante moutons acheté tous les ans à l'automne, engraisé, puis revendu au printemps. Il fit l'éloge des instruments perfectionnés bien entretenus ; il loua les céréales, les graminées, les légumineuses dont l'aspect était aussi satisfaisant que possible, les soins donnés aux prairies. Les vignes, qui donnaient alors au Montat les résultats les plus rémunérateurs, avaient beaucoup souffert des intempéries se succédant pendant plusieurs années de suite, on travaillait, en prenant pour base les meilleurs moyens, à les remettre en état. Elles occupaient, à cette époque, quarante-huit hectares, dont vingt exploités par des colons ; et vingt-huit, soumis à la culture directe, étaient travaillés à la charrue lorsque le sol le permettait, ou, du moins, lorsque la pente était trop forte, étaient tenus partout de manière à ne rien laisser à désirer. Les ceps étaient espacés à cinq et six pieds, excellente mesure. La production du vin était en moyenne de quatorze hectolitres à l'hectare. Ce vin était justement apprécié et M. Cellarié avait su se créer une clientèle ayant tout intérêt à lui rester fidèle. En un mot, le directeur de la ferme, M. Dubreuil se plaisait à le proclamer, avait adopté la grande maxime : *Honneur oblige*, et avait agi d'après cette inspiration ; aussi les appréciations de la Commission confirmaient-elles pleinement, de la manière la plus éclatante, la décision du jury de 1865. Partout, en effet, on retrouvait au Montat l'aspect d'ordre, de suite et de persévérance, toujours indispensables en agriculture ; et les résultats obtenus étaient d'autant plus remarquables, d'autant plus dignes du plus grand intérêt, que M. Cellarié avait, en 1841, pris ce domaine

dans des conditions éminemment défavorables. C'était en ce temps, en un mot, la gêne et le danger de la ruine, là où une main énergique et une volonté tenace étaient venues depuis apporter la prospérité, assurer l'avenir.

En terminant son compte-rendu, M. le rapporteur rendait hommage au dévouement, au zèle, à l'intelligente activité du personnel et particulièrement de M. Dufour, gendre du directeur et dès lors son premier aide, son second, son appui.

En 1881, M. Dufour avait succédé à son beau-père. A cette époque, de la ferme-école fondée en 1849, par M. Cellarié, qui lui appartenait, et qui maintenant est la propriété du nouveau directeur, étaient sortis déjà plus de quatre cents élèves avec le certificat d'instruction. Le créateur de cet utile et prospère établissement avait, comme je viens de le dire, obtenu dès 1865, la grande prime d'honneur au concours régional, récompense précédée de nombreuses médailles d'or pour ses animaux et produits, et avait été décoré de la Légion-d'honneur en 1859, pour services rendus comme chef de son exploitation. Lorsque au mois de mai 1881, le tour du département du Lot revint encore d'être le théâtre du concours de culture régionale, M. Convert, professeur à l'école d'agriculture de Montpellier, rapporteur du jury, s'exprima comme suit dans son mémoire :

« M. Cellarié est un des plus anciens lauréats des concours régionaux ; c'est un des vétérans de l'agriculture du Quercy. Son nom était connu de tous au milieu des populations rurales qui professent pour lui une estime qu'elles ne prodiguent pas sans raison. Il n'a, d'ailleurs, pas moins servi la cause agricole par ses leçons que par ses exemples. L'enseignement technique n'a jamais cessé d'être l'objet de ses occupations favorites. C'est lui qui en a été l'organisateur dans le département. Sous son intelligente

direction, la ferme-école du Montat, a déjà fourni près de quatre cents élèves, sur lesquels deux cents sont établis comme agriculteurs dans le département. Il n'y a qu'une voix parmi eux pour exprimer la sincérité de leur reconnaissance envers lui, et ils ont su la manifester ce matin même dans une touchante cérémonie en offrant à M. Cellarié un souvenir qui restera la plus précieuse des récompenses qu'il pouvait envier. Les élèves de la ferme-école, ont offert à M. Cellarié son buste, dont l'exécution fait honneur à M. Calmon, sculpteur à Cahors. Ces élèves ont évidemment contribué dans une large part à répandre autour d'eux les connaissances agricoles qu'ils ont acquises dans le cours de leurs études et le pays entier en a ainsi profité. On ne pouvait lui rendre de service plus utile » (1).

Le vénérable agriculteur auquel s'adressait cet hommage n'y survécut que peu de temps. La ferme qu'il avait fondée le perdit au mois de novembre suivant, quelques semaines après, la pose solennelle de son buste que lui

---

(1) A la date du 25 mai 1886, M. Dufour a bien voulu m'adresser la note suivante sur les péripéties par lesquelles les intempéries et les maladies de la vigne ont depuis 1882, fait passer la viticulture, à la ferme-école du Montat, qu'il dirige avec un zèle et une entente de la situation, qui ne se démentent jamais :

« Le phylloxéra nous a accablés : le sulfure de carbone n'a pas donné de bons résultats dans nos terrains trop peu profonds et trop légers. Mais les vignes américaines paraissent devoir réussir au Montat. Je lutte de mon mieux et j'espère que dans quelques années le vignoble sera reconstitué dans nos meilleurs terrains. Quant à la ferme-école elle est toujours prospère et continue à se recruter facilement ».

A ces quelques lignes était joint le compte-rendu de la situation de l'établissement jusqu'au 31 décembre 1885. Le résumé de ce document va nous fournir des renseignements pleins d'intérêts.

Le cheptel vif se composait alors de : huit bœufs de travail, six à l'engrais, deux vaches laitières, un veau, deux chevaux de travail, trois che-

avaient offert ses anciens élèves, cérémonie touchante à l'occasion de laquelle M. Gustave Heuzé rendit, dans un émouvant discours, un juste hommage aux travaux du noble vétérinaire des luttres pour la diffusion du premier, du plus utile des arts, dans le Quercy. L'image de M. Cellarié au Montat honore maître et disciples. Je lui voudrais, au milieu des fleurs qui l'entourent, un piédestal suffisamment élevé pour permettre de l'apercevoir à distance.

---

vaux de maître, quarante-un moutons à l'engrais, dix-huit pores et trente-huit têtes de volaille. Le froment semé sur 15 hectares avait donné 20 hectolitres sur chacun d'eux, et laissé un bénéfice net de 2,378 francs 35. Le maïs, sur 3 hectares 20, avait également donné 20 hectolitres à l'hectare; bénéfice net, 106 francs 91. L'avoine, sur 2 hectares 50, avait fourni 40 hectolitres à l'hectare; bénéfice net, 452 francs 06. Les légumes, fèves et pois, sur 1 hectare 10, bénéfice net, 117 francs 74. Les pommes de terre, sur 3 hectares 30 avec 170 hectolitres de tubercules à l'hectare, avaient valu 601 francs 70 de bénéfice net. Les betteraves, 10,000 kilos à l'hectare, sur 4 hectares 1,270 francs 80. Les raves, en récolte dérobée, sur 2 hectares 30 sur chaume de blé, ont seules causé de la perte: 147 francs 65.

Les prairies naturelles ont fourni 5,500 kilos de fourrage par hectare, laissant un bénéfice net total de 522 francs 84. Les sainfoins ont produit 4,000 kilos et les luzernes 7,000 à l'hectare; bénéfice net, 435 francs 98. Les fourrages annuels ont permis un bénéfice net de 33 francs 40. — Le maïs-fourrage (8,000 kilos à l'hectare), sur trois hectares, bénéfice net 1,062 francs 30. Les choux, sur 40 ares, bénéfice net 41 francs 43.

Sur cinq hectares, les vignes françaises ont donné 8 hectolitres à l'hectare. Le bénéfice net de leur produit, malgré le prix élevé du vin, n'a donc été que de 1,325 francs 60, soit 160 francs 70 seulement par hectare! et encore est-ce beaucoup, eu égard aux circonstances. Les profits nets ont été pour les articles suivants: jardins, 199 francs 50, bois, 271 francs 93, noix et amandes, 42 francs 84, bœufs, 1,028 francs 50, basse-cour, 280 francs 89, troupeau, 229 francs 30.

La ferme-école a coûté pour journées de nourriture à 1 fr. 06 par jour, et par apprenti, pour frais d'entretien de trousseau, frais de bureau, frais de propreté de l'établissement, frais généraux, en total 15,431 francs 80, couverts par des recettes provenant des pensions des apprentis et le montant des heures de travail de ceux-ci.

En somme, le bénéfice net de l'année ressort à 10,250 francs 53, pour 116 hectares, soit un peu plus de 88 francs l'un, revenu qui, sans être élevé, n'en est pas moins fort remarquable dans l'état de crise agricole géné-

A onze heures et demie, j'étais de retour à Cahors. A midi vngt, après avoir hâtivement déjeuné, je gagnais la gare autour de laquelle l'on a construit pas mal de bâtiments sur l'un desquels on lit, en lettres de dimension respectable, ces mots qui sont un appel à l'avenir : Ville nouvelle ! Pour le moment cette inscription n'indique qu'un es-

---

rale qui écrase la propriété ; surtout quand on pense que les fléaux ont réduit le Montat aux ressources, en général, d'ordinaire les moins profitables. Ainsi la vigne qui était la grande culture, le vrai trésor de la propriété n'existe plus pour ainsi dire. Sur 48 hectares que couvrait le vignoble il en reste cinq, lesquels au lieu de 11 hectolitres n'en donnent plus que 8 chacun, d'où perte de près des neuf dixièmes sur l'étendue précédente et des deux septièmes sur la production normale de ce qui reste.

Comme essai, trois hectares ont été plantés avec des cépages américains enracinés. La plus ancienne portion de ce petit vignoble, la seule qui jusqu'à présent ait donné des fruits, remonte à 1882. Elle est installée sur fils de fer depuis 1884, et comprend les variétés suivantes : *Jacquez*, *Forck-Madeira*, *Clinton*, *Taylor*, *Solonis* et *Hiparias*. Etant destinée à fournir des boutures, peu de sujets y ont été greffés. L'opération, d'ailleurs, a très bien réussi ; les greffes sur *Jacquez* et sur *Forck* sont celles dont les raisins ont été le plus abondants.

Sur l'*Forck* non greffé et sur le *Clinton*, la récolte a été assez bonne. Sur le *Jacquez* elle a été très forte, malgré la grêle du 1<sup>er</sup> août qui en a enlevé plus du tiers. Ces trois cépages ont une vigueur extraordinaire en terrain argilo-siliceux, mais le *Clinton* ne s'accommode pas des sols calcaires. La belle végétation de ces vignes fait bien augurer de l'avenir et encourage à planter encore.

On a continué à semer du gland dans les vignes perdues en terrain maigre. D'autres vignobles aujourd'hui morts, forment des pacages. Le reste de ces pauvres victimes est revenu à la culture ordinaire.

Les travaux au Montat, s'exécutent avec des bœufs. Cependant on y trouve avantageux d'employer les chevaux à la plus grande partie des hersages et aux charrois. La porcherie donne de bons résultats. Les porcelets sont très demandés et les pores gras arrivent au poids élevé de 260, 280 et 300 kilogrammes.

M. Dufour emploie des phosphates de chaux en mélange avec les fumiers ; chaque soir il en fait répandre 1 kilogramme sur la litière, par tête de bœuf. Les fumures comparatives, faites avec du fumier phosphaté ou du fumier non phosphaté ont été des plus probantes en faveur du

poir et orne simplement un débit de rafraîchissements. En attendant que les palais futurs sortent de terre

C'est l'enseigne d'un cabaret,  
Fameux dans la Province.

Par Province, il faut entendre ici le modeste quartier environnant qui s'accroît petit à petit. La station actuelle n'est du reste que provisoire. On attend des ordres et des fonds pour commencer la définitive (1). Au bout de vingt minutes le train s'ébranle et nous partons. Je ne dis pas adieu sans regret à Cahors, où je viens de passer trois fois vingt-quatre heures, et qui me paraît très digne de l'affection que lui portent ses habitants. On y trouve une Société choisie, une bibliothèque publique, deux Sociétés musicales, une Société départementale agricole et industrielle, une des Etudes littéraires, scientifiques et artistiques pour le Lot ; une succursale de la banque de France, un commerce assez actif, deux associations de Secours Mutuels dont une de femmes, et une de sauveteurs. Cette petite ville est la patrie de plusieurs célébrités, depuis le grand pape Jean XXII, en passant par Clément Marot, jusqu'à Léon Gambetta, qui y est né d'un père d'origine génoise et dont le nom se voit en divers quartiers sur nom-

---

premier. Le phosphate dosant de 30 à 35 % qu'il emploie se vend en ce moment 30 francs les 1.000 kilogrammes.

Le dernier concours d'entrée à la ferme, a été des plus satisfaisants : quarante-trois jeunes gens de seize à dix-neuf ans y ont pris part et le ministre, en raison du nombre et de l'aptitude des candidats, a bien voulu porter de seize à dix-neuf le chiffre de cette promotion. L'école comprend en ce moment trente-trois titulaires, qui font des progrès sensibles. Un des nouveaux admis est le fils d'un ancien élève de la ferme-école. Le jury d'examen, au mois de septembre dernier, a accordé le certificat d'instruction à tous les apprentis de dernière année.

(1) Construite maintenant et en activité de service (1886).

bre de façades de magasins. Le Quercy tout entier est, du reste, une pépinière d'hommes distingués en tous genres, guerriers, savants, princes de l'Eglise. Ce sol, un peu rebelle aux moissons aliments de la matière, en a sans cesse donné d'abondantes en notabilités diverses. Il a produit Lucretius, le grand défenseur d'Uxellodunum contre Jules César, des troubadours, des poètes, des juriconsultes, des maréchaux de France avant et après la Révolution, un roi de Naples, des archéologues éminents. La sève généreuse des aptitudes diverses circule dans les veines de ces montagnards. Et si le vent de l'erreur souffle parfois chez eux, jamais il n'y saurait éteindre la lumière de la vérité. Cette contrée renferme une foule de monuments curieux; j'en ai cité quelques-uns, à Cahors notamment, où je me demande pourquoi l'on a été faire passer le chemin de fer à travers les vieux remparts, munis de meurtrières et de tours basses, classés historiques et qu'on a troués pour y introduire le rail-way qui aurait dû les respecter.

Nous suivons la direction que prend le Lot allant porter à la Garonne le tribut de ses eaux. Ici, dit une note de M. Dufour, le directeur de la ferme-école du Montat, la vallée qui depuis Vers; à quinze kilomètres en amont de Cahors, a, jusqu'à Fumel, une grande valeur au point de vue agricole, est consacrée surtout à la culture maraîchère, qui y fait naître d'excellents légumes. Dans ces parages, l'hectare suffit à occuper une famille. Les terres de la plaine atteignent un prix très élevé, allant de 15,000 à 20,000 francs l'hectare, superficie sur laquelle le loyer est souvent de 200 et même de 300 francs par an. La petite culture domine dans la vallée. Sa plante par excellence est le tabac, qui y donne un produit brut moyen de 1,200 à 1,600 fr. à l'hectare. Sa production alterne avec celle du froment, qui, près de la ville, rend assez fréquemment de vingt hectolitres à l'hectare.

Notre premier arrêt est au-dessous du Mercuès, cet antique château que nous avons trouvé sur la route en venant de Gourdon et dont j'ai dit un mot en passant. Il mérite plus qu'une simple mention, et j'ai été heureux de trouver et de recevoir des documents le faisant mieux connaître. Ce château, dit l'abbé Boulade, dans la notice qu'il lui a consacrée, « paraît avoir été bâti sur les ruines d'un fort romain appelé camp de Mercure et peut-être aussi sur celles d'un temple consacré à ce dieu par les vainqueurs de la Gaule. C'est du nom de Mercure que dérive celui de Mercuès donné à cet édifice qui, depuis le Moyen-Age, a été la maison de plaisance des évêques de Cahors. On y a trouvé des vestiges d'antiquité romaine, des colonnes de marbre mutilées, des tombeaux, des médailles dont la découverte a justifié ces traditions..... L'antique manoir est environné de trois côtés par un large fossé ; au midi, il est défendu par l'abîme. C'est une vaste construction à trois compartiments séparés par une cour. On y remarque trois tours placées aux angles intérieurs de l'édifice. La quatrième tour a dû être emportée par la construction nouvelle ; d'immenses pieds de lierre, cette plante des anciens monuments, rempent le long de ses vieilles murailles. Le château de Mercuès, compte cinq étages dans les parties les plus anciennes et trois seulement dans les parties les plus récentes. Ses murs sont élevés sur des masses de rochers calcaires. »

On croit que les évêques le firent bâtir pour défendre les approches de la ville épiscopale, dont il est à huit kilomètres de distance, situé dans une position, en ces temps, presque inexpugnable. Les Anglais s'en étaient emparés et l'occupaient lorsque, en 1428, ils y furent attaqués par les troupes des consuls de Cahors. La lutte fut opiniâtre et la force ne pouvant faire pencher la balance, on en vint aux négociations, à la suite desquelles les insulaires consenti-

rent à se retirer moyennant une pièce de damas et mille écus d'or (1). En 1562, le chef protestant Durlfort, s'empara de la place et y fit prisonnier l'évêque Berthaudi, qui fut conduit à Sarlat, puis délivré à la suite de la défaite des réformés par Montluc ; mais le prélat mourut peu de temps après épuisé par l'âge, les fatigues et les souffrances éprouvées pendant sa captivité. Au xvii<sup>e</sup> siècle, la forteresse changea de destination. La famine et la peste ravageaient le Quercy. L'évêque Hubert ouvrit Mercuès à 800 malheureux pour les protéger contre les fléaux et la misère, et leur fit exécuter de grands travaux afin qu'ils pussent honorablement gagner leur vie. Peu de temps après, une troupe d'insurgés (1627), s'empara du vieux manoir et le saccagea. Les successeurs de Mgr Hubert, réparèrent le désastre. Notre illustre compatriote le vénérable Allain de Solminihac y termina sa sainte carrière dans un appartement que remplit encore son souvenir. Le château ne fut pas détruit en 1793. Après avoir plusieurs fois changé de maître, il fut acquis par Mgr. Baldou, qui le légua par testament au petit séminaire de Montfaucon. Mgr Grimaudias, évêque actuel de Cahors, l'a définitivement racheté de cet établissement. Ce prélat lui consacre les plus grands soins et y a fait exécuter déjà de très importantes réparations. Une salle remarquable est ornée des portraits de tous les évêques qui ont occupé le siège épiscopal de Cahors (2). Plusieurs autres appartements sont tendus de

---

(1) Environ 10,200 francs.

(2) L'évêque de Cahors était, soit au Moyen-Age, soit dans les siècles suivants, un des plus puissants du royaume, dit M. Emile Dufour. « Comte et baron de la ville épiscopale, seigneur direct et souverain de 31 paroisses, les plus belles et les plus étendues de son diocèse. A son siège étaient attachées des prérogatives extraordinaires : droits spirituels et temporels, pouvoir religieux et féodal, il résumait tout ».

Protecteur et surveillant de l'Université il avait le droit de battre mon-

belles tapisseries, les tours, fossés, pont-levis, corps de logis, ont été restaurés avec goût par le vénéré pontife, qui, bien que résidant habituellement en ville, où il habite un palais épiscopal réparé récemment et qu'entourent de vastes jardins, vient souvent à Mercuès, des terrasses duquel on jouit d'une vue magnifique sur la plaine du Lot. Monseigneur Grimardias est un grand bâtisseur et son nom, m'écrit M. de Roumejoux, restera comme étant celui de l'un de ceux ayant le plus fait pour les monuments dont il a la garde. Les constructions entreprises et poursuivies sous ses auspices s'exécutent avec goût et rien n'est négligé pour atteindre le but désiré. Mon correspondant ajoute : « Tout sans doute n'y est pas parfait, mais comme nous sommes d'un monde où il n'est rien qui le soit, il faut bien se garder de lui jeter le plus petit caillou, de crainte qu'il ne revienne sur nous en grosse pierre ». Je me demande qui pourrait de gaieté de cœur s'amuser

---

naie ; était seul justicier de quatre importantes chatellenies et conjointement seigneur de Cahors avec le Roi, de même de la baronnie de Luzoch et du marquisat de Cessac, dont le seigneur assistait à sa première entrée dans sa ville épiscopale ayant la tête et un pied nus, et conduisant sa mule par la bride jusque devant la porte de la cathédrale. Puis il servait à table le nouvel évêque, mais le buffet de ce premier repas devenait sa propriété. (*Manuscrit de Malleville et passim.*)

Les titulaires de ce poste important au point de vue de l'Eglise et du pouvoir temporel, et dont l'un, Guillaume de Cardillac, faisait placer sur le maître-autel, toutes les fois qu'il officiait, une armure complète d'armes : casque, cuissard, cuirasse, brassard et épée, pour preuve de sa juridiction au temporel, ne cessèrent, durant les luttes nationales, de rendre les plus grands services à l'indépendance du pays et de guerroyer contre les Anglais. Guillaume de Cardillac lui-même s'était déclaré l'homme-lige du roi Philippe-Auguste et avait arraché ainsi son diocèse à la dépendance d'un grand vassal, pas toujours fidèle à la France, le comte de Toulouse.

à jeter à Mgr Grimardias le moindre caillou, soit artistique, soit archéologique, parmi les hommes de bonne volonté. Personne à coup sûr. On ne saurait trop louer son zèle, ses efforts, ses connaissances même, et les plus difficiles, les meilleurs juges qui critiquent parfois un petit détail de forme ou d'adaptation, ne peuvent que s'incliner avec respect devant son œuvre. *Ubi plurima, nitent, non paucis ego offendar maculis*, a dit Horace avec beaucoup de raison, et ce précepte est toujours applicable, toujours vrai. Ce qu'a fait, ce que fait chaque jour le prélat pour le bien, lui méritera sans cesse le respect et la reconnaissance. Nul ne peut songer à le lapider, à effacer la trace brillante de son action, que les tristes niveleurs aveugles, conduits et excités par d'autres aveugles haineux, voulant tout raser au niveau du sol, au-dessus duquel leur incapacité ne saurait élever rien de bon et de stable.

Après Mercuès, nous dessinons franchement notre course à l'ouest. Les montagnes sont toujours sévères et rébarbatives, dépouillées de toute parure, presque toutes hérissées de rocs effleurant ou dépassant l'épiderme du sol. La vallée par contre est verte et veloutée, s'étendant tantôt à droite, tantôt à gauche de la rivière avec quelques plis secondaires, plus ou moins fertiles, la plupart accompagnant des ruisseaux qui viennent s'y joindre à la ligne maîtresse qui donne son nom au département. Nous touchons à la fin de l'été ; pourtant, dans ce climat méridional, les haricots, les maïs, les tabacs, sont loin d'être arrivés au degré de maturité qu'ils devraient avoir atteint depuis longtemps. Ils portent encore, en grand nombre, quand ils ne sont pas rouillés par l'humidité, la parure émeraude du mois de mai, de juin tout au plus. A Luzech, petite ville près de laquelle est une station, le Lot décrit une boucle allongée qui n'a pas moins de cinq kilomètres de tour et dont la

gorge, à l'endroit où l'on a bâti ce chef-lieu de canton, n'a que cent cinquante mètres de large; aussi, pour éviter à la navigation un détour énorme et inutile, a-t-on taillé dans le roc un beau canal qui partage en deux parties presque égales, la localité. Au nord, s'élève, sur les ruines d'un ancien fort, une haute tour carrée, donjon datant du XII<sup>e</sup> siècle. Cinq cents mètres plus loin le terrain se relève brusquement et forme une montagne de deux cent vingt mètres d'altitude appelée l'*Impernat*; on y voit les restes d'un fort celtique et de nombreux menhirs. Des fouilles y ont fait découvrir, et l'on y rencontre encore, des débris de poterie, des meules de moulin à bras, des disques percés de colliers en pierre polie, de longs clous de fer, des fragments d'épée et autres restes curieux. Sa situation, sa vieille forteresse gauloise, ces restes divers sont sans doute la cause que la Commission de topographie des Gaules, crut retrouver à Luzech l'emplacement du célèbre Uxellodunum en novembre 1861. Mais il paraît à présent clairement établi que la vaillante ville que les Romains prirent tant de peine à réduire, était située plus haut dans le Quercy, sur la montagne de Puy-d'Issolu, près de St-Denis-les-Martel, sur la ligne de Limoges à Toulouse, dans l'arrondissement de Gourdon. La commune de Luzech est de peu d'importance; il s'y tient une foire par mois, mais ces réunions ne donnent pas lieu à beaucoup d'affaires. L'industrie y est représentée par une filature, une scierie, une boulangerie-mécanique, un moulin, un pressoir et quelques petites fabriques de moindre valeur. Aux environs sont des carrières de phosphate dont l'exploitation pourrait peut-être rendre à la commune un peu de vie. L'agriculture était la grande ressource du pays et elle se meurt par suite de la mort des vignes. Les principaux revenus y consistaient, en effet, en vin d'excellente qualité fort recherché pour l'exportation. Les terres sur lesquels

étaient assis les vignobles sont maintenant secs et nus (1).

A partir de ce point, la plaine s'élargit et se couvre de vignes qui me paraissent n'avoir été travaillées cette année que très peu ou même point du tout. Elles sont bien malades ; et cette contrée qui produisait des vins réputés et abondants n'en aura plus guère, probablement, désormais, jusqu'à la fin des épidémies. La montagne commence à montrer, en plusieurs endroits, des vellétés sérieuses de boisement. Puy-l'Evêque est dans un site pittoresque et abrupt, sur les flancs d'un coteau baigné par le Lot. Il est dominé fièrement par son église et par une vieille tour adossée à la mairie. L'église est du xiv<sup>e</sup> siècle, son portail est très remarquable. L'abside a été récemment construite. Ce temple est classé comme monument historique. On remarque aussi un donjon quadrangulaire du xiii<sup>e</sup> siècle, dont les encorbellements, aujourd'hui détruits (ce qui est très fâcheux), ont été remplacés par un couronnement à balustrade. L'on doit aussi citer le pont suspendu sur le Lot et le pont métallique donnant passage au chemin de fer sur la même rivière, qui décrit à Puy-l'Evêque un de ces coudes longs et étroits dont il est coutumier. Il ne semble pas ici plus large qu'il ne l'est à Cahors. Les trois ou quatre ponts suspendus que nous avons rencontrés depuis notre départ de cette ville, n'ont chacun, en effet, qu'une travée à peu près partout de même longueur. Cela provient peut-être de ce que sur ce trajet il ne reçoit

---

(1) Par suite de ce déplorable état de choses, l'émigration s'accroît chaque jour dans la contrée. Le dernier recensement, terminé le 30 mai 1886, accuse, comparativement à celui de 1881, une diminution de 230 habitants pour la commune de Luzech. Plus d'un huitième du précédent total !

En fait de monuments nouveaux, l'on ne peut citer dans cette petite ville que l'école de garçons, construite en 1881, et érigée en école primaire supérieure, le 15 octobre 1885.

aucun affluent de quelque importance, peut-être aussi rachète-t-il par une profondeur plus grande ce qu'il aurait dû gagner en ampleur. Le commerce à Puy-l'Evêque est presque nul, le vin, son principal aliment, étant devenu très rare et très cher. Le sol est fécond aux alentours, mais aucune récolte n'y est l'objet de soins particuliers.

Devant nous la plaine s'élargit encore, les cultures sont plus variées et les hauteurs bien moins nues qu'auparavant. Les arbres fruitiers, dont nous avons toujours rencontré de nombreux sujets sur notre route, vont se multipliant, et les pruniers commencent à se montrer en longues lignes qui font pressentir l'Agenais. Nous arrivons à la station de Duravel. Ici finit, au milieu de l'un de ces principaux crus, le vignoble produisant les meilleurs vins du Quercy. Ce vignoble, qui va de Cajarc jusqu'à la commune où nous nous arrêtons deux minutes, embrasse 24,000 hectares. En supposant que sur cette superficie le rendement, par suite de diverses circonstances et de la nature sèche des coteaux, n'ait été précédemment que de dix hectolitres à l'hectare, il se serait élevé, jusqu'à ces derniers temps, à 240,000 hectolitres, lesquels, à quarante francs seulement l'un, en primeur, valaient, au minimum, 9,600,000 francs, soit quatre cents francs par hectare, chiffre trop bas évidemment. Ces vins se partagent en trois classes : les noirs, destinés aux coupages et pour la plupart expédiés à Bordeaux ; les rosés ou légers, et les blancs. Combien en reste-t-il maintenant ? Combien en restera-t-il demain si les fléaux continuent ? La réponse n'est pas de nature à beaucoup embarrasser et elle est désolante.

Nous allons quitter le département du Lot, dont je viens de traverser deux arrondissements en y décrivant un triangle qui en coupe près de la moitié. Du seuil où nous voici, jetons un coup d'œil sur la situation de son agriculture en consultant des autorités compétentes.

M. Cellarié, l'éminent et respecté directeur de la ferme-école du Montat, où son esprit d'observation et de progrès véritable revit en son gendre et successeur M. P. Dufour, l'a dépeint, dans le tome IX de l'*Agriculteur praticien*, comme ayant une pente très prononcée par le sud-ouest vers l'Océan Atlantique. Son relief, dit-il, offre trois étages; les grandes vallées formant le premier, les coteaux calcaires le second, et les chaînes primitives le troisième. Les points les plus élevés atteignent la hauteur de 760 mètres au-dessus du niveau de la mer; le plus bas n'en est qu'à 125 mètres. La partie nord est principalement formée de couches argilo-siliceuses et ferrugineuses, partout superposées aux couches calcaires; elles occupent une grande partie de l'arrondissement de Gourdon. Au sud sont des plateaux secondaires et d'autres tertiaires. On trouve ensuite des collines d'argile sablonneuse qui s'étendent jusqu'aux confins du département; on rencontre aussi dans bien des endroits des coteaux calcaires.

Le département est arrosé par deux rivières navigables, la Dordogne et le Lot, trois flottables, la Cèze, la Bave et la Célé; plus par un grand nombre d'autres cours d'eau qui donnent le mouvement à foule de moulins, à plusieurs usines à fer et à quelques filatures.

L'air y est vif et sain, le climat, généralement tempéré; excepté dans la région la plus élevée, où il est humide et froid pendant neuf mois de l'année et très chaud en été. Dans les vallées inférieures il est très chaud. La température moyenne est de 12 degrés 50. La chaleur ne dépasse guère 36°, et il est rare que le thermomètre s'abaisse au-dessous de 8°. Les arrondissements où la neige est la plus fréquente sont ceux de Figeac et de Gourdon.

Le sol des vallées est généralement formé de terres grasses et très riches; la masse des montagnes se compose de couches argileuses, siliceuses et calcaires, recou-

vertes d'une couche très mince de terre végétale. Il y a des carrières de grès et de marbre de qualité inférieure, des pierres à bâtir et à chaux, des argiles à briques, tuiles et poterie. Il y a beaucoup de tourbe aux environs de Souillac, vers Assier, dans un ancien étang et dans un marais du canton de La Tronquière. On trouve en abondance, entre des couches de pierres calcaires, des matières propres à faire du ciment d'excellente qualité.

Quatre grandes routes, vingt-quatre départementales, un grand nombre de chemins de toutes classes parcourent le sol (1). Il y a beaucoup de foires et, dans plusieurs localités importantes, des marchés hebdomadaires fréquentés. L'industrie manufacturière est peu répandue. La quantité des moulins à farine est grande. On compte deux minoteries, dont une à la vapeur, une trentaine de tanneries, plusieurs fonderies, deux martinets à cuivre, des briqueteries, presque toujours avec fours à chaux, et quelques poteries.

Le vin était, avec les céréales, la principale richesse du pays. Naguère, il n'était guère acheté que pour coupage avec les vins de Bordeaux. Maintenant il est apprécié comme vin de table, acquérant en vieillissant une excellente qualité. Le meilleur provient de la partie de la côte du Lot qui s'étend aux environs de Cahors. Essentiellement agricole, le département a la moitié environ de sa contenance productive en terres labourables. Les parties les plus fertiles, situées dans les vallées, sont en général

---

(1) Les chemins de fer n'existaient pas encore dans le Lot au moment où M. Cellarié rédigeait l'article statistique dont je résume ici les points importants. Aujourd'hui ce pays est à l'orient, parcouru du nord au sud par le chemin de Paris à Toulouse, et à l'ouest par celui de Cahors à Libos, où cette voie rapide s'embranché sur celle de Paris à Agen. Plusieurs autres lignes sont, en outre, en construction.

très divisées. Dans la plaine du Lot, presque toutes sont exploitées par des fermiers à parcelles de vingt-cinq à trente ares. Le prix du fermage va de 200 et parfois à 400 francs l'hectare. C'est au tabac qu'est due cette valeur considérable de location. La culture de cette plante, par les fortes fumures qu'elle exige, est une des grandes causes du haut degré de fertilité de ces terrains d'alluvions. Sur les sols calcaires et granitiques on trouve beaucoup de domaines de plus de soixante-quinze hectares, mais leurs produits sont rarement en raison de leur surface, malgré les progrès de l'agriculture. Les maisons et fermes sont toujours bâties en pierre. Les anciennes laissent beaucoup à désirer ; l'amélioration est considérable sous ce rapport.

On évalue le produit annuel des terres à 21,726,827 francs. Le rendement du froment est de dix hectolitres à l'hectare, encore n'est-il arrivé à ce point que depuis quelques années, grâce à la culture des fourrages artificiels et des plantes sarclées. En dehors des terres d'alluvion dont il a été question déjà, le prix de l'hectare des sols labourables est de 4,000 francs pour la première classe, 3,000 francs la seconde, 2,000 francs la troisième, 1,000 francs pour la quatrième et 800 francs pour la cinquième. Le prix de fermage correspondant à ces classes est de 150 francs, — 112 francs 50, — 75 francs, — 37 francs 50 et 30 francs.

Trois modes de culture sont employés dans le Lot. L'exploitation directe, c'est la plus répandue ; le fermage en bloc ou à parcelles, et le métayage. Le contrat de fermage ne contient généralement aucune clause restrictive, aussi n'y a-t-il guère de différence entre la manière de cultiver du fermier et celle du propriétaire faisant valoir. Les impôts sont le plus souvent à la charge exclusive du fermier. Quant au métayage, le propriétaire fournit le cheptel et la

semence, les grains sont partagés par moitié après prélèvement de la semence fournie par le propriétaire, les bénéfices et les impôts sont à moitié, sauf les prestations, qui sont entièrement à la charge du métayer. A fin de bail, le propriétaire reprend le cheptel fourni ou s'en fait payer l'estimation par le métayer.

L'assolement triennal est le plus usité ; une plante sarclée, ou un fourrage artificiel, succède le plus souvent aux céréales. Pour les labours on se sert ordinairement de la charrue du pays (araire romain). La charrue Dombasle pénètre peu à peu dans tous les arrondissements. Celui de Cahors est celui où elle est le plus usitée. Quelques extirpateurs, rouleaux, herses à cheval, des machines à battre à manège, complètent le matériel agricole. Les engrais les plus employés sont le fumier et le parcage. On commence à peine à se pourvoir des guanos et des composts. La chaux est rarement employée, vu la nature de la plus grande partie du sol ; le plâtre l'est sur tous les fourrages de nature légumineuse à raison de 600 kilogrammes à l'hectare. Il reste encore beaucoup à faire dans la plupart des fermes pour arriver à produire de bon fumier. On pratique depuis longtemps des fossés d'écoulement pour assainir les parties du sol trop mouillées. Le drainage proprement dit a été mis en œuvre par plusieurs propriétaires avec succès dans des terrains très argileux.

On n'élève que très peu de bestiaux. Pas de race particulière pour l'espèce bovine ; la race garonnaise domine dans la partie basse du département, l'auvergnate de Salers dans la haute. L'espèce ovine appartenant au pays est très rustique ; elle occupe les plateaux calcaires désignés sous le nom de Causse, où elle se trouve réunie en grands troupeaux et ne reçoit aucune nourriture à l'étable. La race porcine est celle du Périgord pure ou croisée. On n'élève guère de chevaux que sur les plateaux calcaires. En plu-

sieurs endroits on s'adonne beaucoup à l'engraissement des bœufs, moutons et porcs surtout. Ailleurs, dans la partie haute du département, on élève des chevaux, beaucoup de bêtes à laine et des porcs. Le lait y est employé souvent à la confection de petits fromages, dont il se fait un grand débit. Le département produit d'excellentes volailles, entre autres des oies de l'espèce de Toulouse, dont les foies sont très recherchés pour faire les pâtés truffés, et des dindes dont il s'expédie truffée une partie sur Bordeaux et Paris. Les rivières sont très poissonneuses, la culture potagère est assez avancée, tous ses produits sont consommés dans la contrée. Enfin, le Quercy fournit une assez grande quantité de truffes expédiées sur Paris et Bordeaux. Elles sont aussi estimées que celles du Périgord.

Les principales plantes cultivées sont : le froment, le seigle, l'orge, le baillarge (orge de printemps), l'avoine, le sarrazin et le maïs. Le département a un excédent de céréales, mais peu considérable, et qui s'écoule particulièrement dans le Cantal et la Corrèze. La vigne se trouve dans tous les arrondissements, surtout dans celui de Cahors, qui possède les meilleurs crus. Le tabac est cultivé dans un certain nombre de communes. En 1861, il a, sur 1,821 hectares, appartenant à 5,600 planteurs, fourni aux magasins de Cahors et de Souillac 1,795,920 kilos de tabac en feuilles, soit un rendement approximatif de 986 kilos à l'hectare, payés 942 fr. ; il est spécialement employé pour la fabrication du tabac à priser et classé comme étant d'excellente qualité. La culture de la betterave prend tous les jours plus d'extension. La pomme de terre occupe partout d'assez vastes contenances. Les prairies naturelles, presque toutes situées sur les bords des ruisseaux, sont assez fertiles et donnent un foin de très bonne qualité. Quelques-unes sont arrosées, les autres ne

le sont que rarement. Les prairies artificielles se composent, pour la plupart, de sainfoin, de luzerne et de trèfle. Le premier dans les terrains calcaires et secs, les deux autres dans de meilleurs fonds. La majeure partie des bois se compose de chênes. Presque tous établis sur des terrains assez maigres, ils ne donnent, en général, que du bois de chauffage et suffisant à la consommation du pays. On n'en exporte pas. Les arrondissements de Figeac et de Gourdon possèdent des châtaigneraies assez vastes. Dans tout le département on rencontre des noyers épars, enfin les peupliers plantés le long des prairies complètent la richesse forestière du département.

Dans les fermes ordinaires le personnel se compose de trois domestiques (bouviers ou laboureurs), d'un berger et d'une servante. Ils sont nourris par le propriétaire et reçoivent un salaire, en moyenne, les domestiques de 200 fr., la servante et le berger de 50 à 80 francs. Au moment des grands travaux on a recours à des journaliers payés 1 fr. quand ils sont nourris par le propriétaire, et 1 fr. 50 quand ils ne le sont pas. Cette allocation s'augmente pendant les moissons.

A ces données, assez anciennes déjà, il me semble intéressant de joindre les principales de celles que M. Joanne, en 1879, a, dans sa *Géographie du Lot*, consacrées au département, et qui me paraissent avoir été tirées de quelques documents officiels et de notes particulières. Il peut être instructif de les comparer avec le tableau précédent. Je résume donc ici ce qui concerne le territoire, ses produits et son agriculture, d'après cet ouvrage :

Le pays appartient à des terrains de natures distinctes, et se suivant ainsi, du nord-est au sud-ouest ; d'abord granits, gneiss, micaschistes, lias, calcaires-oolithiques et craies. Enfin, tout au sud-ouest, terrains tertiaires

de l'époque miocène. Le calcaire oolithique couvre la moyenne partie du département, les terrains primitifs n'existant qu'au nord-est, les tertiaires qu'au sud-ouest, et les lias ne formant qu'une étroite bande, entre le calcaire d'une part, les gneiss, micaschistes et granits d'autre part. La cime la plus élevée du département est à 6 kilomètres nord-est de la Tronquière, dans l'arrondissement de Figeac. Elle constitue un bastion du plateau central de la France. Portant un village froid, triste, battu par tous les vents, la Bastide-du-Haut-Mont, elle a 781 mètres d'altitude, tandis que le point le plus bas du pays est à 65 mètres seulement au-dessus de la mer. Ce massif de rochers durs ne comprend que l'est de l'arrondissement de Figeac dans cinq cantons. Il s'abaisse rapidement à l'occident et y fait place aux Causses, plateaux secs, pauvres en sources et en rivières, tandis que la montagne est fraîche et riche en torrents. Le calcaire des Causses, prodigieusement fissuré, plein de failles, de fuites, de puits naturels, de gouffres, cavernes, laisse passer l'eau de toutes parts, aussi se distingue-t-il par une sécheresse extraordinaire.

Les rivières, les ruisseaux et les grosses sources sont en nombre dans le Lot, dans les vallées surtout; le système hydraulique appartient au bassin de la Garonne, aux sous-bassins de la Dordogne et du Lot.

Par sa position, le département jouit d'un climat tempéré, comme l'est ce beau pays de Guyenne-Gascogne dont il faisait partie. A l'est, le pays est plus froid que dans la partie calcaire et crayeuse comprenant le centre, le sud et l'ouest, le sous-sol y étant compacte et les altitudes y étant plus grandes. C'est dans les vallées très profondes et généralement abritées par de hautes parois rocheuses, que règne le climat le plus doux.

D'après cette même brochure, le Lot comptait, en 1879, savoir : bœufs, vaches et génisses 58,000 têtes, veaux 5,000, en

tout 63,000 de gros bétail. Bêtes à laine, 410,000 ; porcs, 70,000 ; chevaux, 7,000 ; mulets et mules, 2,600 ; ânes, 6,000 ; chèvres, 15,000. Il y aurait eu d'après cela, depuis la publication de l'article précité de M. Cellarié jusqu'à cette époque, augmentation de 2,200 bêtes bovines, 22,000 porcs, près de 13,000 boucs et chèvres, 1,264 chevaux ou poulains, 2,332 ânes, mais en même temps diminution de 69,000 bêtes à laine et de 600 mulets. M. Joanne évalue à 300,000 la valeur des toisons provenant des moutons, à 50,000 kilogrammes de miel et 25,000 de cire le rendement des 25,000 ruches de la contrée (en 1875), enfin à 2,320 kilogrammes le poids en cocons obtenu des vers à soie élevés, sans doute pendant cette même campagne. D'après lui, les chevaux, petits et laids, mais agiles et vigoureux, appartiennent à la race limousine ; les bœufs des plateaux, de race Salers, sont moins beaux que ceux des plaines. Après les céréales, les maïs et pommes de terre, les produits les plus importants de la culture locale, seraient le chanvre, le lin, les betteraves et le tabac, cultivé, dit M. Joanne, partout et principalement dans les environs de Cahors. L'auteur mentionne également les prairies artificielles, sainfoin, luzerne et trèfle. Toute la vallée du Lot est, dit-il, riche en vignobles appelés Côtes du Lot, et dont quelques-uns donnent d'excellents vins, grâce à l'exposition favorable que leur valent les méandres de la rivière. Le reste du département où la vigne est cultivée partout, sauf dans les parties granitiques et schisteuses du sud-est, ne fournit, assure-t-il, que des vins très ordinaires.

M. Joanne estime que la récolte du froment a été dans le pays de 648,000 hectolitres. Ce grain y étant semé sur 97,000 hectares, d'après M. Célarié, le rendement serait inférieur à 7 hectolitres à l'hectare. Evidemment il doit y

avoir erreur ici. Ou le chiffre des hectares ensemencés a été porté trop haut, ou celui des produits a été coté trop bas. Toujours suivant M. Joanne, et pour la même campagne, on aurait recueilli 32,400 hectolitres de méteil, 250,000 de seigle, 16,800 d'orge, 200,000 d'avoine. En tout, 499,200 hectolitres sur les 38,417 hectares consacrés à ces cultures, d'après M. Célarié. Cette fois, le produit serait d'un peu plus de 12 hectolitres à l'hectare. Je ne puis m'empêcher de croire qu'encore ici il doit être plus considérable proportionnellement. Pour le vin, l'auteur, toujours pour la même année, porte le rendement à 864,000 hectolitres provenant des 68,000 hectares dont il accuse l'existence. C'est environ 12 hectolitres 1/2 par hectare, chiffre qui semble être très approximativement exact. En adoptant le chiffre total de cette récolte, tel qu'il est énoncé dans ce travail et portant à 35 fr. le prix de l'hectolitre des vins du Lot, tout compris les supérieurs, les bons et les ordinaires, le département aurait retiré de ses coteaux vinicoles plus de 30,000,000 de francs en 1875. Où en est-il maintenant sous ce rapport? ou bientôt en sera-t-il si les désastres continuent? Aux termes du même opuscule, et toujours pour la même campagne, le Lot aurait fourni 600,000 hectolitres de pommes de terre, 300,000 de maïs et millet, 32,000 de légumes secs, 600,000 de châtaignes, 280,000 quintaux métriques de betteraves, 17,943 de tabac, 9,000 de chanvre, 2,500 de lin.

L'auteur ajoute que les bois les plus vastes s'étendent dans le nord-est du département, ayant le chêne pour essence dominante. Il cite comme principaux arbres fruitiers : le châtaignier répandu surtout dans les cantons du nord-est où son fruit serait la principale nourriture des habitants ; le prunier d'Agen et ensuite le noyer, le pommier, le cerisier et le pêcher. Il n'oublie pas de mention-

ner les truffes vendues sous le nom de *truffes du Périgord*. Cahors et Cressensac sont donnés comme étant les deux centres principaux de ce commerce.

Traitant de l'industrie, on nous montre, dans cette monographie, les minerais de fer se rencontrant dans six cantons; ceux de plomb et de zinc, moins répandus; les mines de houille de St-Perdoux et du Soulié dont on a retiré en 1876 1,109 tonnes de combustible; les marbres de toutes couleurs, reconnus sur les bords du Celé et le marbre vert exploité à Cahors. On énumère les pierres meulières, les pierres à chaux offrant partout de nombreuses variétés d'emploi; les gîtes importants de phosphate de chaux aux environs de Cahors; les sources minérales; d'abord celle de Miers au débit très faible et qui ne peut être prise qu'en boisson. Elle est froide, sulfatée et sodique. Celles de Grammat sont efficaces contre les gastrites et utiles aux tempéraments lymphatiques. Il en est plusieurs autres sur différents points. L'industrie manufacturière serait à peu près nulle. Elle est surtout constituée par des moulins au nombre de 1,100. Il y a quelques filatures et carderies de laines, une fabrique de drap, d'autres d'étoffes de coton et de chanvre; il existait des forges (marchent-elles encore?); il y a des fabriques d'instruments aratoires, des tanneries, des corroiries, des mégisseries, enfin des brasseries et des tuileries.

Lorsque M. Joanne faisait paraître l'édition citée, les chemins de fer de Paris à Toulouse et celui de Cahors à Monsempron-Libos se trouvaient en pleine activité déjà.

Ajoutons à cette revue la communication suivante, pleine d'intérêt, écrite au moment de mon voyage (1882), sur ma demande et pour moi, par un savant et zélé fils du Quercy, M. le baron de Roussy, secrétaire de la Société

d'agriculture du Lot. Elle va nous mettre au courant de la situation, d'après un homme des plus estimés :

« Le département du Lot se compose d'une succession de plateaux d'une altitude moyenne de 300 à 400 mètres, coupés par des vallées profondes généralement assez étroites, bordées par des coteaux le plus souvent escarpés, dont les uns sont boisés, les autres cultivés et plantés en vignes. Les principales de ces vallées, telles que celles du Lot, de la Dordogne, du Celé sont larges et fort riches.

Le sol est presque partout argilo-calcaire. Sa fertilité, qui est assez grande, dépend pourtant du plus ou moins de profondeur de la couche naturelle. Elle est très grande dans les vallées, assez grande sur les plateaux et médiocre sur les pentes, souvent très abruptes des coteaux où la terre est fréquemment lavée par les eaux des pluies, surtout dans les orages.

Le climat tempéré du Lot permet bien des cultures. Les fourrages y réussissent très bien et devraient usurper une plus grande place de développement aux dépens des céréales, dont le revenu est partout médiocre. Ils permettraient de diminuer la main-d'œuvre, de se livrer sur une plus grande échelle à l'élevage des bestiaux si rémunérateur et d'améliorer les terres par des fumures plus abondantes. La vigne, qui a déjà en grande partie disparu, était une des grandes richesses du pays. Elle occupait une partie considérable des coteaux, une place assez importante sur des plateaux et même parfois dans les bonnes terres des rivières. Ses produits, naturellement, étaient plus ou moins abondants, suivant le plus ou moins de fertilité des terrains qu'elle occupait, mais ils étaient toujours rémunérateurs. Grâce à sa rusticité, bien des sols qui sans elle eussent été complètement abandonnés, étaient travaillés et donnaient encore un certain revenu. Les vins, de bonne

qualité étaient très estimés pour les coupages et achetés à de très bons prix par le commerce de Bordeaux. La production moyenne du département s'élevait à 4 ou 500,000 hectolitres (1).

Quoique l'élevage du bétail n'ait pas dans le Lot l'importance que cette branche majeure de l'agriculture devrait y tenir, elle n'y est pas cependant tout à fait négligée. C'est même une des grandes richesses du pays. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à suivre les magnifiques foires si nombreuses dans toutes les parties du département. Elles sont fournies de bons et beaux bestiaux en quantités considérables.

Dans ce pays, la propriété étant très divisée, l'on n'y trouve pas de grandes installations d'élevage propres à pouvoir être citées comme type. Tout paysan est possesseur de terre et a, pour cultiver, une ou deux paires de bœufs. Il les achète tout jeunes, les dresse, fait ses travaux et au bout de quelques mois les mène en foire, où il les échange après avoir fait quelque bénéfice. Voilà ce qui alimente les marchés et forme l'élevage dans le pays. Les bœufs sont de qualités diverses suivant les centres d'élevage où les propriétaires vont s'approvisionner. Le Haut-Quercy demande à l'Auvergne de jeunes animaux de race Salers. Dans le sud on se fournit d'élèves de la race garonnaise et souvent croisés de garonnais et de limousin. Le climat étant très favorable, les aliments riches dans des terrains calcaires souvent saturés de phosphates de chaux que l'on trouve en abondance à l'état naturel dans certaines parties du département, existant aussi, quoique moins répandus, dans les

---

(1) Prenons 450,000 comme moyenne. En portant, ainsi que je l'ai fait plus haut, le prix de l'hectolitre à 35 francs, le revenu fourni aux agriculteurs du Lot aurait été de 15,750,000 francs. Ces chiffres me paraissent constituer des minimums.

autres terres, les jeunes bêtes à cornes prospèrent assez bien et prennent un assez grand développement en même temps qu'elles acquièrent des qualités de rusticité qui les rendent excellentes pour le travail et les font rechercher. La race ovine élevée dans le Lot est une race locale, reconnue, fixée, pour laquelle une catégorie spéciale est ouverte dans les programmes des concours régionaux sous le nom : race du Causse. Elle est rustique et très estimée pour la qualité de sa chair. La race porcine est, dans la contrée, comme partout, tellement changée maintenant par les croisements avec les races anglaises perfectionnées, qu'elle n'a plus de type distinct et paraît très améliorée comparativement à sa souche primitive. Le Lot possède une race chevaline spéciale, élevée dans le canton de Gramat, dont elle porte le nom. Son origine est, dit-on, assez ancienne, remontant à un haras formé par Gourdon de Ginouilhac, grand maître de l'artillerie sous François I<sup>er</sup>. Elle est fort belle et présente de grandes qualités de vigueur et de résistance. Malheureusement, élevés avec parcimonie, en liberté dans les bois, où ils trouvent une nourriture très insuffisante, les jeunes chevaux atteignent très rarement leur développement normal ; s'ils sont durs à la fatigue et robustes, ils restent souvent petits et étroits par suite du manque de nourriture. Mais si les poulains en sevrage étaient transportés dans de bons pâturages où ils pussent se développer à l'aise on obtiendrait des chevaux très remarquables. Pour juger cette race, il faut assister à la distribution des primes que l'administration des haras accorde chaque année pour les poulinières de Gramat(1).

---

(1) A sa dernière distribution de prix pour la reproduction chevaline dans le Lot, l'administration des haras a décerné aux éleveurs de l'arrondissement de Gourdon, à Gramat, 7,345 fr. divisés en 67 récompenses. Les arrondissements de Cahors et de Figeac sont restés fort en arrière sous ce

Comme je l'ai dit tout à l'heure, la terre est très divisée dans le Lot. La grande propriété a presque entièrement disparu ; le sol est aux mains des paysans. Ceux-ci, très laborieux, fort économes, se privent toujours en vue d'augmenter leur domaine, paient leurs acquisitions fort cher, et malgré l'élévation du prix d'achat, grâce à leur travail opiniâtre, en tirent un bon revenu, du moins en vivent. On les a vus payer en bonne terre dans les vallées jusqu'à 10, 12, 15 et parfois 20,000 francs l'hectare. Les propriétés d'une assez grande importance sont rarement cultivées par leur possesseur, excepté les vignobles. On les confie le plus souvent à des métayers.

En dehors de la vigne, des céréales et de l'élevage du bétail, se trouvent d'autres produits d'une certaine importance et qui sont également une source de richesses pour le pays. En tête de tous, plaçons la truffe, très bonne et assez abondante, surtout du côté de Gourdon. Le département en exporte tous les ans environ pour trois millions de francs. La culture du tabac a aussi une très grande importance. Cette plante, qui vient très bien dans le Lot, où elle est d'une qualité supérieure, est une des ressources les plus considérables de l'arrondissement de Cahors. Les noix et les prunes sèches donnent également lieu à un grand commerce.

Je ne dois pas oublier de mentionner les phosphates de chaux, dont les gisements sont exploités depuis une dizaine d'années et sont une fortune pour les communes assez heureuses pour les posséder. »

---

rapport. Le premier n'a eu que neuf prix et 920 fr. ; le second, quinze prix et 1,165 fr. L'administration, préoccupée de maintenir et d'accroître les avantages obtenus déjà à Gramat et de prévenir la décroissance, a promis des étalons arabes et anglo-arabes de premier mérite aux éleveurs de ce groupe.

Pour clore cet aperçu j'y dois joindre quelques notes que l'on a bien voulu me fournir et qui font connaître divers détails secondaires mais non dépourvus d'importance. D'abord à propos des phosphates de chaux dont il vient d'être parlé, M. Dufour m'écrit du Montat que cet amendement est assez rarement employé dans le pays, sans doute à cause de la nature calcaire de la plus grande partie du sol, mais qu'il estime que cette matière peut rendre d'importants services dans certains terrains de bruyère de l'arrondissement de Cahors et dans beaucoup de sols marécageux de l'arrondissement de Figeac. Comme on l'a vu, le Quercy renferme de vastes châtaigneraies, d'assez grandes quantités de noyers dont certaines plantations vers Martel, produisent la variété de noix dite Marbot, si recherchée par le commerce bordelais, et possède enfin des cultures de pruniers d'Agen, étendues surtout vers Puy-l'Evêque. J'ai pris des renseignements à la préfecture de Cahors sur le rendement de ces trois espèces d'arbres fruitiers, et M. Renoux, chef de la première division, a bien voulu m'adresser avec complaisance un état dont il résulte que la production moyenne dans le Lot est : en châtaignes, de 400,000, en noix, de 200,000 et en prunes sèches, de 60,000 kilogrammes actuellement. Je me suis également préoccupé du rendement en poids et en argent donné par le tabac dans le département où cette plante, comme on vient de le voir, joue un grand rôle. D'après la réponse de M. le directeur de la culture et des magasins, cette solanée, dont la destination spéciale est, en grande partie, de fournir du tabac à priser, y est exploitée maintenant par 6,832 planteurs qui y cultivent la variété dite Nykarah, laquelle, bien plus espacée qu'on ne le fait en Périgord, avec une autre sorte destinée à confectionner des cigares, n'y compte que 10,000 pieds à l'hectare. Le produit total a été : en poids de feuilles de 1,297,080 kilogrammes et en argent de 4,323,401 fr. 10,

représentant par hectare, en poids, 785 kilogrammes et en argent 801 fr. (1) C'est dans l'arrondissement de Cahors que cette culture est le plus répandue ; elle y compte 3,712 planteurs ; dans l'arrondissement de Gourdon, il y en a 2,184 et dans celui de Figeac, 936 seulement. Le tabac occupe des sols argilo-calcaires ; toutes les façons qu'il reçoit se font à bras. Les chiffres que je cite ici sont ceux de l'exercice clos 1881. Les tabacs de 1882, au moment où je m'éloigne sont encore loin d'être mûrs. D'après ce que j'ai pu voir et la tendance qui paraît se manifester, je ne crois pas à l'accroissement de la production du tabac à priser, même dans le Quercy, où cependant il est de qualité supérieure ; je suis même convaincu qu'elle n'y restera pas stationnaire et diminuera jusqu'à un certain point, en cédant de la place au tabac à fumer, plus demandé maintenant par la consommation.

Les appréciations et données qu'on vient de lire permettent, selon moi, de juger dans son ensemble et dans ses traits principaux la situation agricole actuelle du Quercy. Cette situation est menaçante ; la grande base de la prospérité locale est déjà largement entamée et sa chute est

---

(1) Ce produit et ces prix sont faibles et nullement rémunérateurs, mis en regard du taux auquel sont acquises par les cultivateurs les terres des vallées, dans lesquelles surtout, le tabac est cultivé, comme on l'a vu plus haut ; ils paient à peine, si même ils le font, l'intérêt du coût de l'achat. Comment le paysan peut-il s'enrichir ainsi ? Sans doute en ajoutant aux revenus de son domaine quelques autres industries, en travaillant ailleurs, à la tâche, par exemple, ou en joignant à sa profession d'agriculteur quelque autre industrie. Il paraît du reste que la situation faite aux propriétaires planteurs de tabac tend à s'améliorer dans le Lot. En effet, d'après une note que M. P. Dufour a bien voulu m'envoyer récemment, la culture, en 1885, avait, sur 158 communes, et pratiquée par 7,920 familles, travaillant 1,933 hectares, donné 2,174,528 fr., au prix moyen de 107 fr. 53 c. par quintal métrique, le rendement à l'hectare ayant été de 1,071 kil., payés 1,698 fr. Peut-être cette plus-value est-elle due, pour une bonne part du moins, à l'extension dans le pays de la culture du tabac à fumer, qui, lors d'un second voyage fait dans le Lot en 1885, m'a paru gagner beaucoup en certains endroits.

prochaine. On ne peut, en effet, se le dissimuler, la vigne est condamnée fatalement à disparaître bientôt de ces sols peu profonds et rocheux où elle vivait et d'où la Fortune versait par elle ses trésors sur le pays. La reconstitution des vignobles s'impose. C'est une condition de vie ou de mort pour la contrée, du moins pour la plupart de ses exploitations. Il faut s'en occuper de suite, coûte que coûte et cette opération sera longue, dispendieuse, difficile; cela dans un moment où les revenus de la terre deviennent tous de moins en moins rémunérateurs. En même temps il est nécessaire de ne pas négliger l'amélioration du bétail, d'en augmenter aussi la quantité, de multiplier plus que jamais les fourrages, de tâcher par plus de fumier, plus de soins, d'obtenir plus de céréales en réduisant l'espace qui leur est consacré, d'avoir plus d'instruments abrégiateurs et perfectionnés pour parer à la rareté des bras qui commence à se faire sentir. La tâche est rude; elle serait de nature à décourager des populations moins énergiques que celles de cette province. Mais le Quercynois tient à sa terre, il aime à lui prodiguer les soins les plus minutieux; il a pour elle, un attachement profond, un respect, pour ainsi dire, filial. Il est ferme, sobre, robuste, intelligent, décidé. Sous ces auspices et en s'éclairant des lumières de sa vaillante Société d'agriculture, des leçons si bien données, d'une manière si probante par son excellente ferme-école du Montat, profitant de l'exemple et des conseils d'hommes experts en grand nombre, dévoués à leur pays, il saura lutter sans crainte, sans faiblesse et vaincre, lui qu'on a toujours vu, sans se déconcerter jamais, affronter depuis des siècles des obstacles en tout genre et en triompher.

Nous fuyons rapidement et bientôt atteignons une nouvelle station, en pénétrant dans l'Agenais. Une forte odeur de charbon me prend à la gorge et presque aussitôt le train s'arrête. C'est l'unel, dont les usines fument à l'envi.

Ce groupe industriel a, dit-on, été l'aimant qui a fait dévier vers la Vézère et ce coin du Lot-et-Garonne la ligne de fer de Paris à Agen, qui, sans son influence et suivant la logique, devait à partir de Périgueux se diriger par Bergerac vers sa destination finale. Deux natures très différentes de terrains, comprenant des montagnes entières de roches à ciments, et des couches très profondes de minerais de fer, ont donné naissance à ces importantes fabriques et usines sur lesquelles je suis heureux, grâce à la complaisance du chef de leur service administratif, M. Jacquin, de pouvoir fournir quelques détails.

Le principal établissement, fondé en 1848, mais dont l'importance actuelle n'a été atteinte qu'en 1875, occupe plusieurs centaines d'ouvriers. Il dispose d'une force motrice considérable par la chute d'eau du Lot, chute qui lui appartient, et par les machines à vapeur. Dans son enceinte, de six hectares entourés de murs, on emploie journellement des minerais du pays et du Périgord (hématites hydratées), en quantité s'élevant à 100,000 kilogrammes dosant 80 0/10. La production quotidienne est, en produits achevés, de 50,000 kilogrammes. Les principaux objets livrés par elle sont des coussinets et des plaques tournantes pour chemins de fer, des tuyaux pour la canalisation de villes et usines à gaz, des colonnes pour constructions, des pièces mécaniques et des articles divers.

Au nombre de trois, les fabriques de ciment occupent ensemble plus de cent cinquante ouvriers. Les galeries percées dans le flanc des montagnes de Condat pour l'extraction de la pierre propre à la confection du produit sont très vastes et d'une grande importance (1).

---

(1) Les lots remarquables provenant de ces fabriques différentes, fonderie, ateliers de constructions, briqueterie-réfractaire, ciments, etc., n'ont, depuis quelques années, valu pas moins de trois diplômes d'honneur, sept médailles d'or, trois premiers prix et quatre médailles d'argent à ces établissements industriels.

La ville est bâtie sur un plateau dominant la plaine ; la rivière passe au pied de la hauteur en longeant les rochers, taillés à pic pour donner place au chemin de fer venant de Cahors, et qui traverse l'enclos de l'usine, construite au bas de la montagne, sur la côte. L'ancien château de Fumel, qui n'a d'ailleurs rien de remarquable, appartient aujourd'hui au baron de Langsdorff. Il est, ainsi que la vieille ville, placé sur le sommet du tertre dominant de haut le manoir ancien de Ladhuys, bâti en face sur l'autre rive du Lot par les Anglais qui attaquèrent souvent la place pendant la guerre nationale de cent ans. Cette partie du chef-lieu de canton est composée d'anciens et sombres quartiers. La partie moderne en est l'antithèse complète. L'hospice, l'église, la maison d'école ont droit à être mentionnés. La population de la commune s'élève à 3,800 âmes.

Devant Fumel la navigation du Lot a maintenant peu d'importance ; depuis la ruine des vignobles, elle trouve son principal et à peu près unique emploi dans le transport des minerais pour les fonderies.

Les productions agricoles du rayon sont notamment : la prune, cela va de soi ; le vin (avant les ravages causés par le phylloxéra), qui dans le cru Léricard, avait un certain renom, le froment et le maïs dans la plaine du Lot. Sur les coteaux croissent seulement des bois de chênes et de pins, au milieu desquels on extrait du minerai de fer.

Nous ne faisons que toucher barre et repartons immédiatement pour atteindre à temps la grande ligne à Libos, où nous arrivons en trois minutes, les deux haltes se touchant presque.

Monsempron-Libos est une commune du canton de Fumel, occupant en partie des coteaux couverts de vignes et de plantations de pruniers, comme il convient de l'être à toute colline de l'Agenais se respectant un peu. Le reste

de son territoire se prolonge dans les plaines alluvionnaires de la Lémance et du Lot, riches en céréales et en prairies naturelles. La vigne est presque détruite par le phylloxéra. Le chef-lieu municipal se trouve à Monsempron, dont la belle église romane est classée parmi les monuments historiques. Le commerce est alimenté par des minoteries, moulins à blé, teintureries, filatures de laine et une fabrique de ciment. Il existe à Libos un port sur le Lot. La gare située près de la rivière, à la jonction de l'embranchement de Cahors avec la ligne venant de Paris, est la plus importante du réseau entre Périgueux et Agen. Son mouvement commercial est alimenté surtout par des chaux, des ciments (1), les bestiaux, les prunes sèches et les vins. Nous mettons pied à terre pour attendre le train qui, des bords de la Garonne, monte vers le Nord. Il apparaît bientôt. Nous nous casons dans ses voitures, et j'ai le plaisir de me trouver seul dans un compartiment, avantage que j'apprécie fort, parce que je suis plus libre pour contempler le paysage à droite et à gauche, sans déranger personne par mes évolutions répétées d'un coin à un autre. Nous quittons la plaine du Lot et remontons la vallée d'un ruisseau que je salue joyeusement. Il arrive en effet du Périgord. C'est la Lémance qui naît aux environs de Villefranche-de-Belvès et vient tomber dans la rivière de Cahors entre Fumel et Libos, en arrosant une dépression de terrain passablement étroite, bordée de collines tantôt rudes, tantôt verdoyantes, à laquelle viennent aboutir mille plus accourant, s'enchevêtrant à l'aventure. C'est dans ce sillon agreste que se trouve Cuzorn aux usines animées et où nous stationnons un instant.

---

(1) D'après une note venue récemment (1886), la crise commerciale et industrielle frappe cruellement ce pays. La minoterie qui y était florissante est complètement abandonnée. Par contre, l'usine à ciment de Libos est toujours importante.

A trois cents pas de la gare est la grande forge de la Société Minière du Sud-Ouest, établissement considérable que l'on aperçoit du débarcadère. Située sur la Lémance, elle est mise en mouvement par une chute d'eau de 4 m. 50, ayant une puissance de 50 à 60 chevaux. On y compte six roues dont quatre fonctionnent en ce moment. Elle possède un barrage solide avec un grand réservoir et vannes de décharges, canaux voûtés d'amenée et d'écoulement des eaux, un haut-fourneau, une fonderie, un lavoir, un atelier d'ajustage, une halle à charbon, un hangar de montage. De cette installation dépendent trente hectares très riches en minerai de fer de qualité supérieure dont on peut retirer deux cent mille tonnes de matériaux rendant de 42 à 43 p. 100 de fonte excellente. Les minerais sont lavés dans un appareil très ingénieux inventé par M. Austroy fils, directeur de l'établissement, et l'on en exporte moyennement pour divers points, environ vingt mille tonnes par an. Le reste est traité sur place au charbon de bois et donne des produits appréciés pour la fabrication des aciers, et des fontes malléables. Avec eux on y obtient des moulages de toute sorte dont une partie est livrée à l'état brut au commerce, tandis que l'on y emploie un fort approvisionnement de cette matière pour la construction de machines à battre réputées, dont l'usine vend chaque année un contingent de plus en plus considérable.

Avec les minerais de fer on s'occupe également à Cuzorn des ocres et des terres à couleur que l'on tire du Périgord et qui luttent avantageusement de richesses et de valeur avec celles de Bourgogne si renommées et seules employées jusqu'à présent. La Société Minière exploite en Sarladais, à St-Pompon, canton de Domme, sur la route de cette ville à Belvès, un gîte de sable ocreux d'une surface de deux hectares environ et de plus de dix mètres de profondeur donnant au lavage 15 p. 100 d'ocre parfaitement pure et de

premier mérite. Au pied du mamelon est un lavoir dont les appareils sont activés par une chute d'eau. La matière ainsi débarrassée est transportée à Cuzorn où elle est classée, travaillée et expédiée à destination. Près de Sarlat, la même Société recherche et met en œuvre de véritables filons d'une terre ocreuse, très riche en métaux, qui constitue la matière première des terres à décors de diverses nuances, telles que terres d'Ombre, de Sienne, de Cologne, et qui sont aussi préparées à Cuzorn. Chez M. de Gérard, à la Boétie, notamment, on a rencontré, incrusté dans les calcaires, un dépôt important d'oxyde de fer hydraté, sous forme de limons en strates, séparés par des lits généralement de sable cru. Cette matière desséchée et réduite en poudre impalpable fournit une ocre brune très-riche en fer, devant donner une peinture très solide. Par la calcination, cette terre brune prend une couleur rouge-brun de belle nuance (1).

La voie ferrée passe à St-Front, commune qu'arrose la Lémance, et où, sur un tertre s'avancant en promontoire élevé entre deux ruisseaux qui se réunissent à ses pieds, dessinant la limite du département de Lot-et-Garonne de ce côté, apparaissent les restes importants, ou pour mieux dire la charpente encore intacte, du fier château de Bonaguil. Ce remarquable édifice date suivant les uns du xv<sup>e</sup> siècle, suivant d'autres il serait plus ancien. Son nom provient, à ce qu'on assure, de Bona-aquila, bon aigle, ou peut-être de : Bon-aiguillon, bonne aiguille. Quoi qu'il en soit, il se distingue de la plupart des manoirs féodaux par une architecture tout à fait appropriée aux moyens d'attaque et de

---

(1) La Société Minière du Sud-Ouest, dont le siège est à Cuzorn, sous la direction de M. Austruy fils, a obtenu à Bordeaux, lors de la grande exposition philomatique de cette ville, une médaille d'or et a conquis une médaille d'or grand module avec diplôme d'honneur à Villeneuve-d'Agen en 1885.

défense en usage à l'époque de sa construction. Admirablement placé, de tous côtés entouré de rudes escarpements, il n'est, dit M. Jacquin, l'administrateur des usines de Fumel, qui lui a consacré une fort intéressante monographie, encore manuscrite, dont je lui dois la communication, accessible que vers le Nord. Dans cette direction, une seule grande porte donne accès dans une vaste cour oblongue, barbacane protégée au dehors par deux tours unies par une courtine et de fortes murailles. Cette cour, en temps de paix, était en partie couverte d'un plancher et d'une légère maçonnerie où l'on installait les écuries seigneuriales. Arrivent ensuite des fossés taillés dans le roc, entourant de tous côtés la forteresse, sauf au Sud-Ouest. Ils ont ici 15 mètres de profondeur. Après avoir franchi cet obstacle au moyen d'un pont de pierre, remplaçant l'ancien pont-levis, et passé sous une porte perçant le rempart, on entre dans une grande cour rectangulaire, à droite de laquelle est le donjon, en losange, à trois étages, composés chacun de trois compartiments, une salle et deux cabinets, et surmonté par une terrasse où l'on plaçait des pièces d'artillerie; créneaux et machicoulis n'y manquaient pas. Ce réduit lui-même était acosté d'un petite tour ronde d'où la vue s'étendait loin vers le Sud-Ouest. En avant du donjon, vers l'est et le Sud-Est se trouve une autre cour défendue par deux tours et une courtine. Un puits d'une incroyable profondeur, situé dans la cour d'entrée, derrière la tour d'escalier du donjon, fournissait toute l'eau nécessaire. A droite du donjon, de l'autre côté de la cour intérieure, une gracieuse tourelle donnait entrée dans les appartements principaux, que couvraient et reliaient au donjon plusieurs tours et solides murailles. Ils étaient partagés en deux étages, dont les plafonds ont disparu. Une grosse tour, d'un énorme diamètre, devait servir de salle d'armes ou de lieu de réception. Couverte de machicoulis surmon-

tés eux-mêmes d'un chemin de ronde, elle était la plus menaçante de toutes. Enfin, à son sommet s'élevait une dernière ligne de créneaux et de meurtrières et tout autour du faite régnait un parapet, ce qui constituait un poste d'où l'on pouvait veiller au loin sur la contrée. Une plate-forme au Sud-Ouest, au pied de la grosse tour recevait de fortes pièces d'artillerie battant entièrement la vallée. Telle est dans ses parties essentielles la physionomie de cette vieille forteresse, dont le plan, joint au manuscrit de M. Jacquin, nous montre les formidables défenses, huit tours, une autre énorme en saillie, le donjon majestueux, les abords protégés par des esplanades armées, les murs couverts de moyens de résistance sérieuse. En dehors est la chapelle située à l'abri des tours et à moitié chemin, entre le village et le château. Le dernier seigneur de cette puissante et sourcilleuse demeure, M. Joseph-Louis de Fumel, émigré dans le courant d'octobre 1790, avait vendu les terres en dépendant. Le manoir fut acquis par un habitant de la contrée pour la somme de..... deux cents francs et quelques centimes de noisettes ! C'était alors le bon temps pour les acheteurs ! Passé successivement par revente en la possession de deux propriétaires, il est enfin, en septembre 1860, devenu, je ne sais à quel prix, immeuble de la ville de Fumel, dont il est à huit kilomètres de distance. Que veut-elle faire de ces belles ruines si faciles encore à utiliser à peu de frais, paraît-il, dans leur ensemble du moins ? C'est ce que j'ignore. Il serait, dans tous les cas, fâcheux de les voir disparaître (1).

---

(1) Une lettre que je viens de recevoir de M. Jacquin, au moment d'envoyer ce travail à l'impression (octobre 1886), m'apprend que le château de Bonaguil est maintenant classé parmi les monuments historiques. Un don de 10,000 fr. fait par l'Etat et des subsides accordés par le Conseil Général du Lot-et-Garonne, qui, jusqu'à présent, a voté chaque année 500 fr. à cet effet, ont permis d'y faire les réparations les plus urgentes et d'effectuer un commencement de restauration de ce curieux manoir.

Vient ensuite Sauveterre, où l'industrie n'est pas immense, me dit-on, et où se trouvent des ruines intéressantes assez bien conservées. Cette station dépassée, commence le Périgord avec ses verts défilés, ses montagnes boisées laissant apercevoir çà et là dans des clairières les tons variés du sol ; ses jolies vallées fertiles ; ses plaines riantes ; ses fiers rochers, ses sites aux aspects divers. C'est frais, c'est grand. Ce qui me paraît laid ailleurs m'y semble fort pittoresque et d'un charme étrange. C'est tour à tour velouté, puis âpre, dur à propos, attrayant sans cesse. En un mot, c'est... chez moi. Donc, c'est beau ! N'essayez pas de me contredire. de tâcher de me persuader que je viens, dans ma longue exploration de Bordeaux à La Réole et à Bazas, des confins du Lot-et-Garonne occidental et des Landes jusqu'ici, de rencontrer aussi bien et mieux ailleurs. Eh que m'importent les rives de la Garonne, les méandres du Lot, les sombres rampes du Quercy ! Qu'est-ce que tout cela mis en parallèle avec les champs où je suis né ? O mon Dieu ! qu'il est doux de retrouver son berceau, de s'y blottir à son aise, d'y reposer en paix, d'y rester toujours, d'y dormir enfin, en attendant le grand jour, près des siens, au sein de la terre natale, sous l'humble gazon. au pied de la croix qui a sauvé le monde !

Septembre 1882.

---